

**MASTER
MÉTIERS DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA
FORMATION**

Mention	Parcours
MEEF	Documentation
Site de formation :	Site de Toulouse Saint-Agne

MÉMOIRE

**Les Communs et les professeurs documentalistes : un choix
personnel ou émanant de la profession ?**

Cyril Xipolitakis

Directeur-trice de mémoire	Co-directeur-trice de mémoire
M Gilles Sahut Maître de conférence en sciences de l'information et de la communication.	
Membres du jury d'évaluation du mémoire :	
- M Gilles Sahut Maître de conférence en sciences de l'information et de la communication.	
- Mme Cecile Lafite PRCE documentation	

Année universitaire 2019-2020

Les Communs et les professeurs documentalistes : un choix personnel ou émanant de la profession ?

Mémoire présenté au titre du Master 2 MEEF Documentation

Dirigé par M Gilles Sahut

MCF en sciences de l'information et de la communication

INSPE TOULOUSE Midi-Pyrénées

Université Toulouse Jean Jaurès

Remerciements

Je tiens à remercier toutes les personnes qui m'ont aidé, de près ou de loin, dans la réalisation de ce mémoire de recherche.

Tout d'abord, j'adresse mon remerciement à M Gilles Sahut qui, en tant que directeur de mémoire, m'a grandement aidé dans l'avancée de mon travail.

J'aimerais également remercier Mme Nicole Boubée pour ses conseils méthodologiques précieux dispensés tout au long de ces deux années.

Je remercie également ma tutrice de stage Mme Laurence Jourliac pour son aide dans la recherche des participants. Je remercie également ici tous les participants qui se sont rendus disponibles pour les entretiens.

J'adresse un grand merci à Iannis Périé pour la correction de ce mémoire. Longue vie à notre musique.

Je remercie Marion pour tout.

Résumé

Ce travail de recherche vise à recueillir les perceptions des professeurs documentalistes sur les Communs. Il s'agit de saisir les raisons de leur utilisation ou de leur non-utilisation et notamment dans le cadre pédagogique. Cette étude s'inscrit dans une approche qualitative et s'appuie sur dix entretiens semi-directifs. Un travail d'analyse thématique transversale des données a notamment permis de voir que les professeurs documentalistes réalisent une médiation documentaire succincte autour des ressources issues des Communs. Les résultats montrent également que les professeurs documentalistes portent un intérêt pour les Communs, qui sont perçus comme pédagogiquement positifs et permettant de développer diverses compétences. Les Communs sont perçus comme étant liés à la profession tout en étant considérés comme un engagement personnel et ne découlant pas directement des missions du métier. Sur le plan professionnel, nos travaux permettent de mettre en évidence le potentiel pédagogique des Communs pour répondre aux attentes institutionnelles concernant les missions du professeur documentaliste.

Mots-clés :

Communs – professeur documentaliste – ressource pédagogique – Communs de la connaissance

Table des matières

Introduction.....	9
Partie 1 : État de la question.....	11
1.1 Une brève définition théorique du mouvement des Communs.....	11
1.1.1 Une gestion collective des biens Communs.....	11
1.1.2 Les Communs de la connaissance.....	12
1.1.3 Les Communs de la connaissance numérique.....	13
1.1.4 Les risques d’enclosures.....	16
1.2 L’appropriation des Communs par les acteurs de l’éducation.....	17
1.2.1 Les Communs et l’École.....	18
1.2.2 Des Communs de la connaissance à l’École bien identifiés.....	20
1.2.3 Les Communs comme levier d’enseignement.....	22
1.3 Les Communs et les professeurs documentalistes.....	25
1.3.1 Un regain d’intérêt important dans le milieu des professeurs documentalistes.....	26
1.3.2 Les raisons de l'utilisation des Communs par les professeurs documentalistes.....	28
1.3.3 La médiation documentaire des ressources issues du mouvement des Communs par les professeurs documentalistes.....	31
Partie 2 : Méthodologie.....	36
2.1 Le choix de la démarche qualitative et de l’entretien semi-directif.....	36
2.2 Les caractéristiques de l’échantillon.....	37
2.3 La mise en place des entretiens et le déroulement.....	38
2.3.1 Le guide d’entretien.....	38
2.3.2 Lieu et matériel.....	39

2.3.3 Procédure.....	39
2.4 Le traitement des données.....	40
Partie 3 : Présentation des résultats.....	41
3.1 Un intérêt certain pour les Communs qui sont perçus comme propice au partage....	41
3.1.1 Une prédominance de la veille professionnelle pour un premier contact avec le monde des Communs.....	42
3.1.2 Un intérêt manifeste par les professeurs documentalistes vis-à-vis du mouvement des Communs mais qui reste limité.....	43
3.1.3 Le partage comme caractéristique première.....	45
3.2 Des Communs investis et perçus pédagogiquement comme positifs.....	46
3.2.1 Une mise à disposition effective de ressources issues des Communs dans les CDI.....	47
3.2.2 Une utilisation prépondérante de Communs de la connaissance numérique et de ressources issues des Communs dans les séances.....	47
3.2.3 Une perception positive des Communs comme faisant développer de nombreuses compétences et connaissances chez les élèves.....	49
3.2.4 Les Communs perçus comme un engagement à l'ouverture et à la compréhension de l'environnement informationnel des élèves.....	51
3.3 Une utilisation des Communs qui découle d'un engagement personnel mais qui est perçue comme très lié à la profession.....	52
3.3.1 Des valeurs personnelles perçues comme liées aux mouvement des communs	52
3.3.2 Une vision du métier fortement liée aux Communs.....	53
3.3.3 ... mais les Communs considérés comme un choix personnel.....	54
3.4 Une médiation documentaire des ressources des Communs qui reste succincte.....	56
3.4.1 L'absence manifeste de l'argument des Communs dans la valorisation des ressources auprès des élèves et des enseignants.....	56

3.4.2 Une explication brève du fonctionnement des Communs.....	57
3.4.3 Une médiation documentaire numérique présente.....	58
Partie 4 : Discussion.....	60
4.1 Interprétation des résultats.....	60
4.1.1 Un intérêt notable pour les Communs.....	60
4.1.2 Des résultats montrant une perception positive des Communs en lien avec la littérature.....	61
4.1.3 Une médiation documentaire particulière pour des ressources issues des Communs ?.....	64
4.1.4 Les Communs comme découlant de la profession ou comme un engagement personnel ?.....	65
4.2 Limites méthodologiques.....	68
4.3 Implications professionnelles.....	69
Conclusion.....	72
Bibliographie.....	74
Annexes.....	81
Annexe n°1 : le guide d’entretien.....	81
Annexe n°2 : les retranscriptions des entretiens.....	83

Introduction

La parution du Discours de Stockholm d'Elinor Ostrom en janvier 2020 montre l'intérêt encore porté à la notion de Bien Commun, et sa vivacité encore aujourd'hui. En effet, on remarque que depuis le début des années 2010, et plus précisément après la réception par l'économiste Elinor Ostrom du « prix Nobel d'économie » en octobre 2009 pour ses travaux sur la gouvernance économique (en particulier des Biens Communs) le mouvement des Communs a connu un regain d'intérêt notable.

Depuis, le mouvement des Communs a été assez bien étudié, que ce soit d'un point de vue théorique avec la mise en avant de mode de gestion de ressources naturelles par des organismes volontaires et communautaires (Ostrom, 1990) ou d'un point de vue pratique, avec plus tard l'étude de la spécificité des Communs de la connaissance (Ostrom, Charlott Hess, 2007) que l'on peut définir comme « une activité collective et horizontale pour créer, maintenir et offrir des savoirs en partage » (Dujol, 2014). En France, des travaux ont été menés par le chercheur en Sciences de l'Information et de la Communication (SIC) Hervé Le Crosnier (2011, 2015, 2016, 2018) et traitent plus particulièrement des Communs de la connaissance en mettant en avant le caractère immatériel et, par conséquent non soustractibles et non rivaux (Pouvant être consommés par plusieurs agents simultanément sans entraîner de perte) de ces biens Communs. Hervé Le Crosnier (2016) souligne l'importance de « faire entrer les Communs de la connaissance dans l'école » en formant au « savoir être en Communs » avec cette idée de participer à quelque chose de plus grand que soi en développant un certain « savoir être citoyen ». Pour lui, les professeurs documentalistes tout particulièrement peuvent profiter de leur situation d'interface entre école et société de l'information, à la croisée des champs disciplinaires et des savoirs pour organiser des projets pédagogiques autour des Communs de la connaissance. C'est pour cela que des travaux ont également tenu à définir les ressources découlant du mouvement des Communs (les ressources produites par les enseignants et partagées sous des licences Créative Commons, les Ressources Éducatives Libres (REL), les ressources produites par les élèves etc.) mais aussi de mettre en avant les pratiques liées au mouvement des Communs chez les professeurs documentalistes (Mulot, 2015, 2016) et plus globalement dans l'enseignement (Carbillet, Mulot, 2019).

Dans ce contexte, il est intéressant de prolonger les recherches sur le sujet en analysant les relations entre les professeurs documentalistes et le mouvement des Communs car si les

ressources liées à notre sujet et des exemples de pratiques d'enseignants ont été bien étudiés, il reste à étudier la perception qu'ont les professeurs documentalistes de ces ressources issues du mouvement des Communs et les raisons de leur utilisation ou de leur non-utilisation. Pour ce faire, nous adopterons une démarche qualitative, qui est la plus adaptée pour recueillir les points de vue, les raisons d'agir et les considérations des professeurs documentalistes sur ce sujet. Nous avons décidé de réaliser dix entretiens semi-directifs auprès de professeurs documentalistes de collège et de lycée. Notre guide d'entretien est construit autour de cinq grands axes : L'argument des Communs dans la valorisation des ressources au CDI et dans les espaces numériques, le degré de connaissance des professeurs documentalistes via-à-vis de ces ressources, la perception des Communs en tant qu'outils d'enseignement et en tant qu'objets d'enseignement, et enfin la relation entretenue entre les professeurs documentalistes et le mouvement des Communs.

Dans une première partie, nous réaliserons un état de la recherche qui permettra de revenir sur la définition théorique des Communs, ses caractéristiques, son adaptation pratique dans le monde de l'enseignement et en particulier chez les professeurs documentalistes. Dans un second temps, nous présenterons la démarche méthodologique que nous avons choisie pour ce travail de recherche. Ensuite, nous présenterons les résultats obtenus suite à une analyse thématique transversale des données recueillies. Enfin, dans une dernière partie, les résultats obtenus seront discutés et croisés avec la littérature scientifique, et nous dégagerons les limites de l'étude et les implications professionnelles qui peuvent en découler pour le professeur documentaliste.

Partie 1 : État de la question

1.1 Une brève définition théorique du mouvement des Communs

Dans le but de bien saisir la définition théorique des Communs, ses caractéristiques, et son adaptation pratique dans le monde de l'enseignement et en particulier chez les professeurs documentalistes, il est nécessaire de revenir de manière synthétique sur cette question des biens Communs qui est en passe de redevenir un « outil pour penser majeur » selon le chercheur en Sciences de l'Information et de la Communication (SIC) Hervé le Crosnier (2011). Et notamment dans ce contexte de « l'extension du travail immatériel et du numérique » dans nos sociétés, qui voit l'émergence de Biens Communs articulés autour de la connaissance et de règles collectives de fonctionnement, qu'il est important de bien saisir pour prétendre entrevoir la perception des professeurs documentalistes vis-à-vis des Communs.

1.1.1 Une gestion collective des biens Communs

Cette question de la gestion collective des biens Communs a d'abord été étudiée à l'échelle internationale avec deux travaux emblématiques qui s'opposent au XX^e siècle : celui de l'écologue Garret Hardin (1968) et de l'économiste Elinor Ostrom (1990), qui reviennent sur la gestion collective de biens Communs. Tout d'abord, l'article de l'écologue Garret Hardin (1968) paru dans la revue Science intitulé *The Tragedy of The Commons* démontre que l'humanité est incapable de gérer collectivement un bien commun. En effet, il explique que les individus cherchent toujours à maximiser leur bénéfice en suivant leur propre intérêt et que l'exploitation en commun d'une ressource ne peut, selon lui, conduire qu'à sa destruction. Il avance alors la notion d'enclosures, que ce soit par la propriété privée ou par l'État et la propriété publique, et que seulement cela pourrait garantir la préservation de ressources sur le long terme. Cette solution ayant bien été appliquée au XII^e siècle en Angleterre sur des terres communes, lors de ce que l'on appelle le « mouvement des enclosures » (Verley, 1985 ; Linebaugh, 2014) et consiste en l'appropriation, par des propriétaires, d'espaces qui étaient dévolus à l'usage collectif. L'article de Hardin devient à cette époque une référence pour les écologistes et les économistes, et conforte l'idée de la gestion directe par des propriétaires privées ou public de ressources naturelles (mer, forêts, espaces naturels etc.) car, toujours pour lui, les individus cherchant à maximiser leur bénéfice suivent toujours leur intérêt ce qui peut avoir comme conséquence un épuisement des

ressources. Cette article relance cependant l'intérêt de chercheurs sur le sujet de la gestion collective de biens Communs, avec notamment des remises en question, en particulier à travers le travail d'Elinor Ostrom (1990). Celle-ci reprend la question des biens Communs et réalise un certains nombres d'étude de terrain sur plusieurs continents ; elle démontre alors que des communautés arrivent à gérer collectivement des ressources en Communs, avec des exemples impliquant des nappes phréatiques, des forêts ou encore des pâturages, et cela sans gêner l'exploitation de ces ressources à long terme. Elle met particulièrement en évidence un ensemble de principes concernant la gestion collective d'un bien commun. Ces huit principes, aujourd'hui assez célèbres, définissent les conditions misent en place pour qu'une communauté fonctionne selon elle. Des frontières définies pour clarifier ce qui appartient ou pas à la communauté. Des règles qui régissent l'usage de ces biens collectifs (en prenant en compte la nature de la ressource et les besoins locaux). Le fait que les individus concernés aient la possibilité de créer ou modifier ces règles. Une gouvernance effective et redevable à la communauté. Un système de sanctions gradué pour faire respecter ces règles. Un système peu coûteux de résolution des conflits au sein de la communauté. Le respect de ces règles par les autorités extérieures. Et enfin, s'il y a besoin, une organisation à plusieurs niveaux mais qui repose toujours sur ces ressources communes. À travers ces huit principes, Elinor Ostrom met en exergue la capacité de ces communautés à mettre en place des systèmes de gouvernance autour des biens Communs. En développant ce nouveau cadre théorique pour étudier la gestion collectives de ressources naturelles, Elinor Ostrom favorise encore l'émergence d'un véritable champ de recherche sur les biens Communs. Cependant, ces travaux de recherche, même s'ils aident à bien comprendre ce que peuvent être les Communs, concernent seulement des ressources naturelles (eau, forêt etc.). Dans le cadre d'un travail sur la perception des Communs par les professeurs documentalistes, il est indispensable de se consacrer plus précisément sur ce que l'on appelle les « les Communs de la connaissance » en tant « qu'activité collective pour créer, maintenir et offrir des savoirs en partage » (Pujol, 2014).

1.1.2 Les Communs de la connaissance

À l'échelle internationale, outre les travaux mettant en avant les risques d'enclosures qui pèsent sur la connaissance en tant que bien commun, que nous évoquerons plus tard (Heller, 1998 ; Boyle, 2003), il existe des recherches qui tentent de caractériser les Communs de la connaissance. Cette connaissance y est vue comme une véritable ressource partagée dans les travaux de Ostrom et Hess (2007). Dans leur ouvrage collectif *Understanding knowledge*

as a commons: from theory to practice, les auteures envisagent une définition plus englobante prenant en compte les ressources immatérielles : « les Communs sont des ressources partagées par un groupe de personnes et qui sont vulnérables aux dégradations et aux enclosures ». Cette définition permet alors d'envisager les Communs non plus comme seulement des biens naturels mais aussi comme des rapports sociaux qui visent à produire et/ou à maintenir des systèmes de gouvernance autour de Communs. C'est dans cette période que le sujet des biens Communs va connaître une plus grande médiatisation avec le prix Nobel d'économie qui est attribué à Elinor Ostrom en 2009.

Plus globalement en France, au début des années 2010, le sujet des Communs commence à être l'objet de travaux qui visent à montrer notamment que le savoir peut se concevoir, se partager en dehors des formes rigides de la propriété. Il s'agit aussi de démontrer que les Communs sont liés aux problèmes contemporains. En effet, dans un article publié dans le contexte de la remise du prix Nobel d'économie à Elinor Ostrom, le chercheur en SIC Hervé Le Crosnier (2009) souligne l'importance des Communs en tant « qu'outil pour penser majeur » fortement lié aux problématiques contemporaines. Le Crosnier met en avant cette émergence d'une nouvelle sorte de bien commun autour de la connaissance mais aussi des « règles collectives de fonctionnement en réseau ». Dans la même idée, on peut aussi noter la publication de l'ouvrage coordonné par l'association VECAM¹ (2011), qui replace cette notion de biens Communs de la connaissance en tant que paradigme, pour produire, partager et diffuser collectivement des connaissances dans le contexte particulier du XXI^e siècle. Ce constat est partagé par Pierre Dardot et Christian Laval (2014) qui montrent l'importance du principe des Communs en tant qu'alternative politique, à travers la lutte contre les nouvelles formes d'appropriation privée et étatique, mais aussi en tant qu'objet permettant des formes de gouvernances collectives autour de ressources naturelles et/ou informationnelles. Les Communs sont alors perçus comme un « terme central de l'alternative politique pour le XXI^e siècle ». L'appropriation de ces connaissances, et leur transformation en biens privés favoriserait, selon Hervé Le Crosnier (2015) des restrictions d'accès au savoir, des limitations du partage du savoir.

1.1.3 Les Communs de la connaissance numérique

S'intéressant aux Communs de la connaissance, des études ont également porté sur l'extension de la notion des Communs au numérique. Tout d'abord, de par son fonctionnement en réseau distribué et ses fondements culturels basés sur la culture du

¹ Association analysant les questions sociétales en lien avec les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et explorant notamment des alternatives à travers les Communs (Peugeot, 2001)

consensus, du partage, de l'égalité entre les pairs et dans une logique non-marchande (Smyrnaio, 2017), Internet est considéré assez tôt comme un « nouveau commun » (Le Crosnier, 2012). En effet, dès 1995, la parallèle entre les Communs et internet est fait à travers le travail de Brin David (1995). Par la suite le potentiel d'internet en tant que véritable outil de création et de partage des connaissances est démontré (Lessig, 2005) car internet est considéré ici comme un bien non-rival, tout en évoquant encore certaines évolutions qui limitent ce potentiel, avec ici le système juridique États-unien en particulier vis-à-vis du droit d'auteur et des brevets des logiciels. Certaines ressources numériques, comme le réseau internet, peuvent alors apparaître comme des « nouveaux Communs » même si Charlotte Hess (2011) rappelle qu'il est plus difficile d'en savoir plus sur le fonctionnement de ces « nouveaux Communs », car contrairement aux systèmes de gestion collectives des ressources naturelles des peuples autochtones, il n'y a chez les « nouveaux Communs » ni règle préexistante, ni communauté clairement définie, ni histoire.

En France, le numérique est vu comme une opportunité nouvelle pour assurer le partage des connaissances. Hervé Le Crosnier (2014) parle alors « d'outils de création, de diffusion et de partage de connaissance d'une puissance inégalée » permettant de mettre en commun des savoirs. En effet, l'intelligence collective, dans le sens de la convergence de l'intelligence et des connaissances d'une communauté dans un but commun, peut, grâce à la démocratisation d'internet, être considéré comme « le projet d'une intelligence variée, partout distribuée ; sans cesse valorisée, coordonnée et mise en synergie en temps réel ; et qui aboutit à une mobilisation effective des connaissances » (Lévy, 2013). D'après Pierre Lévy, le numérique (et en particulier internet) permet d'optimiser les intelligences collectives pour mettre en commun intelligences, créations, connaissances etc. Le changement d'échelle provoqué par internet permet de faire intervenir beaucoup d'individus sur des outils conçus collaborativement, pour exercer cette intelligence collective et mettre nos savoirs en commun.

Pour citer un exemple d'exercice d'intelligence collective et illustrer au mieux la notion de commun numérique, il est important ici de citer l'encyclopédie collaborative Wikipédia. Considérée comme « un bien commun de l'humanité » (Ertzscheid, 2008) ou « le plus grand des Communs de la connaissance » (Le Crosnier, 2018), l'encyclopédie créée par Jimmy Wales et Larry Sanger en 2001 possède des caractéristiques propres aux Communs. En effet, d'après Gilles Sahut (2015), l'encyclopédie est caractérisée par son ouverture (droit d'écriture sans barrière financière, diplôme, ni inscription), par l'importance de la citation des sources, par l'auto-gouvernance de sa communauté. De plus Wikipédia est considéré comme faisant partie des mouvements informatiques libres qui considèrent le savoir comme un bien

commun, s'opposant à la marchandisation du savoir et adoptant une licence Créative Commons. Cette licence autorise le partage de son contenu à la condition que chaque republication lui soit également soumise². Par ailleurs le caractère d'auto-gouvernance de la plate-forme rappelle les formes de gestion collective des ressources naturelles mis en exergue par Ostrom (1990) au regard de son système d'auto-régulation qui permet de régler les conflits par « la discussion, la médiation et la sanction » (Cardon, Levrel, 2009) tout en garantissant un droit d'écriture et de surveillance à chacun. Cependant, il faut ici nuancer cette vision de Wikipédia et celle des Communs numériques plus globalement. En effet, malgré les caractéristiques que l'on a évoquées, la communauté de Wikipédia ne peut pas être considérée dans les faits comme égalitaire. Comme le montre Julien Levrel (2006), il existe des hiérarchies qui se créent dans la communauté wikipédienne, en fonction notamment de l'investissement ou du mérite des participants. Il dénombre alors, en 2006, une dizaine de statuts offrant des droits d'écriture supplémentaires par rapport à la communauté. De plus, toujours dans cette idée, Gilles Sahut (2018) explique que si les finalités de l'encyclopédie Wikipédia sont « d'un point de vue épistémique, démocratique (le partage universel du savoir comme horizon) », le mode de gouvernance opéré sur l'encyclopédie est beaucoup moins démocratique. En effet, il montre notamment que les règles communes de Wikipédia ont été discutées et adoptées par une très petite minorité de participants (Sahut, 2018) ce qui illustre le fait que le site reste dans les faits loin d'un fonctionnement pleinement égalitaire et démocratique. Il faut retenir que l'encyclopédie Wikipédia, qui est la ressource à des fins éducatives la plus consultée au monde, peut tout de même être considérée comme un exemple de Communs de la connaissance numérique.

Pour résumer, ces ensembles de ressources numériques produites et gérées par une communauté se caractérisent par leur non-rivalité (Samuelson, 1954), par un caractère additif et aisément multipliable (Le Crosnier, 2015) et seraient par nature propres à « une gestion partagée et collective » (Peugeot, 2012). Cependant, comme les définissent Ostrom et Hess (2007) « les Communs sont [...] vulnérables aux dégradations et aux enclosures ». Clifford Lynch serait, d'après Charlotte Hess (2011), le premier à formuler clairement les risques autour des Communs de la connaissances en évoquant la fragilité des publications numériques universitaires (Lynch, 1994).

² Attribution - Partage dans les Mêmes Conditions 3.0 non transposé (CC BY-SA 3.0)

1.1.4 Les risques d'enclosures

Dans la littérature scientifique et notamment chez les économistes, la connaissance est considérée comme un bien public qui est à la fois non-excluable (difficile d'empêcher le savoir de circuler) et non-rival (la consommation de ce bien n'affecte pas la quantité disponible pour les autres agents, ce que l'on sais ne prive personne du même savoir) selon la définition qu'en faisait l'économiste Paul Samuelson (1954). Pourtant, la connaissance est indissociable de ce que l'on appelle les « enclosures ». En effet, des travaux en économie ont montré que l'accès à la connaissance peut être menacé à travers les questions de droits, de brevets qui peuvent empêcher l'accès à des ressources comme le montre l'économiste Michael Heller (1998). La même analyse est réalisée par le juriste James Boyle (2003) qui comparait par exemple les droits de propriété intellectuelle et leurs extensions à ce qu'il appelle un « second mouvement d'enclosure » qui menacerait l'accès à la connaissance. Ces travaux ont notamment montré que même si la connaissance peut être considérée comme non-rivale et non-excluable, ce bien commun qu'est la connaissance peut être menacé par des formes nouvelles d'enclosures.

En effet, notamment en France, des travaux ont vu le jour sur les freins au partage de la connaissance. En 2005, Philippe Aigrain alertait sur l'extension des domaines couverts par les brevets (molécules pharmaceutiques, variétés végétales, séquences génétiques, logiciels) qui peuvent restreindre l'accès à des ressources essentielles comme les semences, les médicaments, et bien sûr l'information (Aigrain, 2005). Dans cette période, on peut également évoquer la loi DADVSI³ adoptée en 2006 qui prévoit un durcissement juridique vis-à-vis de la copie et des logiciels visant à contourner les DRM (Digital Rights Management ou gestion des droits numériques⁴) qui conforte l'idée d'une extension des droits de propriété intellectuelle sur les ressources numériques avancée par James Boyle et Philippe Aigrain. « Les démarches d'enclosure » représentent un risque pour les Communs de la connaissance à travers la transformation de biens Communs collectivement construits et partagés en biens économiques privés qui sont source d'exclusion, de restriction de la circulation du savoir (Le Crosnier, 2010, 2011, 2015). À cela on peut également ajouter l'idée du « passager clandestin » désignant les usagers qui ne participent pas à la construction de Communs mais qui récupèrent dans une logique marchande les fruits de ces travaux (Le Crosnier, 2010, 2011). Le Crosnier cite l'exemple d'une grande banque d'information sur le cinéma construite par de nombreux internautes aux débuts d'internet, mais qui a été récupérée par Amazon en

³ Loi relative au Droit d'Auteur et aux Droits Voisins dans la Société de l'Information (2006)

⁴ Mesures techniques de protection visant à contrôler l'utilisation d'œuvres numériques (restreindre la lecture du support à une zone géographique, à un support, empêcher la copie, identifier et tatouer numériquement les œuvres numériques etc.)

1998. Cette logique du « passager clandestin » représente alors également une nouvelle menace pour les Communs de la connaissance. Plus récemment, Dardot et Laval (2015) ont évoqué ces « enclosures des Communs » comme des amplificateurs de la marchandisation et l'accroissement de la propriété privée par des politiques néolibérales de ressources produites collectivement. Enfin, Il faut retenir ici ce que Charlotte Hess appelle la « double nature des Communs » (2011). Elle explique que les Communs de la connaissance sont tiraillés par deux dynamiques : une dynamique d'enclosure via les privatisations, la marchandisation mais aussi l'extension des droits de propriété intellectuelle, et une dynamique d'ouverture, de partage, de collaboration et d'action collective visant à produire, maintenir et protéger ce que l'on appelle les Communs de la connaissance.

Cette deuxième dynamique a été également étudié en parallèle des travaux sur les Communs de la connaissance visant à mettre en avant les différentes formes de résistance, de réactions face aux enclosures. Philippe Aigrain (2005), mettait en avant ces formes de production, de partage et de création libre par le biais de médias coopératifs, d'utilisation de logiciel libre, ou encore d'ouverture de l'accès aux publications scientifiques favorisant l'exercice de la démocratie. Hervé Le Crosnier (2018) montre qu'internet a marqué l'histoire des Communs en lui donnant « un second souffle » très tôt. En effet, notamment pour empêcher l'appropriation par des « passagers clandestins » que l'on a évoqués plus tôt, sont nés les premiers Communs numériques à travers le mouvement des logiciels libres (Le Crosnier, 2011). On peut citer par exemple la GPL pour General Public Licence qui dès 1989 permet de définir les libertés des usagers des logiciels libres, mais qui impose également de permettre à la communauté d'accéder à ses améliorations car devant être publié sous la même licence (Moeglin, Stallman, 1989). On peut également citer ici les Licences Creative Commons visant à garantir la protection des droits de l'auteur d'une œuvre mais aussi sa libre circulation, qui ont été publiées en 2002 par l'organisation Creative Commons. Ces nouvelles licences œuvrant pour une culture du libre sont pour Hervé Le Crosnier (2010) une forme de réponse aux enclosures que l'on a évoqué plus tôt.

1.2 L'appropriation des Communs par les acteurs de l'éducation

Après avoir mis en avant une très brève illustration des nombreuses formes que peuvent prendre les initiatives visant à « créer, maintenir et offrir des savoirs en partage » (Dujol, 2014), nous avons pu mettre en lumière le fait que dans la littérature scientifique existe cette dualité autour des Communs, avec cette « double nature » dont parle Charlotte Hess (2011). Cet état de la question nécessaire autour des enjeux théoriques du mouvement

des Communs permettra dans le cadre de notre étude de mieux analyser, de mieux saisir la relation entretenue entre les professeurs documentalistes et le mouvement des Communs (notamment en interrogeant les connaissances de la profession sur le sujet), mais plus globalement de percevoir les raisons d’agir vis-à-vis des Communs dans l’exercice de leur profession. Pour ce faire, il est désormais important de s’intéresser aux Communs dans le contexte particulier de l’éducation.

1.2.1 Les Communs et l’École

En France, les véritables réflexions autour du lien entre les Communs et l’école émergent dans les années 2010. En effet, dans ce contexte, les Communs sont rapidement liés à cette expansion des technologies du numérique (qui favorise la multiplication de pratiques de partage, de co-construction et d’échange entre pairs) qui permet une certaine alternative économique et politique par rapport aux ressources issues du marché (Peugeot, 2013). Dans cette idée, l’intégration des Communs à l’école pourrait permettre de lutter contre une certaine marchandisation des ressources scolaires (comme l’évoque Pierre Moeglin en 2015), en montrant que le secteur éditorial dans le milieu de l’éducation semble être de plus en plus « assujéti à celui des plates-formes et des acteurs de l’intermédiation ». Pour illustrer cette idée, il évoque l’exemple de la pénétration du marché scolaire par des géants de l’informatique et du web, illustrée à travers la coopération entre le ministère de l’Éducation nationale et la division « éducation » de la multinationale informatique Microsoft qui remonterait à 2003 (Moeglin, 2015). Par ailleurs, dans le contexte de l’Éducation nationale, on peut noter l’apparition de cette considération des Communs dans le rapport Jules Ferry 3.0 du Conseil National du Numérique (2014) qui appelle à « apprendre à contribuer aux Communs de la connaissance » (en évoquant par exemple le fait d’apprendre aux élèves à participer à des Communs comme Wikipédia). Ce rapport lie les Communs et le numérique en montrant que participer aux Communs peut favoriser une certaine égalité scolaire, mais surtout de permettre de développer la « créativité numérique » des élèves. Ce rapport met également en avant la volonté, de faire passer d’une culture de la compétition à une culture de la coopération dans l’École, et recommande de former les équipes pédagogiques à l’utilisation et à l’enrichissement des biens Communs de la connaissance à travers la mise en avant de ressources pédagogiques libres et des outils associés. Dans cette logique, les biens Communs semblent être une notion à didactiser par la formation des enseignants et des élèves comme l’explique la professeure documentaliste Anne Sophie Domenc (2016) et qu’il semble nécessaire d’inciter les enseignants à développer, valoriser des Ressources Éducatives Libres

(REL) - ou plus globalement tout document partagé pour le plus grand bénéfice des élèves, mais aussi des enseignants dans le cadre de la transmission des savoirs (Le Crosnier, 2016).

Cependant, il est nécessaire de rappeler que cette notion des biens Communs dans l'éducation en France est une notion récente. En effet, Anne Sophie Domenc (2016) explique que la première journée professionnelle consacrée aux Communs dans l'enseignement s'est déroulée dans l'académie de Rouen en 2013, et que ce sujet a été abordé en tant que sujet de concours au CAPES de documentation en 2016 autour d'un texte d'Hervé Le Crosnier. Anne Sophie Domenc explique que cette notion des Communs est encore une notion émergente qui mérite d'être enseignée et incorporée dans l'École. Par la suite, la professeure documentaliste Hélène Mulot (2015) remarque un intérêt croissant pour les Communs, notamment au regard du fait que les Communs ont été un des axes d'un MOOC par l'académie de Besançon en 2014 et que la question des Communs a même fait l'objet, avec la question des data, d'un appel à projet pour des travaux académiques en EMI en 2015. Mulot (2014, 2015) explique que cet intérêt pour les Communs dans le milieu de l'éducation serait expliqué par quatre facteurs : la viralité de la diffusion de l'information (à travers les technologies numériques qui facilitent la diffusion, la copie des documents) ; la non-rivalité de ces ressources, comme l'expliquait Samuelson (1954) et qui permet à ces ressources de croître sans cesse ; les questionnements qui apparaissent autour des pratiques du copier-coller, notamment à travers le travail de Nicole Boubée (2007, 2008, 2015) ; et enfin le développement d'activités de curation de contenu, c'est-à-dire un « processus d'organisation des contenus dans un environnement numérique déterminé » (Vitali-Rosati, 2018) qui peut prendre la forme de sélections, de tris de contenus présents sur le web pour les restituer de manière organisée. Ces facteurs peuvent être des pistes pour mieux cerner cet intérêt croissant du milieu de l'éducation en France pour les Communs.

En parallèle de ce cela, il est important de mentionner certains travaux qui encouragent le travail autour des Communs dans l'École. Michel Briand (2015) expliquait que « le travail en réseau, la coopération, le souci des Communs » n'étaient pas des habiletés travaillées à l'école. Les Communs seraient pour lui une manière de tendre vers une société plus solidaire, plus coopérative et notamment à l'échelle locale. Hervé Le Crosnier (2016) quant à lui, met en avant cette idée de « Faire entrer les Communs de la connaissance dans l'école » car, pour lui, participer aux Communs c'est développer un « savoir-être citoyen » dans une logique de partage. Ce qui par ailleurs est compatible avec les objectifs visés par le Ministère de l'Éducation nationale, avec par exemple le domaine 3 du Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture (SCCC) « la formation de la personne et du

citoyen ». Pour Le Crosnier, il est nécessaire de ré-introduire le collectif, la participation dans l'école et cela peut passer par des projets pédagogiques, des activités variées autour des Communs de la connaissance. Plus récemment, Marion Carbillet et Hélène Mulot (2019) envisagent la théorie des Communs comme faisant évoluer les pratiques scolaires en invitant notamment à aider les élèves à apprendre de manière durable pour leur permettre de trouver les ressources et les connaissances nécessaires, à favoriser chez eux le goût pour le partage des connaissances durant leur vie, et enfin elles cherchent à développer chez les élèves, que ce soit individuellement et collectivement, leur pouvoir d'agir sur le monde qui les entoure. Louise Merzeau (2017) rejoint ces idées en décrivant l'enseignement des Communs comme une orientation pédagogique permettant d'initier au travail collaboratif mais aussi au partage enrichissant les Communs de la connaissance au-delà même de l'École. Selon elle les Communs à l'École prennent tout leur sens car permettant de travailler autour de plusieurs enjeux, pédagogiques, démocratiques, éthiques, philosophiques mais aussi car ils constituent une forme de critique face aux dispositifs et aux modes de gouvernance.

1.2.2 Des Communs de la connaissance à l'École bien identifiés

Concernant l'utilisation des Communs dans l'enseignement en France, il faut savoir qu'il existe une diversité de ressources issues du mouvement des Communs assez bien identifiée. En effet, Hélène Mulot (2014) recense cinq types de ressources comme étant des Communs de la connaissance dans le milieu de l'enseignement : d'abord, les ressources produites par des enseignants et qui sont partagées sous des licences Créative Commons ou d'autres licences libres. Ensuite les Ressources Éducatives Libres (REL) qui sont définies par l'UNESCO (2002) comme « des matériaux d'enseignement, d'apprentissage ou de recherche appartenant au domaine public ou publiés avec une licence de propriété intellectuelle permettant leur utilisation, adaptation et distribution à titre gratuit ». On peut par exemple citer ici l'association Sésamath qui propose la création, le partage, la mutualisation de ressources en lignes libres et gratuites et qui se base sur cette volonté de mettre en commun des biens informationnels (Nissen, Poyet, Soubrié, 2011, 2017). Mulot évoque aussi les ressources produites par les élèves à condition que, comme l'explique la professeure documentaliste Anne Sophie Domenc (2016), les ressources produites par ces élèves soient créées à partir de ressources libres de droit, ou encore que ces nouveaux contenus créés par les élèves soient placés à leur tour dans le domaine public (ou au moins sous une licence libre). Hélène Mulot mentionne ensuite les données ouvertes qui sont défini par Légifrance (2014) comme étant des « données qu'un organisme met à la disposition de tous sous forme

de fichiers numériques afin de permettre leur réutilisation ». Et enfin il faut évoquer les productions institutionnelles et culturelles qui ont été libérées à travers les musées, les centres d'archives ou encore les bibliothèques (exemples Gallica ou Européana). En plus de cela, dans les établissements scolaires, on peut rajouter des initiatives plus « matérielles » autour des Communs. Imaginé pour la première fois par David Darts (2011), les PirateBox (aussi appelé BiblioBox ou CDIBox) peuvent être défini comme un « dispositif de partage de ressources numériques (livres électroniques, vidéos, musique, logiciels, photos) » qui permet aux utilisateurs de télécharger et déposer des documents (Fourmeux, 2015). Dans les CDI en France, certains professeurs documentalistes choisissent également de mettre en place des CDIBox dans les années 2010, dans le but double de mettre à disposition des ressources qui répondent aux besoins des enseignants et des élèves, et de participer à la diffusion des Communs de la connaissance (Font, 2016). La CDIBox peut être un outil efficace pour éduquer aux Communs et plus globalement participer à la diffusion des Communs de la connaissance mais aussi en permettant aux groupes d'élèves, à une communauté de gérer et maintenir un bien commun.

Par ailleurs, concernant les Communs, il est important de prendre en compte la communauté qui gère ces deniers. En effet, dès les premiers travaux d'Elinor Ostrom (1990) mais aussi au cours de ceux réalisés plus tard avec Charlott Hess (2007), il est souligné l'importance des communautés dans la création et le maintien des Communs. Plus récemment, Jean-Michel Salaün (2012) souligne l'importance de ces communautés qui soutiennent véritablement selon lui l'existence même des Communs. Par conséquent, dans le contexte scolaire, il est important d'identifier les différentes communautés qui peuvent s'organiser pour gérer et protéger ces ressources face aux enclosures ou tout simplement face à des usages qui peuvent mettre en danger ces ressources. Encore une fois, Hélène Mulot (2014, 2015) a bien synthétisé ces différentes communautés. Selon elle, il existe bien sûr tout d'abord les communautés d'enseignants (qui se sont constituées par le biais de l'autoformation (avec l'exemple des MOOC), de la mutualisation en ligne ou autour de la production de contenus ou pour répondre à des besoins spécifiques et/ou locaux). Mulot mentionne également les communautés d'élèves qui peuvent se constituer autour d'un projet en classe mais également dans des projets de centres d'intérêt (création d'un journal scolaire, club lecture, CDIBox etc.). Enfin, Mulot évoque des communautés d'intérêt qui dépassent le cadre enseignant comme avec l'exemple du réseau coopératif local d'acteurs de l'information-documentation du Pays de Brest : Doc@Brest. Ces communautés sont notamment cités sur le site web d'information et d'accompagnement des professionnels de l'éducation Eduscol en

mettant en avant le rapport *Ambition Numérique* (2015) évoquant la communauté des professeurs et l'importance de leurs productions pédagogiques pour les établissements scolaires, mais surtout l'importance de partager, de mettre en commun ces ressources à l'intérieur des établissements. Plus largement, ce rapport appelle à encourager les pratiques de partage, de collaboration au-delà de l'établissement et rejoint donc « les communautés d'intérêt qui dépasse le cadre enseignant » décrites par Hélène Mulot (2014, 2015). Cependant, il est important de mentionner ici la notion de coût de participation à l'intégration dans une communauté existante à travers notamment l'incorporation de codes et de compétences propres à cette communauté. En effet, Gilles Sahut et Karen Chabriac (2015) ont particulièrement mis en évidence cette idée dans le monde scolaire. Dans le cadre d'un Wikiconcours⁵, Ils expliquent, en citant le travail de Dominique Cardon (2009, 2012), que le processus d'intégration des novices (ici une classe d'élèves) passe par un apprentissage de règles, de savoir-faire pour participer à l'encyclopédie. Cet apprentissage passerait alors par des échanges avec d'autres participants plus expérimentés, mais aussi par des corrections, des révocations qui permettent de repérer les erreurs que le novice a commises, ou d'éventuelles lacunes (Cardon, Levrel, 2009 ; Cardon, 2012). Cet exemple illustre cette notion de coût de participation, que l'on a évoqué plus haut, qui doit être prise en compte quand on parle des Communs et des communautés qui les gèrent, et qui peut s'avérer être un frein à l'intégration dans une communauté existante. De plus, il est nécessaire ici de questionner la possibilité qu'ont ces types de communautés de s'organiser pour gérer et maintenir des Communs dans des établissements. En effet, pour les communautés enseignantes, il est nécessaire d'être conscient du contexte dans lequel on travaille. D'un côté les professeurs documentalistes disposent d'une certaine liberté pédagogique, et d'un autre côté ces enseignants sont soumis à des cadres réglementaires (règlements intérieur, programmes, projets d'établissement etc.), qu'Erick Paulmaz (2006) identifie parmi les « freins à l'innovation » car pouvant limiter cette capacité à mettre en place des règles d'auto-gouvernance. Par conséquent, il faut mentionner le rôle de l'institution scolaire qui a préalablement défini des droits et des devoirs pour les élèves et qui, de fait, limite également la capacité à construire des règles, la marge d'autonomie des communautés d'élèves.

1.2.3 Les Communs comme levier d'enseignement

Après avoir vu que la diversité des ressources issue du mouvement des Communs et des communautés, qui permettent de créer et maintenir ces Communs, sont en France assez

⁵ Concours visant à la rédaction d'articles sur l'encyclopédie Wikipédia

clairement identifiés, notamment à travers le travail d'Hélène Mulot (2014, 2015, 2016), il est maintenant important de voir plus précisément les liens entre l'enseignement et les Communs.

Certaines prises de parole, plutôt militantes (comme au regard de l'article de Louise Merzeau et Hélène Mulot (2017), expliquent que pour répondre à la demande institutionnelle de formation des élèves au numérique, les Communs peuvent être un « levier pour l'enseignement du numérique à l'école ». En effet, l'enseignement des Communs à l'école permettrait d'appréhender divers enjeux pédagogiques, démocratiques, éthiques, philosophiques et permettrait de développer un « apprentissage critique des dispositifs, des modes de gouvernance et des logiques communautaires ». Elles ajoutent que cela fait des élèves des individus plus acteurs de leur vie numérique, ce qui rejoint en partie l'idée d'Hervé Le Crosnier (2016) quand il parle de travailler autour des Communs pour développer un certain « savoir-être citoyen ».

Ainsi dans cette logique, les Communs ont fait l'objet de nombreuses initiatives pédagogiques en France et il s'agit ici d'en évoquer quelques unes pour mieux saisir l'utilisation des Communs dans le milieu de l'enseignement. Marion Carbillet, Hélène Mulot et Muriel Almayrac (2016) ont réalisé un article synthétique permettant d'appréhender les initiatives pédagogiques qui ont été mis en place en France dans des établissements scolaires. Pour elles, les Communs ont leur place dans l'Éducation aux Médias et à l'Information (EMI) et permet de développer chez les élèves une certaine capacité à enrichir et préserver des Communs à partir de notions info-documentaires. Elles évoquent par exemple des séquences pédagogiques concrètes autour de thématiques comme: « Être auteur », « droit à l'information » (exemple : produire un message promotionnel vidéo en utilisant des images libres de droits avec un travail autour des licences Creative Commons, rédiger un article sur un site collaboratif comme Wikipédia ou Vikidia). On observe aussi des ateliers autour de l'éditorialisation, avec par exemple des séances autour de l'initiation au document de collecte et l'éditorialisation de leur contenu avec l'outil Storify. La redocumentarisation à travers un projet EMI visant à créer un nouveau document à partir d'images d'archives qui a permis de faire se questionner les élèves sur l'instabilité des documents numériques, les nouvelles significations que la redocumentarisation donne aux informations portées par le document, les outils utilisés, le rôle d'une communauté, ici la classe, pour gérer au mieux cette ressource etc. Par ailleurs, travailler autour des Communs peut se faire à travers la gestion d'un Commun. En effet, Hélène Mulot (2014) explique qu'enseigner les Communs peut passer par la création et la gestion concrète d'un Commun à l'École, ce qui permet par ailleurs de les préserver tout en les faisant croître. Elle repère différents modes de gestion autour de ces

Communs : le droit d'auteur (avec les licences Creatives Commons), l'éditorialisation de ressources (qui permet de faire réfléchir aux besoins de la communauté et améliorer, valoriser ces ressources), le stockage des ressources (sur des plateformes ouvertes permettant une interopérabilité des outils) et bien sûr se consacrer à porter son attention sur des éventuelles enclosures (comme nous avons pu le voir avec l'exemple des captations de ressources par des entreprises privées). Dans cette optique, la DANE (Délégation Académique pour le Numérique Éducatif) de Lyon (2019) s'est notamment interrogée sur la thématique suivante : "Comment les Communs peuvent-ils nous faire entrer dans la culture numérique ?". Ce groupe de réflexion s'est questionné sur la mise en place de Communs à l'École en évoquant certains pistes comme celle de la boîte à livres, du wiki-mur, de la cour de récréation, etc. Mais il a surtout pu mettre en évidence certaines conditions facilitant la réflexions et la mise en place d'un Commun à l'École en proposant tout d'abord de définir la ressource commune à partager, d'identifier la communauté en charge de ce Commun, d'établir les droits qui portent sur cette ressource, de repérer les risques de dérive et enfin de définir les modalités de régulations pour favoriser le maintien de ce Commun. Un exemple pédagogique de la mise en place d'un Commun à l'École a été mis en évidence par la professeure documentaliste Stéphanie Cheval (2016), à travers l'élaboration avec une classe d'une grainothèque au CDI où il est possible de déposer et d'échanger librement des graines. La mise en place de cette dernière est alors vue comme un objet d'apprentissage info-documentaire qui cherche à travailler la question du « libre » (concernant les informations récoltées et utilisées par les élèves sur la description des graines et sur les graines elle même, utilisation de libre office, recherche d'image libre de droit avec Wikimedias Commons) tout en abordant plus globalement la recherche d'information et le travail de restitution de l'information. Le bilan qui est alors fait est que la mise en place d'un Commun tend à favoriser chez les élèves un travail de compréhension (de l'univers informationnel), de création (à travers l'engagement, la responsabilisation et le développement de la créativité) de partage de biens et de connaissances, et qui participe dans une autre mesure à l'ouverture de l'établissement sur l'extérieur (Cheval, 2016).

Plus globalement, s'inspirant de la grille des « 3C » pour « comprendre, critiquer, créer » de Divina Frau-Meigs (2011), Hélène Mulot (2015) montre que les Communs peuvent être un objet d'enseignement pour les enseignants à travers des séquences, des séances autour de la compréhension (formations aux questions du droit, à la notion de partage, du libre et des espaces et écosystèmes informationnel), de l'esprit critique (en abordant notamment le thème des enclosures, des échanges d'information, de l'accès à l'information, du traitement et de

l'analyse des données personnelles) et autour du développement de la créativité (la publication, le travail collaboratif et des notions de culture de l'information comme la copie, le partage etc.). Dans ce contexte, certains auteurs parlent de « littératie des Communs » (Mulot 2014, 2015 ; Maurel, 2016) pour décrire le fait de « savoir lire/écrire dans une logique de savoirs et connaissances partagés permettant le développement d'une culture numérique citoyenne » (Mulot, 2015). En effet Hélène Mulot ayant montré que pour développer l'autonomie des élèves et leurs capacités à habiter l'écosystème numérique, il est nécessaire de développer de nouveaux enseignements autour de connaissances nouvelles, il s'agit de transmettre des savoirs-faire et des attitudes pour garantir la capacité des futurs citoyens à créer des Communs. C'est ce qu'elle appelle « la littératie des Communs ». Elle explique alors qu'autour de cette dernière se développent deux enjeux : un certain pouvoir d'agir sur le web et un renouvellement des pratiques enseignantes (aussi bien les objectifs que les notions à enseigner et les évaluations).

Ce qu'il faut retenir ici c'est que les Communs dans l'enseignement permettent de travailler autour de ce triptyque « compréhension, esprit critique, création » (Frau-Meigs, 2011 ; Mulot, 2015) et qu'ils permettraient de renouveler les pratiques enseignantes (Merzeau, 2017 ; Carbillet, Mulot, 2019). Il paraît judicieux également de faire remarquer que, concernant le mouvement des Communs, on peut constater des convergences avec les idées et les pratiques du mouvement de l'École Nouvelle, que l'on peut définir comme un courant pédagogique qui défend une participation active des élèves et qui se structure autour de principes, comme le fait que les élèves doivent apprendre en faisant (par la pratique et non uniquement par la théorie), que les savoirs s'acquièrent de manière naturelle, que les règles doivent émaner du collectif pour former de véritables citoyens. Cette Éducation Nouvelle serait une forme « d'éducation à la démocratie qui ne renonce ni à la transmission d'un monde commun ni à la formation de la liberté » (Meirieu, 2012). Cependant, il est également important de mentionner des aspects moins positifs sur le sujet, en particulier dans le cadre scolaire, à travers ce que l'on a évoqué autour du cadre réglementaire qui peut être un frein qui limite la marge d'autonomie des élèves et des enseignants et leurs capacités à construire des règles autour de Communs.

1.3 Les Communs et les professeurs documentalistes

D'après la circulaire des missions des professeurs documentalistes publiée au bulletin officiel de l'Éducation nationale (2016), le professeur documentaliste est un « enseignant et maître d'œuvre de l'acquisition par tous les élèves d'une culture de l'information et des

médias » et contribue ainsi au développement d'un certain esprit critique vis-à-vis des « sources de connaissance et d'information ». Par ailleurs, le professeur documentaliste est également le maître d'œuvre de la mise à disposition et de l'organisation des ressources documentaires des établissements et, de ce fait, il pourrait être plus enclin à s'intéresser au mouvement des Communs. En effet, comme nous l'avons évoqué plus tôt, Hervé Le Crosnier (2016) souligne le fait que les professeurs documentalistes, tout particulièrement, peuvent profiter de leur situation d'interface entre l'école et la dite société de l'information, à la croisée des champs disciplinaires et des savoirs, pour organiser des projets pédagogiques autour des Communs de la connaissance. De ce fait il paraît judicieux d'analyser plus particulièrement à travers la littérature, la relation entre les professeurs documentalistes et le mouvement des Communs.

1.3.1 Un regain d'intérêt important dans le milieu des professeurs documentalistes

En France, on note un regain d'intérêt pour les Communs dans la profession au cours des années 2010 comme on peut le voir à travers le travail de Mulot (2015). En effet, elle fait remonter l'engouement pour les Communs à l'occasion de l'appel pour la constitution d'un réseau francophone autour des Biens Communs de VECAM en 2012. VECAM est une association analysant les questions sociétales liées aux technologies de l'information et de la communication et mettant en avant des usages solidaires et citoyens du numérique notamment à travers les Communs (Peugeot, 2001). Cette association avait notamment coordonné un ouvrage sur les biens Communs de la connaissance en 2011 qui s'intitule *Libres savoirs* et qui revenait sur la notion de biens communs de la connaissance. En juillet 2012, l'association appelle à contribuer à un large mouvement en faveur des biens Communs, en organisant notamment débats et rencontres⁶. La même année est également créé le collectif Savoirscom1 par deux bibliothécaires Silvère Mercier et Lionel Maurel ; ce collectif vise, selon leur manifeste⁷(2012), à promouvoir l'approche des biens Communs dans les politiques publiques de l'accès à l'information. D'après Hélène Mulot (2015), cet appel aurait été relayé par certains professeurs documentalistes. Par ailleurs, l'année d'après a lieu la première journée professionnelle consacrée aux Communs dans l'enseignement qui s'est déroulée dans l'académie de Rouen en 2013 comme nous l'avons évoqué plus tôt (Domenc, 2016). Cette formation est à destination des professeurs documentalistes et montre l'intérêt grandissant de

6 VECAM, 2012. Vecam - Appel pour la constitution d'un réseau francophone autour des Biens Communs. 2012. [Consulté le 5 mai 2020]. Disponible à l'adresse : <https://vecam.org/archives/article1255.html>.

7 SAVOIRSCOM1, [sans date]. Le manifeste de SavoirsCom1. [Consulté le 5 mai 2020]. Disponible à l'adresse : <http://www.savoirscom1.info/manifeste-savoirscom1/>.

la profession pour ce mouvement. On peut également noter le fait qu'en 2016 les Communs ont été le sujet de l'épreuve de maîtrise de savoirs académique lors du CAPES de documentation. De ce fait, on peut dire que, dans la profession, le mouvement des Communs suscite un intérêt certain ; comme le montre Mulot (2015) d'autres journées académiques ont vu le jour comme la journée académique de Rouen en 2014 autour de la « conception d'une formation pour des élèves sur le thème des Communs » ou encore le fait que le sujet des Communs soit abordé dans d'autres formations comme on peut le voir avec l'exemple d'un MOOC (Massive Open Online Course ou cours en ligne ouvert et massif) à Besançon dont un des axes était centré sur les biens Communs.

En parallèle, il faut également noter le travail de recherche qui s'est développé en lien avec les Communs. En effet, il faut citer ici le travail d'Hélène Mulot qui a d'abord écrit sur les Communs à travers un blog⁸ puis a réalisé des articles pour le site mutualiste de professeurs documentalistes « Doc pour Docs » ; la professeure documentaliste a également réalisé un mémoire de recherche autour de la question de la littératie des Communs (Mulot, 2015). On peut remarquer que le sujet des Communs a également été bien abordé à travers le travail d'Hervé Le Crosnier (2009, 2011, 2015, 2016, 2018) qui tout en questionnant les enjeux autour des Communs, est convaincu de son utilité dans le milieu de l'éducation notamment à travers les professeurs documentalistes (Le Crosnier, 2016).

Enfin, en 2016, deux revues professionnelles de professeurs documentalistes ont consacré un dossier sur le sujet des Communs illustrant encore ce lien qui s'est créé entre la profession et le mouvement des Communs. En effet, la revue InterCDI a publié un dossier coordonné par Hélène Mulot qui visait à mettre en avant quelques pistes pédagogiques en lien avec les Communs. Ce dossier consacre d'ailleurs l'idée d'une nécessité de « développer une conscience partagée » et invite à placer les notions de redocumentarisation et d'éditorialisation évoquées plus tôt au centre des situations d'enseignement, pour favoriser l'apprentissage d'une littératie des Communs par les élèves avec une place importante du rôle du professeur documentaliste dans ce processus. En décembre de la même année, la revue professionnelle Médiadoc de l'APDEN (Association des Professeurs Documentalistes de l'Éducation nationale) consacre à son tour un dossier sur les Communs de la connaissance. Celui-ci participe à faire connaître des situations pédagogiques autour des Communs tout en explicitant les notions autour de mouvement des Communs et de ses caractéristiques. Ce dossier appelle également à « faire entrer les Communs de la connaissance à l'école » (Le

⁸MULOT, Hélène, [sans date]. L'odyssée d'Ln : je tisse m@ toile. [Consulté le 5 mai 2020]. Disponible à l'adresse : <http://odyseedln.over-blog.com/>.

Crosnier, 2016) à travers particulièrement les professeurs documentalistes (Maurel, 2016). Plus récemment, il faut évoquer l'ouvrage de Marion Carbillet et Hélène Mulot « À l'école du partage : Les Communs dans l'enseignement » (2019) qui décrivent les Communs de la connaissance comme un véritable « souffle » sur l'enseignement en France et qui place encore ici les professeurs documentalistes au cœur d'un « nouveau » tout en mettant en avant de nombreuses pistes pédagogiques. Ces publications contribuent à ancrer le mouvement des Communs dans la profession, dans la culture professionnelle et il convient maintenant d'étudier les raisons de cet ancrage, de cette appropriation du mouvement des Communs par le corps des professeurs documentalistes.

1.3.2 Les raisons de l'utilisation des Communs par les professeurs documentalistes

En France, peu d'études se sont consacrées aux raisons de cet ancrage des Communs chez les professeurs documentalistes. Lionel Maurel (2016) questionne les raisons de cet écho chez les professeurs documentalistes de la notion des Communs. Il explique alors que les modifications de nos environnements numériques, qui ont engendré un bousculement des notions d'information et de document, inciteraient les professeurs documentalistes à interroger les contenus d'enseignement et les pratiques de la profession. De plus, selon lui, les Communs permettent d'enrichir la réflexion car ils permettent une nouvelle approche du numérique, en questionnant les notions de droit d'auteur, d'accès au document et à l'information etc. L'une des raisons pour lesquelles les Communs sont utilisés serait donc que cela permettrait de nourrir la réflexion des enseignants puis des élèves dans leurs rapports à l'information, et même plus globalement à accompagner les élèves vers une vision plus éthique, plus réfléchie, plus critique du monde dans lequel ils vont vivre (Carbillet, Mulot, 2019).

Les Communs seraient alors un outil au service de l'enseignant et permettraient de faire travailler chez les élèves des compétences précises. Marion Carbillet, Hélène Mulot et Muriel Almayrac (2016) se posent alors la question de l'existence d'une « pédagogie des Communs » à travers un nombre de postures dans lesquelles placer les élèves. Elles évoquent alors la production de documents (permet de faire travailler les questions de droit d'auteurs dans un objectif de partage), le travail de groupe (savoir fédérer, coopérer etc.), la prise de conscience des pratiques personnelles des élèves (pour les questionner, les conscientiser) ou encore faire s'impliquer et s'approprier l'espace du CDI (en proposant notamment des espaces modulables que les élèves peuvent faire évoluer en fonction des besoins).

Toujours pour essayer de saisir les raisons de l'incorporation des Communs dans les pratiques des professeurs documentalistes, on peut citer le travail d'Hélène Mulot (2014) qui a identifié, parmi les communautés participant à la création et au maintien des Communs dans l'École que l'on a évoqués plus haut, les communautés des enseignants qui se sont développées autour des Communs. Elle souligne par ailleurs le fait que les communautés de professeurs documentalistes en particulier se seraient structurées autour de l'autoformation (elle cite alors l'exemple du MOOC de Besançon), du partage et de la mutualisation (comme à travers du site de professeurs documentalistes Doc pour Docs), à travers la productions et le partage de ressources comme les REL et enfin autour de besoins spécifiques et/locaux. Toujours dans cette idée, les réseaux professionnels de professeurs documentalistes peuvent représenter un levier pour le développement de Communs numériques à travers notamment les listes de diffusions, les blogs, des sites mutualistes comme Doc pour Docs etc. et favoriserait des pratiques de partage calquées sur le modèle des Communs (Carbillet, Mulot et Almayrac 2016). Ces différentes raisons pourraient être à l'origine de l'incorporation des Communs dans les pratiques des professeurs documentalistes.

Les raisons de l'utilisation des Communs par les professeurs documentalistes peuvent également être une réponse à des besoins de ressources. En effet, Olivier Ertzscheid (2011) considère par exemple les REL comme des biens Communs de l'enseignement capables de proposer des documents pédagogiques adaptés aux « nouvelles modalités d'accès, de production, de diffusion et de consommation » des documents induites par le numérique. Marion Carbillet, Hélène Mulot et Muriel Almayrac (2016) montre également que certains enseignants entrent dans les Communs par besoin de ressources en ligne réutilisables, par exemple des documents sous licences Creative Commons ou des documents libérés par des institutions. Cela permet alors aux enseignants d'imaginer de nouveaux projets créatifs autour des Communs. Cependant, toujours dans le même article, elles expliquent également que l'utilisation et la promotion d'outils libres et collaboratifs, qui peuvent être issus du mouvement des Communs, relèvent d'un engagement de la part des professeurs documentalistes. Elles évoquent alors les logiciels de bureautique libres (comme Libre office, Open office ou les outils numériques proposés par l'association Framasoft) qui peuvent être contraignants. D'autant plus que les élèves n'ont pas l'habitude de les utiliser et c'est alors aux professeurs documentalistes de persévérer et d'explicitier ce choix et de s'engager dans cette démarche. Concernant l'utilisation d'outils pour le web, devant l'habitude des élèves mais aussi des enseignants à utiliser des outils propriétaires, utiliser des outils libres comme ceux proposés par Framasoft est également considéré un engagement.

Il s'agit alors de se demander si l'incorporation des Communs dans l'enseignement, dans la pratique des professeurs documentalistes, découle de la profession ou s'il s'agit d'un choix personnel, d'un engagement. Si l'on se limite aux textes législatifs, il n'y a pas de mention explicite des Communs dans les missions de professeur documentaliste mais, il est question dans le Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation (2013) « d'intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier » à travers notamment les outils, les ressources numériques pour favoriser le travail collaboratif et aider les élèves à s'approprier les outils de manière critique et créative tout en favorisant des dynamiques d'échanges. De plus, les missions du professeur documentaliste, publiées dans le bulletin officiel de l'éducation nationale (2017) rappellent la nécessité de développer chez les élèves un esprit critique des sources d'informations et des outils numériques notamment à travers l'Éducation aux Médias et à l'Information. Cette circulaire impose aussi de développer une pédagogie favorisant « l'autonomie, l'initiative et le travail collaboratif des élèves, [...] et l'usage des technologies de l'information et de la communication ». Faire travailler les élèves autour des Communs s'inscrit parfaitement dans ces missions mais il est laissé au professeur documentaliste le choix des Communs dans sa pratique. De plus, comme le montre Françoise Chapron (2014) les idées émancipatrices de « l'éducation nouvelle » sont des valeurs de références pour le travail des professeurs documentalistes et cela passe par le développement chez les élèves d'un jugement critique et d'une citoyenneté moderne. Ce qui rejoint par ailleurs l'idée d'Hervé Le Crosnier (2016) quand il soulignait l'importance de « faire entrer les Communs de la connaissance dans l'école » pour développer un certain « savoir être citoyen » chez les élèves. Plus récemment, Pascal Duplessis (2017) explique, lors de son analyse de la circulaire de missions de 2017, que dans la mission enseignante du professeur documentaliste, il y a un éventail de formes de « transmissions » qui sont mises en avant (enseigner, former, intervenir, contribuer etc.) et que même si d'un côté il y a une affirmation d'une formation à l'information-documentation et de l'EMI, d'un autre côté, dans cette circulaire de mission, le professeur documentaliste doit « trouver son propre profil pédagogique ». Ce qui laisse aux professeurs documentalistes le choix de s'emparer, ou pas, des Communs dans leurs pratiques. Hélène Mulot (2016) pense quant à elle que les professeurs documentalistes ont recours dans l'exercice de leur profession à des pratiques de partage s'appuyant sur le modèle des Communs à travers les listes de diffusion professionnelles, les communautés que l'on a évoqué plus tôt, les blogs de professeurs documentalistes etc. De plus, à travers l'EMI et/ou la formation à l'information-documentation, les professeurs documentalistes sont chargés de faire travailler chez les élèves

des capacités autour de la créativité, de la mutualisation, du droit de l'information, de la redocumentarisation, de l'éditorialisation (processus qui consiste à utiliser un dispositif technologique pour mettre des ressources à disposition en y ajoutant une plus-value avec des annotations, des commentaires etc. selon la matrice EMI de 2016), qui sont des compétences très liées aux enjeux entourant le mouvement des Communs (Mulot, 2016). Même s'il faut retenir que ces notions peuvent être enseignées en dehors des Communs, et il s'agira alors à travers ce mémoire, de manière plus concrète et plus approfondie, de voir si les enseignants s'emparent des Communs dans leurs pratiques et si c'est le cas, voir pour quels objectifs. À travers ce mémoire, plus globalement, il s'agira de percevoir, chez les professeurs documentalistes interrogés, si l'utilisation de ressources issues du mouvement des Communs, si l'incorporation des Communs dans les pratiques des professeurs documentalistes, découle de la profession ou si c'est un engagement, un choix personnel.

1.3.3 La médiation documentaire des ressources issues du mouvement des Communs par les professeurs documentalistes

Il s'agira ici et à travers ce mémoire de comprendre les mécanismes de médiations documentaires réalisées par les professeurs documentalistes et notamment vis-à-vis des Communs et/ou des ressources issues du mouvement des Communs. En France, Brigitte Simonnot (2014) explique que la notion de médiation est une notion qui s'est répandue à partir des années 1990 et qui peut se définir comme le fait de créer des liens entre deux entités pour qu'elles se comprennent, comme le fait de « chercher à réinstaurer une communication ». Le travail de médiation à l'ère du numérique consiste pour les professionnels de l'information à chercher à créer des liens, à donner le goût de « l'agir informationnel ». Brigitte Simonnot définit l'agir informationnel comme le fait de comprendre les processus de traitement et d'accès à l'information mais aussi comme le fait de réaliser une utilisation raisonnée de l'information avec une certaine éthique et dans les usages sociaux (Simonnot, 2014). C'est également préparer les chemins d'accès à l'information en formant les usagers aux outils, aux méthodes pour qu'ils puissent construire leurs propres parcours de recherche. Par conséquent, le rôle du professeur documentaliste dans les médiations des ressources documentaires passerait donc par la formation des élèves à une utilisation responsable, critique de ces ressources. Il s'agirait donc, en particulier avec des ressources issues du mouvement des Communs, de former les élèves au fonctionnement, à une utilisation réfléchie de ces Communs. D'autant plus que, à « l'ère du numérique », la médiation documentaire peut être parfois occultée par cette notion d'accessibilité facilitée à l'information. En effet, Cécile Gardiès

et Isabelle Fabre (2012) explique que dans la société dite de l'information, l'accès à l'information serait de fait facilité par le numérique. Or, elles rappellent qu'une médiation numérique est néanmoins nécessaire d'où l'importance, par ailleurs, de favoriser la rencontre entre des informations et les personnes au sein d'une démarche réfléchie et efficace (Dujol, Mercier, 2017). Il est important de retenir ici que pour favoriser une utilisation consciente des ressources numériques, il est nécessaire de s'interroger sur les dispositifs, les actions qui permettent la mise en œuvre de ces médiations documentaires et en particulier vis-à-vis des ressources issues du mouvement des Communs car fonctionnant de manière particulière.

Concernant les ressources numériques, Jocelyne Corbin-Ménard (2011) a réalisé une étude auprès de différents professeurs documentalistes et montre que pour réaliser cette médiation numérique, une diversité d'outils étaient investis (Netvibes, le site du collège, un blog, un Moodle, l'ENT etc.). Cependant, elle remarque la prédominance des OPAC (Online Public Access Catalog, Interface de consultation d'un catalogue en ligne) qui permettent de mettre en avant des lieux de l'établissement, des activités et des ressources. L'interface des usagers du catalogue est également un moyen de médiatisation du fond avec souvent des espaces signalant les dernières acquisitions, mais aussi des espaces proposant des liens amenant vers des informations, des documents sélectionnés par les professeurs documentalistes. Pour résumer, Jocelyne Corbin-Ménard montre à travers cette étude que même s'il existe une structure commune pour tous les établissements (ENT), il y a une absence de normalisation de l'appropriation de ces outils numériques permettant de laisser de la place à la création pour les professeurs documentalistes notamment au niveau de la médiatisation des ressources. Par ailleurs, le rapport Jules Ferry 3.0 du Conseil National du Numérique (2014) invite à inscrire dans la partie « ressources pédagogiques » de chaque ENT les espaces contributifs des biens Communs, des ressources éducatives libres pour qu'elles soient à la disposition des équipes pédagogiques comme des élèves. Cette médiation documentaire est d'autant plus importante sur l'usage des ressources qu'il a été montré que le déficit de lecteurs consultant une ressource serait dû en partie au manque de recommandation des enseignants mais également au manque de médiation, de mise en relation des usagers avec cette ressource (Bester, Mounier, 2009). On peut également ajouter ici le fait que le professeur documentaliste doit organiser une médiation documentaire dans le but de favoriser l'autodidaxie comme l'explique Jocelyne Corbin-Ménard (2013) en citant le travail de Marie-France Blanquet (2011, 2013), ce qui peut passer par une formation à l'utilisation des Communs.

Concernant la médiation documentaire de ressources issues du mouvement des Communs, Louise Merzeau (2016) a étudié en particulier la relation entre les Communs numériques et le public étudiant et a essayé d'identifier ce qui fait obstacle à l'adoption de la philosophie des Communs et les difficultés que ce concept représente pour eux. À travers une approche plutôt militante, elle explique que pour les étudiants, le partage consiste à envoyer à leurs proches des messages pouvant, bien sûr, partager de l'information et des contenus issus d'une source externe. Pour autant, selon elle, ces partages ne sont pas réalisés et perçus comme une mise en commun de ressources au profit d'une communauté, « la communication restant ici interindividuelle et relativement linéaire ». Par ailleurs, les étudiants sont familiarisés avec un usage des biens numériques toujours disponibles où ils se servent directement des ressources ou en contournant les barrières légales ou techniques. La pratique des étudiants ne se heurte donc pas beaucoup aux verrous des enclosures. Car ne cherchant que rarement à redocumentariser, Merzeau montre que les étudiants ne perçoivent pas que certaines données ne sont pas ouvertes (elle cite alors l'exemple des cartes de Google Maps ou les droits d'auteurs sur des images ou des livres numériques). D'après la position militante de Louise Merzeau, « La sensation de facilité » implantée dans les représentations des étudiants doit être combattue, pour qu'ils saisissent les enjeux autour des Communs de la connaissance (Merzeau, 2016). Il s'agira ici pour les professeurs documentalistes de faire prendre conscience aux élèves des risques qui planent sur ces Communs et de favoriser une médiation documentaire des ressources issues du mouvement des Communs qui peut d'ailleurs se faire autour de séquences ou de projet en classe. En effet, Solène Font (2016) a expérimenté la mise en place d'une CDIBox, dont nous avons expliqué le fonctionnement plus tôt, en tant que dispositif de médiation numérique. Les élèves peuvent accéder à des fichiers déposés par les enseignants mais aussi à leur tour également déposer leurs productions. Les professeurs documentalistes s'emparent des CDIBox pour mettre à la disposition des enseignants et des élèves des ressources dont ils ont besoin mais également pour participer à la diffusion des Communs de la connaissance. L'expérimentation de Solène Font est liée aux réflexions de Louise Merzeau car dans un environnement où les jeunes élèves peuvent accéder gratuitement et assez facilement à beaucoup de contenus sur le web, les enjeux autour des Communs de la connaissance sont alors difficile à intégrer. La CDIBox permet alors des activités permettant de rendre l'élève plus créateur et moins consommateur avec par exemple des ateliers d'écriture à partir d'images d'archives, la réalisation de book trailer à partir d'images libres de droit etc. La CDIBox permet de jouer le rôle d'outil pour stocker les matières premières pour des futures créations mais est également un instrument pour diffuser des œuvres créées par les

élèves. Ce qui permet de sensibiliser ces derniers aux enjeux soulevés par les Communs de la connaissance tout en venant compléter l'offre documentaire dans les CDI et d'initier les élèves à la création, la gestion, la gouvernance d'un Commun (Font, 2016). Au vu de ces informations, il s'agira dans ce mémoire de chercher à savoir comment concrètement les professeurs documentalistes réalisent cette médiation documentaire vis-à-vis des ressources issues du mouvement des Communs, s'ils la réalisent, et en particulier si l'argument des Communs apparaît parmi les arguments pour valoriser des ressources dans le CDI ou dans les espaces numériques.

Pour conclure, après avoir défini les caractéristiques des Communs et avoir mis en avant les enjeux qui y sont liés, nous avons vu qu'il y a, depuis le début des années 2010, un certain regain d'intérêt pour les Communs dans l'éducation. Comme le montre Hélène Mulot (2015), cet intérêt croissant toucherait plus particulièrement les professeurs documentalistes car ils sont « à la croisée des champs disciplinaires et des savoirs » et par conséquent plus à même d'organiser des projets pédagogiques autour des Communs de la connaissance (Le Crosnier, 2016). De plus, nous avons remarqué que si le sujet des Communs, de manière générale mais aussi dans l'éducation, a été plutôt étudié en France et notamment par l'intermédiaire de professionnels ou de chercheurs plutôt engagés, il n'existe pas d'étude qui se pose la question de sa représentation dans le milieu enseignant. Cela pourrait s'expliquer par le caractère relativement nouveau et teinté de militantisme de ce domaine qui causerait pour l'instant un nombre relativement faible d'études sur le sujet. De ce fait, il est tout à fait justifié de s'intéresser aux relations que les professeurs documentalistes entretiennent avec le mouvement des Communs et les ressources qui y sont liées. On peut donc se demander concrètement quelles sont les représentations et les relations qu'entretiennent les professeurs documentalistes avec le mouvement des Communs dans leur profession. Dans le cadre de notre étude, il s'agira alors d'étudier plus précisément si l'argument des Communs est un argument pertinent dans la valorisation des ressources au CDI et dans les espaces numériques. Dans cette logique, il sera nécessaire également de situer le degré de connaissance des professeurs documentalistes vis-à-vis des Communs. Plus particulièrement centré sur la pratique enseignante des professeurs documentalistes, il sera intéressant de voir comment ces derniers s'emparent ou pas des Communs en tant qu'outil d'enseignement mais aussi en tant qu'objet d'enseignement, notamment dans le cadre de l'EMI, tout en analysant la perception de ces ressources pour les professeurs documentalistes dans l'apprentissage des élèves. Enfin, il s'agira d'analyser la relation entretenue entre la profession des professeurs documentalistes

et le mouvement des Communs. Afin de répondre à ces questions de recherche, il semble judicieux d'adopter une approche inductive permettant de mettre en exergue des caractéristiques autour des professeurs documentalistes dans leurs relations et leurs perceptions autour des Communs de la connaissance.

Partie 2 : Méthodologie

Afin de questionner la perception des professeurs documentalistes vis-à-vis des ressources issues du mouvement des Communs, l'approche inductive semble ici pertinente. Cette approche consiste à partir de l'observation pour aller vers une explication plus générale. Cette approche nous permettra donc de faire remonter des caractéristiques autour des professeurs documentalistes dans leurs relation aux Communs de la connaissance. Pour ce faire, dans une première partie, nous expliciterons le choix de la démarche qualitative et la méthode utilisée. Ensuite, nous présenterons les caractéristiques de l'échantillon avec notamment le tableau synoptique des enquêtés. Après cela, nous expliquerons comment nous avons mis en place les entretiens et leurs déroulements et enfin nous présenterons le fonctionnement du traitement des données.

2.1 Le choix de la démarche qualitative et de l'entretien semi-directif

La démarche qualitative a été retenue dans le cadre de cette recherche car elle permet de donner un accès aux raisons d'agir des acteurs, aux points de vues des professeurs documentalistes. En effet, elle permet concrètement de comprendre les logiques qui motivent les actions des enquêtés et de saisir leurs représentations d'un phénomène, ce qui correspond parfaitement à ce que nous cherchons à questionner à travers cette enquête. La démarche qualitative est tournée vers la compréhension (Charmillot, Dayer, 2007) et essaie de saisir comment les individus agissent et pensent dans un contexte particulier (Dumez, 2011, 2016). Cette approche qualitative est liée à la démarche inductive (Mucchielli, 2009) qui, contrairement à la démarche déductive qui implique de partir d'une hypothèse, permet au chercheur d'établir des énoncés généraux à partir de l'observation de phénomènes ou des liens entre ces derniers (Bréchon, 2011). Selon David Thomas (2006), cette démarche inductive permet de tout d'abord condenser les données brutes, d'établir des liens entre les questions de recherche et les catégories autour de ces données et enfin de développer un cadre de référence à partir de nouvelles catégories émergentes (Thomas, 2006). Par conséquent, comme nous l'avons vu, nous avons adopté une démarche qualitative qui semble être la plus adaptée pour recueillir les points de vue, les raisons d'agir et les perceptions des professeurs documentalistes sur le sujet des Communs et il s'agira de lier les données proposées par les enquêtés à nos sous-questions de recherche.

Afin de servir cette démarche qualitative, nous avons choisi de réaliser des entretiens semi-directifs permettant d'aborder des questionnements autour des Communs tout en ne bridant pas la parole de l'enquêté. Alain Blanchet et Anne Gotman (2007) définissent les entretiens comme une situation où un individu obtient des informations auprès d'un enquêté à travers une rencontre, un échange entre l'enquêteur et l'enquêté. L'entretien permet à l'enquêté de « s'engager activement dans les questions » et de recueillir des avis multiples pour une même question (Kaufman, 2011). Pour ces raisons, l'enquête par entretien nous permet ici de nous intéresser aux pratiques des professeurs documentalistes mais aussi aux représentations, aux perceptions qu'ils ont du mouvement des Communs car permettant de faire apparaître les processus, les raisons et les « comment » de leurs actions (Blanchet, Gotman, 2007). Parmi les trois types d'entretiens qualitatifs qui existent (l'entretien directif, l'entretien semi-directif et l'entretien non directif), nous avons retenu l'entretien semi-directif qui se caractérise par une série d'interrogations ouvertes permettant à l'interrogé d'approfondir son discours et sa réflexion assez librement (Bréchon, 2011). Dans le but de mettre en place cette méthode, nous avons élaboré un guide d'entretien⁹ autour de nos différents axes de recherche.

2.2 Les caractéristiques de l'échantillon

Dans le cadre de cette étude, nous avons interrogés dix professeurs documentalistes de l'académie de Toulouse dont l'ancienneté dans le métier va de 5 à 18 ans, même s'il faut tenir compte du fait que certains sont professeurs documentalistes depuis peu mais ont été enseignants pour l'Éducation nationale auparavant. Les professeurs documentalistes sont en poste dans des établissements différents : quatre interviennent en lycée et les six autres travaillent en collège. Les critères de choix ont été d'une part d'interroger à peu près autant de professeurs documentalistes en collège qu'en lycée, et d'autre part le volontariat et l'envie de participer à l'enquête de la part des enseignants. Le recrutement s'est déroulé soit par l'intermédiaire de professeurs documentalistes en poste et de leurs réseaux, soit par contact par courrier électronique. Ces entretiens se sont déroulés entre le 13 mars 2020 et le 7 mai 2020 et ils ont tous été réalisés sous la forme d'entretiens semi-directifs individuels, majoritairement par téléphone. Les prénoms des enquêtés ont été anonymisés.

⁹ Cf'annexe 1 en fin de mémoire

Le tableau synoptique des enquêtés

Prénom des enquêté.e.s	Date de l'entretien	Durée	Ancienneté en tant professeur documentaliste	Type d'EPLE
Lucie	13/03/2020	13 min	10 ans	Lycée
Laure	13/03/2020	21 min	18 ans	Lycée
Éléonore	19/03/2020	27 min	18 ans	Collège
Annabelle	27/03/2020	12 min	17 ans	Lycée professionnel
Emma	27/03/2020	19 min	5 ans	Collège
Margot	27/03/2020	22 min	5 ans	Collège
Michelle	10/04/2020	26 min	15 ans	Collège
Françoise	06/05/2020	29 min	16 ans	Collège
Rémi	06/05/2020	14 min	12 ans	Collège
Mégane	07/05/2020	12 min	7 ans	Lycée

2.3 La mise en place des entretiens et le déroulement

2.3.1 Le guide d'entretien

Pour mener les entretiens, nous avons élaboré un guide d'entretien qui vise à avoir une certaine base pour faire parler la personne interrogée autour de nos thèmes de recherche tout en permettant de favoriser le dévoilement de soi grâce à une certaine dynamique conversationnelle (Kaufman, 2011). Le guide d'entretien¹⁰ est constitué de questions ouvertes regroupées en axes se rapportant aux sous-questions de recherche : l'argument des Communs dans la valorisation des ressources au CDI et dans les espaces numériques, le degré de connaissance des professeurs documentalistes vis-à-vis de ces ressources, les Communs en

¹⁰ Cf annexe 1 en fin de mémoire

tant qu'outils d'enseignement et en tant qu'objet d'enseignement, et enfin la relation entretenue entre les professeurs documentalistes et le mouvement des Communs.

2.3.2 Lieu et matériel

Tous les entretiens se sont déroulés entre le 13 mars 2020 et le 7 mai 2020. Cependant, seulement les deux premières participantes ont été rencontrées physiquement dans leur établissement. Ces deux entretiens ont été réalisés dans des lieux calmes et les entretiens étaient individuels ce qui a permis de favoriser la libre expression. Les huit autres entretiens se sont déroulés par téléphone puisque ils ont été réalisés durant la période de confinement de 2020. Tous les entretiens ont été enregistrés à l'aide d'un dictaphone numérique afin de pouvoir les exploiter lors de l'analyse des données.

2.3.3 Procédure

Les entretiens s'échelonnent entre 12 et 29 minutes et se sont déroulés de la manière suivante : tout d'abord je me suis présenté et j'ai présenté mon sujet de recherche et les raisons pour lesquelles je les ai contactés. J'ai ensuite demandé aux enquêtés de me décrire leurs parcours universitaire et puis en tant que professeur documentaliste. J'ai également précisé, avant de commencer l'entretien, que les enquêtés étaient libres d'arrêter l'entretien quand ils le désiraient et qu'ils étaient libres de répondre ou pas aux questions. J'ai précisé aussi que toutes les réponses, même lacunaires, sont les bienvenues car j'essayais de dresser un panorama des représentations, des pratiques ou des non-pratiques des professeurs documentalistes vis-à-vis des Communs dans l'enseignement. J'ai également rappelé que l'entretien était enregistré pour retranscrire fidèlement leurs propos et que les données allaient être anonymisées. Ensuite, la procédure pour mener les entretiens était de se servir du guide d'entretien pour poser des questions ouvertes et d'utiliser de diverses techniques de relance, de reformulation de propos et de synthèse partielle afin de recueillir les informations les plus pertinentes. La conduite de l'entretien a suivi celle proposée par Pierre Bréchon (2011) et a été réalisée de manière à libérer la parole des enquêtés tout en nouant une relation de confiance avec les participants afin de favoriser une expression des idées la plus libre possible. En fin d'entretien j'ai également demandé aux enquêtés de rajouter, s'il le souhaitaient, quelque chose concernant leur perception des Communs.

2.4 Le traitement des données

Concernant le traitement des données, nous avons tout d'abord retranscrit fidèlement et entièrement les enregistrements des entretiens. Une fois cette étape faite, nous avons fait le choix de réaliser une analyse thématique transversale. En effet, au fur et à mesure des entretiens, nous avons commencé à remarquer des similitudes mais aussi des différences dans les représentations des interviewés vis-à-vis des ressources issues du mouvement des Communs. De ce fait, nous avons choisi de réaliser une analyse thématique transversale ou analyse « horizontale » qui permet de s'intéresser aux discours recueillis sur chaque thématique auprès des enquêtés (Abrial, Louvel, 2011). On peut définir l'analyse thématique comme une analyse de contenu permettant d'identifier, de comparer « les sens des discours pour mettre à jour les systèmes de représentations véhiculés par ces discours » (Blanchet, Gotman, 2007). Cela permettra ici de regrouper dans des thématiques les propos des professeurs documentalistes afin de faire ressortir des axes principaux pour répondre aux questions de recherche initiales. Il s'agit ici de passer d'une démarche qui repose sur la logique de chaque individu à une démarche plus transversale avec une logique thématique qui concerne toutes les données recueillies (Blanchet, Gotman, 2007). Pour établir ces catégories d'analyse, nous avons utilisé nos sous questions de recherche, qui sont également les axes du guide d'entretien, tout en nous laissant la possibilité de créer de nouvelles catégories si nous remarquons des éléments nouveaux lors de l'analyse des données des entretiens.

Pour conclure ici, il faut retenir que la méthode qualitative, assez souvent utilisée en sciences humaines et sociales, semble être la plus adaptée pour répondre aux besoins de notre objet d'étude. En effet, elle permet de s'intéresser en profondeur aux points de vue et aux représentations des enquêtés mais nous invite à rester rigoureux et objectif quant à l'analyse des données et à l'interprétation des résultats.

Partie 3 : Présentation des résultats

L'analyse thématique transversale des données des entretiens¹¹ a permis d'apporter des éléments de réponse à notre question de recherche qui est centrée sur la perception des professeurs documentalistes vis-à-vis des ressources issues du mouvement des Communs et les raisons de leur utilisation ou de leur non-utilisation. Pour rappel, la question de recherche est composée de sous-questions autour de la question de l'argument des Communs dans la valorisation des ressources au CDI et dans les espaces numériques, le degré de connaissance des professeurs documentalistes vis-à-vis de ces ressources, la perception des Communs en tant qu'outils d'enseignement et en tant qu'objet d'enseignement, et enfin, plus largement, la relation entretenue entre les professeurs documentalistes et le mouvement des Communs.

Par conséquent, après un travail d'analyse, quatre catégories principales apparaissent à travers les propositions des enquêtes : les résultats montrent tout d'abord que les enseignants interrogés déclarent porter un certain intérêt aux Communs qu'ils perçoivent comme propice au partage. Dans le cadre particulier de leurs pratiques enseignantes, les professeurs documentalistes expliquent qu'ils investissent les Communs et qu'ils les perçoivent comme ayant pédagogiquement une influence positive sur les élèves tout en reconnaissant que leur utilisation résulte plutôt d'un engagement personnel avec une volonté d'ouvrir l'horizon informationnel des élèves et la compréhension de leur environnement informationnel. Les résultats montrent également que la vision du métier est fortement liée aux Communs mais que paradoxalement l'utilisation des Communs est considérée comme un choix personnel de la part des professeurs documentalistes. Enfin, l'analyse des données a également fait ressortir le fait que la médiation documentaire des ressources issues des Communs reste plutôt limitée avec par exemple l'absence manifeste de l'argument des Communs dans la valorisation des ressources auprès des élèves et des enseignants mais aussi une explication succincte du fonctionnement des Communs par les enseignants interrogés.

3.1 Un intérêt certain pour les Communs qui sont perçus comme propice au partage

Concernant l'intérêt que les professeurs documentalistes portent aux Communs et les connaissances qu'ils ont sur ce sujet mais aussi la manière dont ils ont connu cette notion, nous avons constaté que les participants ont majoritairement découvert ce sujet à travers la

¹¹ Cf les retranscriptions des entretiens en annexes en fin de mémoire

veille professionnelle. On a également remarqué qu'il existe un intérêt pour les Communs de la part des professeurs documentalistes interrogés même s'il reste assez limité. Enfin à travers les données des entretiens, on a pu appréhender les représentations de ces enseignants sur le sujet des Communs à travers des traits caractéristiques dont ils nous ont fait part pour décrire les Communs.

3.1.1 Une prédominance de la veille professionnelle pour un premier contact avec le monde des Communs

Lors des entretiens, il a été question d'évoquer plus globalement les idées que les professeurs documentalistes interrogés avaient vis-à-vis du mouvement des Communs et tout d'abord, concernant la manière dont ils ont découvert le mouvement des Communs, il apparaît que c'est majoritairement à travers la veille professionnelle et les échanges avec d'autres collègues qu'il ont découvert les Communs. En effet, sur les dix enseignants interrogés, sept ont découvert le mouvement des Communs, entre autre à travers la veille professionnelle. Laure explique par exemple qu'elle a découvert ce mouvement à travers la lecture d'une publication sur le site web académique de l'académie de Toulouse : *« le mot des Communs je l'ai vraiment intégré quand il y a eu cette publication d'Hélène Mulot et Marion Carbillet sur le site académique des documentalistes de Toulouse. Donc quand il y eu la publication qui est sortie j'ai lu le titre et je me suis dit « tiens qu'est ce que c'est les Communs ? »*. Françoise explique elle aussi que c'est au niveau de la veille que les enseignants appréhendent en général cette notion : *« je pense que c'est vraiment la veille, ce qu'on voit passer tout le temps au niveau professionnel et l'intérêt de s'y pencher. Après le fait de s'y pencher on va peut être aller creuser ou essayer de faire une formation sur le sujet. Oui je pense que c'est de la veille, c'est perso et ça passe comme ça à mon avis »*. Dans cette logique, certains professeurs documentalistes évoquent les échanges avec d'autres collègues professeurs documentalistes comme le moment qui a fait découvrir les Communs. Par exemple, Michelle évoque sa découverte des Communs à travers les échanges qu'elle a eu avec Hélène Mulot, qu'on a évoquée plus tôt dans ce mémoire : *« je connais Hélène Mulot depuis longtemps, on travaille ensemble depuis longtemps. Et donc c'est elle qui m'a aidé plus ou moins à travailler autour de cette idée là. Donc c'est plus relation entre collègue on va dire »*. Lucie, elle, évoque également l'idée de la veille personnelle mais aussi de la rencontre avec d'autres enseignants : *« C'était principalement à travers la veille ou alors avec la rencontre avec d'autres collègues »*.

Cependant, dans une moindre mesure, les professeurs documentalistes sont entrés dans les Communs à travers des formations professionnelles. En effet, quatre d'entre eux ont découvert les Communs lors de formations professionnelles. C'est le cas par exemple de Annabelle qui explique avoir entendu parler des Communs entre autre à travers des journées de formations professionnelles : « [...] *on a des collègues qui sont assez engagés là-dessus dans l'académie, on a eu une petite formation par Hélène Mulot. Après, il y a Marion Carbillet qui fait de la formation aussi et puis il y a Aline Bosquet qui travaille aussi pas mal là-dessus. C'est vrai qu'elles sont assez impliquées et du coup elles nous partagent beaucoup ce genre d'informations, lors des JDD de documentalistes [...]* ». Rémi évoque également ces formations : « *C'était plus lors de formations avec des collègues du Tarn comme Marion Carbillet et d'autres collègues qui ont travaillé là-dessus* ».

Enfin, seulement trois professeurs documentalistes ont déclaré avoir découvert le mouvement des Communs à travers leur formation initiale ou leur formation pour devenir enseignant. Pour illustrer cela on peut citer les propos de Mégane qui explique avoir découvert les Communs à l'IUFM (Institut Universitaire de Formation des Maîtres) : « *c'est vraiment à l'IUFM que j'ai découvert les Communs avec des professeurs comme Gilles Sahut qui sont à la pointe du sujet et qui ont éveillé ma curiosité là-dedans* ». Annabelle déclare également avoir entendu parler des Communs avec sa formation pour devenir professeur documentaliste : « *Au moment de ma formation au CAPES Documentation on m'en a parlé* ». Il est également important de noter ici que la moitié des professeurs documentalistes interrogés déclarent ne pas avoir eu connaissance des Communs lors de leur formation initiale ou de leur formation pour devenir professeur documentaliste. Par exemple, Rémi affirme qu'il n'en a jamais entendu parler dans sa période de formation : « *Alors lors de ma formation initiale non parce que lors des années 2004, 2006 c'était encore quelque chose dont on ne parlait pas beaucoup donc là j'en ai jamais entendu parler* ».

3.1.2 Un intérêt manifeste par les professeurs documentalistes vis-à-vis du mouvement des Communs mais qui reste limité

Concernant plus particulièrement les connaissances des professeurs documentalistes sur le sujet des Communs, nous avons remarqué lors du traitement des données collectées qu'il y avait un certain intérêt envers le mouvement des Communs même si cet intérêt pour ces idées reste limité. En effet, la quasi-totalité des professeurs interrogés déclare s'être intéressé aux idées du mouvement des Communs comme on peut le voir à travers les propos de Michelle : « *j'ai regardé un petit peu de quoi il s'agissait après j'ai regardé des*

documentaires sur certaines figures comme Aaron Swartz. Ensuite, j'ai regardé aussi pas mal ce qui se faisait au niveau des Fablab, et notamment le livre de Michel Lallement « L'âge de faire ». Laure quant à elle dit s'être intéressé aux Communs car c'était la notion « à la mode » : « Je m'y suis un peu intéressé l'an dernier parce qu'il y avait beaucoup de publicité sur le site académique des documentalistes parce qu'il y avait un livre qui était sorti donc c'était le thème à la mode donc j'ai essayé un petit peu de regarder ». Dans cette logique, certains enseignants interrogés ont déclaré trouver les idées du mouvement des Communs « lumineuses », « géniales » pour Emma ou encore « intéressantes » et « super » pour Annabelle.

Cependant, cet intérêt pour le mouvement des Communs est à largement nuancer car sept des professeurs interrogés déclarent s'être intéressé mais en surface et ne se sentent pas très impliqués dans ces idées là. Laure explique un intérêt de « surface » pour le mouvement des Communs : *« J'avoue que je me suis pas trop penché sur la question. J'ai pas approfondi parce que en fait j'ai eu du mal à voir ce que l'on pouvait en faire [...] Donc voilà je m'y suis intéressé mais en surface »*. On peut également citer ici les propos d'Annabelle qui parle de cet intérêt pour le mouvement des Communs sans se sentir très impliquée dedans : *« Dans l'absolu je trouve ça intéressant que les choses ne soient pas monnayées et qu'on partage les connaissances. Après je suis pas particulièrement impliquée dans le mouvement »*. Par ailleurs, certains enseignants comme Margot ou Rémi expliquent avoir été motivés un temps mais n'ont pas prolongé cet intérêt. D'autres encore se sont intéressés au mouvement des Communs uniquement car elles y ont vu une application concrète et se sont limitées à l'usage de ces Communs. C'est le cas de Mégane qui évoque l'usage de Wikipédia dans sa pratique professionnelle ou encore de Françoise qui explique, quand on lui demande si elle s'est intéressée au mouvement des Communs : *« Moi mon intérêt c'est d'en faire un usage »*.

Par ailleurs, il est également intéressant de remarquer que certains professeurs documentalistes mettent en avant cette idée d'un intérêt récent pour les Communs. C'est le cas de Margot et Rémi qui déclarent respectivement s'être intéressés aux Communs il y a *« deux ou trois ans »* et *« il y a quelques années »*. Les propos qui illustrent le mieux cette idée sont ceux de Laure qui explique, comme on l'a vu plus tôt s'être intéressée aux Communs car c'était la notion « à la mode » dans les années précédentes : *« Je m'y suis un peu intéressée l'an dernier parce qu'il y avait beaucoup de publicité sur le site académique des documentalistes parce qu'il y avait un livre qui était sorti donc c'était le thème à la mode »*.

3.1.3 Le partage comme caractéristique première

Afin de mieux saisir la relation entretenue entre les professeurs documentalistes et le mouvement des Communs, il est intéressant tout d'abord de questionner les connaissances des enquêtés sur le sujet des Communs. Tout d'abord, on remarque en effet que pour définir les Communs, les enquêtés font ressortir l'idée de partage ou des idées associées comme Lucie qui définit les Communs comme « *tout ce qui peut être mis à la disposition de l'autre* » ou Annabelle qui évoque l'idée d'une ressource que chacun pourrait alimenter et ensuite récupérer. Cette idée du partage pour caractériser les Communs est ensuite abondamment revenue à travers les entretiens pour répondre aux autres questions. La notion de partage a ainsi été évoquée tout le long des entretiens (52 mentions) et semble être l'idée dominante chez les professeurs documentalistes pour caractériser les Communs.

Par la suite, dans cette tentative de définition des Communs par les enquêtés, les résultats mettent également en avant la notion de gratuité pour au moins quatre d'entre eux sur les dix interrogés. En effet par exemple, Annabelle définit les Communs comme « *quelque chose qu'on partage gratuitement* », Rémi évoque également l'idée d'un « *bien non-marchand* » et enfin Michelle décrit les Communs comme une ressource « *sans l'idée d'une monétisation forcément* ».

Par ailleurs, à travers les entretiens, on peut également remarquer la présence de l'idée du collectif, du travail en commun au sens large pour définir les Communs. En effet, Lucie (professeure documentaliste en lycée) et Laure (professeure documentaliste en lycée) mentionnent l'idée de la collaboration, qui peut être associée à l'idée du collectif de par le fait que la collaboration peut se définir comme le fait de travailler ou de réfléchir en commun pour atteindre un objectif donné. Ensuite, l'idée du collectif est plus directement évoquée par six enquêtés comme on peut le voir à travers les propos de Margot qui définit les Communs comme « *une ressource partagée et gérée collectivement* » ou encore de manière plus implicite avec Laure qui caractérise les Communs comme une ressource « *qu'on met ensemble, qu'on réunit et qu'on met à disposition de l'ensemble du public* ». Toujours dans cette logique, deux enquêtés ont également mis en avant clairement l'idée de communauté pour définir les Communs. On peut notamment le voir à travers la réponse donnée par Mégane qui met en avant l'idée d'une communauté. On peut également le percevoir à travers la définition précise de Éléonore qui décrit les Communs comme « *des activités qui permettent à une communauté de valoriser, de préserver et d'enrichir des ressources* ».

Enfin, il est également intéressant d'évoquer ici le fait que certains enquêtés ont eu du mal à caractériser les Communs. En effet, quatre enquêtés ont clairement évoqué leur difficulté à définir, à donner des caractéristiques pour, selon leur vision, expliciter la notion des Communs. Emma explique qu'elle n'a pas trop réfléchi à cette idée : « *Alors je sais pas trop ce que vous entendez par là... Je sais pas trop je crois que j'y ai jamais réfléchi... On a pas trop ça chez nous...* ». Françoise admet que c'est une idée qui revient souvent mais qu'elle n'arrive pas non plus à définir clairement les Communs : « *Je me suis posée la question parce que c'est un terme qui revient mais moi un Commun comme ça... Il a fallu que je regarde un peu parce que pour moi les Communs ça veut rien dire pour moi. Rien du tout.* ».

Ce qu'il faut peut-être retenir ici c'est que selon les enquêtés de cette étude, l'idée des Communs est, dans sa tentative de définition, plutôt associée à la notion de partage. Cependant dans une moindre mesure, on remarque que pour les enquêtés la notion des Communs est aussi associée aux idées de gratuité et de collectif, de travail en commun. Enfin, il est également à noter la difficulté de définir les Communs pour presque la moitié des professeurs documentalistes interrogés.

3.2 Des Communs investis et perçus pédagogiquement comme positifs

Concernant l'intérêt des liens que les professeurs documentalistes font entre les Communs et leur pratique enseignante, nous avons constaté que les participants mettent majoritairement des Communs ou des ressources issues des Communs à la disposition des élèves dans leur établissement. On remarque également qu'une large partie des enquêtés (neuf sur dix) déclarent se servir de Communs ou de ressources issues des Communs dans leurs séances. Les Communs bénéficient d'une perception positive concernant le développement de compétences et de connaissances chez les élèves. Enfin les résultats montrent que les raisons de l'incorporation des Communs dans les pratiques enseignantes des professeurs documentalistes découle d'un engagement et qui est orienté vers une volonté d'ouverture de l'horizon informationnel des élèves et de la compréhension de leur environnement informationnel.

3.2.1 Une mise à disposition effective de ressources issues des Communs dans les CDI

Les résultats montrent tout d'abord qu'une grande majorité (neuf interrogés sur dix) des enseignants interrogés déclarent avoir mis à la disposition des élèves des ressources et/ou des outils issus du mouvement des Communs mais de manière limitée dans leur CDI. En effet, nombreux sont ceux qui évoquent la mise à disposition de ressources issues des Communs comme des logiciels libres (pour 3 enquêtés) ou des Communs comme Wikipédia (4 mentions). Laure par exemple explique qu'elle « *a pas mal utilisé Framapad et tous les outils autour de Framapad qui sont libres* » et qu'elle met également Wikipédia à la disposition des élèves dans son CDI. Rémi explique quant à lui qu'il met des ressources issues des Communs dans son CDI comme Wikipédia et des logiciels libres : « *à part les classiques comme Wikipédia... J'ai pas l'impression spécialement. À part peut-être des logiciels libres* ». D'autres mettent en avant d'autres types de ressources issues des Communs comme Michelle qui évoque les bibliothèques numériques Gallica et Europeana ou encore des documents sous licences Creative Commons : « *C'est tout ce qui est bibliothèque Europeana, comme Gallica etc. Ça peut être aussi des documentaires, tout ce que je trouve sous licences Creative Commons je vais les mettre en priorité* ».

Les résultats montrent également que certains professeurs documentalistes créent des Communs dans leur établissement à travers des activités. Emma par exemple évoque la mise en place d'une boîte à livre : « *Après sinon il y avait une activité autour d'une boîte à livre au collège [...] on a testé pendant une période dans le hall de l'établissement avec des livres que j'avais éventuellement désherbé ou des dons des personnes de l'établissement mis à disposition gratuitement sans avoir à l'emprunter de manière officielle [...]* ». C'est également le cas d'Annabelle qui a aussi mis en place dans son établissement une boîte à livre. Il faut également citer Éléonore qui a « *mis en place un Réseau d'Échange Réciproque de Savoirs (RERS)* » qui est considéré comme faisant de la connaissance un bien commun.

3.2.2 Une utilisation prépondérante de Communs de la connaissance numérique et de ressources issues des Communs dans les séances

L'analyse thématique transversale des données montre que, pour la question de recherche centrée sur la relation entre les Communs et les professeurs documentaliste dans les séances, il y a une grande majorité des enquêtés (neuf sur dix) qui déclarent se servir de Communs ou de ressources issues des Communs dans leurs séances. On remarque que par

ailleurs que la moitié des enquêtés usent de l'encyclopédie Wikipédia comme support et objet d'apprentissage. En effet, cinq enseignants interrogés sur dix déclarent se servir de Wikipédia (ou des ressources similaires comme Vikidia ou Wikimini) dans les séances (13 mentions au total). Rémi déclare centrer certaines de ses séances sur Wikipédia en tant qu'objet d'enseignement puis en tant qu'outil pour des documents de collecte : *« je fais une partie des mes séances sur Wikipédia avec des sixièmes pour leur expliquer le fonctionnement général, pour combattre un peu les idées reçues que certains ont encore. Donc je leur apprend, je leur montre l'historique, les contributeurs, les notes que l'on voit au dessus des articles et la structure un peu des articles. Je leur montre aussi Vikidia et Wikimini. On les utilise après pour faire les documents de collecte »*. Plus globalement, on peut remarquer des projets autour de Wikipédia comme avec Françoise qui s'est engagée avec en classe dans l'écriture d'articles sur l'encyclopédie : *« Wikipédia il se trouve que cette année on a un projet pédagogique qui est en cours. Et clairement, le fait d'être acteur, parce que là il s'agissait de mettre en œuvre les élèves pour qu'ils créent des articles eux-même ça a permis de comprendre que le fonctionnement de Wikipédia était très intéressant par rapport à ce qu'on essaye d'apprendre aux élèves »*.

Ensuite les résultats montrent aussi que les professeurs documentalistes utilisent des ressources issues des Communs comme des documents libre de droit ou sous licence Creative Commons (5 mentions) pour trois enquêtés. Laure par exemple dit avoir utilisé et insisté auprès des élèves pour qu'il utilisent des ressources libres de droits : *« Quand on faisait des TPE, j'insistais beaucoup pour que les élèves utilisent des images libres de droit dans leurs travaux et donc on utilisait les ressources issues de réservoirs de ressources libres et gratuites avec des droits de diffusion, de modifications différents et on insistait pas mal là-dessus »*. Tout comme Éléonore qui dit *« réfléchir aux images libres de droits, aux images du domaine »* dans des séances centrées sur le travail de l'image.

Plus en tant qu'outil ici, les résultats montrent également une utilisation de logiciels libres comme ceux de l'association Framasoft par les enseignants documentalistes (4 mentions). C'est le cas de Annabelle qui admet se diriger plus vers des logiciels libres dans ses séances : *« Oui par exemple j'utilise plus facilement les Framapad, les Framindmap qui sont des logiciels issus des Communs plutôt que utiliser Google Docs etc. J'essaie d'aller dans ce sens-là dans les séances pour aller plus vers du libre »*.

Enfin dans une moindre mesure, les résultats mettent également en exergue une forme de participation à des activités des Communs pour certains professeurs documentalistes (3

mentions). On peut le voir à travers les propos de Laure qui illustrent bien cette idée avec le fait qu'elle « crée » une forme de Communs avec la mise en place dans son établissement des « réservoirs de livres libres et gratuits » qu'elle met ensuite à la disposition de ses élèves. Plus précisément autour des séances, cette même professeure documentaliste déclare avoir dans son établissement un réservoir de ressources pour dans lequel les autres enseignants peuvent puiser librement : « *On essaye quand on travaille avec des collègues de faire chacun un petit bout, de proposer chacun ce qu'on a préparé pour un enseignement. On essaye de donner aux collègues ce que l'on a fait, on leur dit de piocher là dedans ce que vous voulez dans le réservoir de... Par exemple, on a un réservoir pour l'enseignement de SNT où chacun construit sa séquence mais on l'a mis en commun pour que chacun puisse aller puiser et réutiliser ce que d'autres ont fait* ».

3.2.3 Une perception positive des Communs comme faisant développer de nombreuses compétences et connaissances chez les élèves

Les résultats de l'analyse des données a permis de faire ressortir deux types d'objectifs que les professeurs documentalistes interrogés viseraient autour des Communs : découvrir d'autres types de ressources - dont des ressources issues des Communs - pour quatre enquêtés et comprendre le fonctionnement de Communs numériques comme Wikipédia pour trois d'entre eux. Par exemple, Éléonore explique qu'au travers de séances autour des Communs, elle cherche à montrer que d'autres types de ressources et de fonctionnements existent pour faire circuler les connaissances malgré les risques d'enclosures : « *l'objectif c'est de montrer que tous les savoirs, qu'un savoir peut circuler, doit circuler et que malgré ça il y a parfois des restrictions donc identifier ces restrictions autour du droit d'auteur et que au contraire on peut aussi avoir un autre versant et faire circuler les connaissances et tous ces savoirs* ». Michelle explique aussi clairement cette idée de faire découvrir autre chose aux élèves : « *Mais voilà, ce que je veux essayer de leur montrer c'est que les géants du web sont connus, les élèves connaissent et pratiquent et je veux leur montrer qu'il y a autre chose* ». Concernant l'objectif visé de la compréhension du fonctionnement de Communs numériques, Rémi vise dans ces séances une compréhension générale du fonctionnement de Wikipédia : « *Alors je fais une partie des mes séances sur Wikipédia avec des sixièmes pour leur expliquer le fonctionnement général, pour combattre un peu les idées reçues que certains ont encore. Donc je leur apprend, je leur montre l'historique, les contributeurs, les notes que l'on voit au dessus des articles et la structure un peu des articles* ».

Par ailleurs les résultats les plus intéressants ici portent sur la vision des professeurs documentalistes concernant ce que les Communs en particulier pourrait développer chez les élèves. On remarque que, encore une fois, c'est l'idée du partage, de l'échange qui apparaît régulièrement dans les entretiens et pour la majorité des enquêtés (six enquêtés sur dix) pour désigner ce que les Communs peuvent faire développer chez les élèves. On peut le voir à travers les propos de Annabelle qui voit les Communs comme permettant de développer chez les élèves « *la notion de partage, de documents partagés* » et on peut également voir cette perception à travers les propos de Rémi qui explique que cela permet de développer le partage dans un collectif : « *Quelque chose lié au partage. Partager son savoir avec les autres juste pour le plaisir de partager et former une communauté avec les autres* ». Éléonore développe aussi cette notion de partage en l'étendant à une échelle plus grande mais aussi entre les différentes générations : « *Voilà leur montrer qu'ils peuvent participer, eux aussi, de ce grand mouvement de partage de connaissances et de savoirs à leur échelle. Ça peut être en ligne mais aussi leur montrer qu'à leur niveau aussi ils peuvent faire vivre les Communs en s'échangeant des savoirs qui peuvent être scolaire [...]. Ça peut être des savoirs scolaires transversaux liés au numérique, ça peut être des savoirs que l'on peut dire non-formel qu'ils ont eux [...]. Voilà c'est ce transfert de savoir aussi entre générations en interclasse en fait* ».

Les résultats font également ressortir le fait que travailler autour des Communs permettrait faire découvrir d'autres types de ressources et d'élargir l'horizon informationnel des élèves (10 mentions au total des les entretiens). On peut voir à travers les propos de Laure qui explique que travailler avec les Communs « *permet de voir qu'il existe des alternatives aux logiciels propriétaires, qu'il existe des alternatives au tout payant. Qu'on peut utiliser des outils pour partager avec les autres, que l'on peut créer du savoir en collaborant et que ça peut être intéressant* ». Françoise défend l'idée de Communs permettant de réfléchir à l'utilisation de nos outils et qu'il y a d'autres outils avec d'autres fonctionnement comme les ressources libres : « *C'est quand même avoir une réflexion sur ce qu'on utilise. D'être pas que consommateur et de ce fait comprendre qui il y a derrière chaque chose. [...] Voilà il y a des choses, c'est intéressant d'allumer des lumières à ce niveau. Parce qu'ils sont baignés là-dedans et l'équilibre il est tellement en défaveur des ressources libres, des ressources des Communs* ».

Enfin, il en ressort de l'analyse des données des enquêtés que les Communs sont perçus comme permettant de développer chez les élèves des compétences autour du collectif pour sept d'entre eux. Lucie évoque l'idée du développement du « *travailler ensemble* », du travail « *collaboratif* ». Margot parle de plusieurs compétences liées au collectif : « *tout le*

coté de gestion, de réflexion, de modération collective, d'apprentissage à l'autonomie, la prise de décision et l'écoute des autres ». Mégane et Rémi développent quant à eux l'idée de « *communauté* ». Et enfin, Éléonore évoque l'idée « *d'entraide* » collective mais aussi le développement de plusieurs « *compétences psychosociales* » : « *Voilà après ce que j'entends par-là c'est savoir communiquer, c'est les relations interpersonnelles, c'est la connaissance de soi et puis c'est savoir gérer ses émotions. Donc ça il me semble quand on travaille autour des Communs, on travaille pas mal autour de ces idées-là* ».

À cela, on peut aussi rajouter d'autres éléments qui sont revenus plusieurs fois pour décrire ce que les Communs permettent de développer chez les élèves : La notion d'accès à l'information de manière autonome et réfléchi (5 mentions), la réflexion, l'esprit critique (4 mentions), l'idée de la responsabilisation, de l'esprit citoyen (4 mentions) ou encore l'idée de rendre acteur les élèves, de les faire participer à leur environnement (5 mentions).

3.2.4 Les Communs perçus comme un engagement à l'ouverture et à la compréhension de l'environnement informationnel des élèves

Après avoir vu que l'analyse des résultats montrait une perception positive et permettant de développer de nombreuses compétences chez les élèves, les données des entretiens permet de mettre en avant les raisons de l'usage des Communs dans la pratique des professeurs documentalistes. La raison principale viendrait, selon la majorité des enquêtés (huit sur dix) de leur engagement, leur conviction dans les Communs. Emma explique que son utilisation des Communs découle d'une volonté de « *transmettre l'état d'esprit des Communs aux élèves* ». Mégane explique qu'elle est sensible aux idées des Communs dans sa vie professionnelle et qu'elle a ensuite appliqué cela dans sa pratique : « *ça a d'abord été par utilité parce que c'était mon usage personnel. [...] Et puis en lisant beaucoup autour de ces Communs là, maintenant c'est plus par conviction que je les utilise et que je travaille sur les Communs [...]* ».

Les raisons de cet engagement ressortent également assez clairement à travers les données analysées. Les résultats montrent qu'une majorité des enseignants interrogés envisagent les Communs dans leur pratique enseignante afin d'ouvrir l'horizon informationnel des élèves et de favoriser la compréhension de leur environnement informationnel (7 mentions au total dans les entretiens). Margot défend clairement cette idée en expliquant qu'elle utilise des Communs ou des ressources et outils associé avec les élèves pour favoriser une prise de recul et une meilleure compréhension : « *Au niveau éthique c'est*

intéressant, ça permet de réfléchir aux logiques mercantiles et consuméristes de nos sociétés. Et ça permet aussi un apprentissage raisonné des outils et d'avoir une prise de recul par rapport à ce que l'on utilise, comment on va l'utiliser et comment faire ». Éléonore explique que les Communs sont pour elle un engagement pour montrer aux élèves l'existence de « *ressources partageables, modifiables, appropriables que l'on peut enrichir* » mais aussi des formes d'enclosures qui peuvent exister et enfin que ces élèves peuvent participer à ce mouvement pour « *profiter, enrichir et participer aux échanges collectif* ».

3.3 Une utilisation des Communs qui découle d'un engagement personnel mais qui est perçue comme très lié à la profession

En ce qui concerne le questionnement qui visent à interroger la relation entretenue entre les professeurs documentalistes et les Communs, les résultats de l'analyse thématique transversale des données montre qu'il existe un certain lien entre les valeurs personnelles des professeurs documentalistes et le mouvement des Communs. En effet, tous les professeurs documentalistes interrogés affirment que les idées portées par le mouvement des Communs ont un écho dans leurs valeurs. De plus, les résultats ici montrent également que la vision du métier est fortement liée aux Communs et que la grande majorité lie les Communs à la profession. Et pourtant, selon les entretiens menés avec les participants, il apparaît que le fait d'appliquer les idées des Communs ou de se servir de ressources issues du mouvement des Communs relève plus du choix personnel pour la majorité d'entre eux.

3.3.1 Des valeurs personnelles perçues comme liées aux mouvement des communs

Les résultats montrent tout d'abord qu'il y a un certain lien entre les valeurs personnelles des professeurs documentalistes et le mouvement des Communs pour tous les enquêtés. Encore une fois, c'est l'idée du partage qui revient le plus (8 mentions) avec quatre enquêtés qui disent reconnaître une de leur valeur dans le mouvement des Communs. Par exemple Lucie explique que les Communs sont un avantage car ils permettent de partager librement : « *c'est quand même l'avantage c'est de pouvoir partager, que ce soit collaboratif, c'est interactif quand même. Donc après effectivement on parle beaucoup là de faire attention, des limites mais à la base c'est quand même formidable de pouvoir partager plus librement tout ça* ».

L'idée de la responsabilisation est aussi assez présente chez les enquêtés ; bien qu'elle prenne des formes différentes, elle apparaît chez quatre des professeurs documentalistes interrogés. Annabelle fait le parallèle avec sa consommation personnelle et évoque l'idée de la responsabilité de nos choix dans notre consommation à l'École. Margot rejoint cette idée en évoquant une « *façon de consommer* » qui doit être responsable et réfléchie. Françoise parle de l'importance de l'esprit critique et de l'être citoyen tandis que Rémi parle de son choix du libre pour éviter que « *la culture et la connaissance* » soit « *soumise à la marchandisation* ».

Enfin, dans une autre mesure, revient l'idée du collectif chez quatre des enseignants interrogés. Lucie évoque les valeurs collaboratives des Communs. Laure parle de la notion de partage pour un collectif : « *Oui par exemple la notion de partage, la notion d'entraide, de travailler ensemble* » et notamment en évoquant des exemples de mutualisation des ressources dans son établissement. Cependant, c'est à travers les propos de Éléonore que c'est le plus visible lorsqu'elle évoque l'idée d'un développement collectif : « *Oui clairement puisque ça fait plusieurs années que je me sens très engagé autour de la notion de Commun car ça renvoie à la fois à un développement personnel et à la fois à un développement collectif. Mais ça interagit, c'est-à-dire que moi je vais apporter au collectif et le collectif va m'apporter encore plus* ».

3.3.2 Une vision du métier fortement liée aux Communs...

Dans cette continuité des liens entre les valeurs des professeurs documentalistes et celles du mouvement des Communs, les résultats ont aussi fait ressortir les liens que les enquêtés font entre leur métier et les Communs. On remarque alors que la grande majorité lie les Communs à la profession : neuf des enquêtés déclarent clairement que les Communs sont liés au métier. Ils justifient cette idée à travers le fait que le CDI soit vu comme un lieu de partage collectif (8 mentions) comme on peut le voir avec les propos de Margot qui exprime clairement cette idée : « *Les cours et le CDI sont des lieux d'apprentissage collectif donc c'est plutôt adapté et lié aux Communs oui* ». Laure considère même le CDI comme une certaine forme de Commun : « *[...] j'imagine que les rayons d'un CDI c'est déjà des biens communs en fait qu'on met à disposition* ».

Pour justifier ce lien entre les Communs et le métier, les enquêtés évoquent également la posture professionnelle particulière du professeur documentaliste qui favorise le partage des connaissances (6 mentions au total). Laure explique que les professeurs documentalistes ont cette possibilité, plus que d'autres, d'avoir une posture professionnelle favorisant la

circulation de ressources issues du mouvement des Communs : *« on a peut être la possibilité de faire circuler ces Communs, de le mettre en avant. Plus que d'autres personnes, c'est peut-être plus de notre ressort »*. Éléonore met également cette idée en avant : *« c'est plus par une posture d'apprenance et ouverte où je travaille vraiment sur cette idée que pour entrer dans les apprentissages et donc avoir envie de partager des savoirs et des connaissances, il faut déjà soi même être motivé. Donc je vais proposer aux élèves des dispositifs qui vont permettre de développer ce goût et cette curiosité à apprendre »*.

D'autres enseignants documentalistes évoquent un lien fort entre les Communs et leur métier. C'est le cas de Mégane qui explique que les Communs *« illustrent parfaitement le métier de professeur documentaliste »* ou encore Michelle qui parle des Communs comme occupant une place prépondérante dans sa vision du métier : *« disons que les Communs ça permet de faire en sorte que notre métier prenne tout son sens. Enfin pour moi, c'est vraiment cette chose centrale dans la manière d'appréhender ce que l'on fait dans l'intérêt du Collège [...] Donc oui ça a une place assez centrale dans mon métier »*.

Il est également à noter que certains professeurs documentalistes (deux sur les dix interrogés) ne lient pas forcément clairement le métier au monde des Communs. C'est le cas de Laure qui explique : *« Pour l'instant je le relie pas encore, c'est ça le problème »*. Même si elle admet ensuite qu'il y a *« des choses intéressantes à faire »*. Là où c'est le plus perceptible c'est à travers les mots de Lucie qui explique clairement que les Communs ne sont pas forcément liés qu'aux professeurs documentalistes : *« Je pense que les Communs sont pas forcément liées qu'aux professeurs documentalistes souvent il y a d'autres enseignants qui travaillent avec, sur Wikipédia par exemple. C'est pas forcément que nous [...] »*

3.3.3 ... mais les Communs considérés comme un choix personnel

L'analyse des données montre que, autour du questionnement de la relation entre les Communs et leur métier, il apparaît que le fait d'appliquer les idées de cette théorie ou de se servir de ressources issues du mouvement des Communs relève plus du choix personnel pour huit des dix enquêtés. Éléonore explique que sa posture en tant que professeur documentaliste découle de choix personnels : *« [...] les Communs se vivent, que c'est pas que des ressources mais vraiment une posture professionnelle et moi ma posture professionnelle s'ancre dans des valeurs qui sont personnelles et ça me semble très important de les avoir [...] »*. Margot explique clairement que pour elle l'utilisation des Communs découle d'un choix personnel : *« Je pense que c'est très personnel comme choix »*. Enfin pour illustrer une dernière fois cette

idée, on peut évoquer les propos de Michelle qui explique que, même s'il existe un cadre législatif, les professeurs documentalistes peuvent traiter leur mission comme ils le souhaitent et les Communs dans leur métier seraient donc plus un choix : « [...] *c'est un choix personnel parce que je ressens lorsqu'on expose cette idée, il y a des collègues qui ne comprennent pas, qui sont pas prêts à le faire. Et je l'entends en plus, chacun fait en fonction de ses choix personnels c'est le propre du métier. On a pas de programme, on a des missions mais à l'intérieur des missions, c'est vaste, on peut le traiter on fonction de ce qu'on est* ».

Cependant, il est également important de souligner qu'une partie des interrogés explique que cette profession est plus à même d'appliquer les Communs dans l'enseignement (7 mentions au total sur l'ensemble des entretiens). Lucie par exemple, soutient l'idée que l'utilisation des Communs découle de la profession : « *Je pense que c'est dans le métier de professeur documentaliste, enfin moi il me semble que c'est incontournable quoi* ». L'analyse des données montre également la présence de l'idée selon laquelle les professeurs documentalistes seraient plus destinés à accueillir favorablement les Communs dans leur pratique. Laure, dont on a évoqué les propos plus tôt, explique alors cette idée : « [...] *on a peut être la possibilité de faire circuler ces Communs, de le mettre en avant. Plus que d'autres personnes, c'est peut-être plus de notre ressort* ». Françoise défend également cette idée en affirmant qu'il y a une certaine conscience des Communs plus particulièrement dans la profession : « *Alors chez les profs docs il y a quand même une conscience de ça mais encore une fois chez d'autres collègues beaucoup moins* ».

Enfin, les résultats ont également montré, pour au moins trois des enseignants interrogés que la profession accroît l'intérêt et l'attachement portée au monde des Communs. Margot avance l'idée de l'ancienneté et de la profession qui aurait alors une influence sur notre sensibilité aux idées du mouvement des Communs : « *Après effectivement la profession pousse à se questionner là-dessus en particulier. Après selon l'ancienneté de formation aussi, on a une sensibilité plus ou moins forte* ». Par ailleurs, certains qui avaient expliqué que l'utilisation des Communs dans la profession relevait plus d'un choix personnel, ont également amené l'idée d'une profession qui renforcerait cette adhésion aux idées des Communs. Mégane énonce par exemple que son attachement aux Communs relevait d'un choix personnel au début mais que la profession a conforté ce choix : « *je pense que c'était un choix inconscient, personnel au début. Mais c'est devenu affirmé avec la profession* ». Rémi explique à son tour que le fait d'être professeur documentaliste ne fait que renforcer l'intérêt porté aux Communs : « *Mais être prof doc ça a fait que renforcer mon attachement à ça* ».

3.4 Une médiation documentaire des ressources des Communs qui reste succincte

À travers cette étude, il s'agit également de comprendre les mécanismes de médiation documentaire réalisés par les professeurs documentalistes et notamment vis-à-vis des Communs et/ou des ressources issue du mouvement des Communs. L'analyse thématique transversale des données a permis d'apporter des éléments de réponse concernant cette question en montrant notamment l'absence de l'argument des Communs dans les propos des professeurs documentalistes interrogés pour choisir ou valoriser une ressource dans leur profession. Les résultats montrent aussi qu'en terme de médiation une majorité de professeurs documentalistes réalisent une certaine médiation en présentant, en expliquant, en mettant en valeur des ressources des Communs même s'il déclarent dans le même temps que cela reste assez sommaire. On remarque encore que concernant plus particulièrement la médiation documentaire numérique des ressources issues des Communs, les résultats montrent que la majorité des professeurs documentalistes interrogés réalisent une certaine médiation de ces ressources à travers des dispositifs numériques comme l'ENT ou d'autres outils.

3.4.1 L'absence manifeste de l'argument des Communs dans la valorisation des ressources auprès des élèves et des enseignants

L'analyse thématique transversale des données des enquêtés montre que le critère ou l'argument des Communs (c'est-à-dire une ressource issue du mouvement des Communs ou une ressource dont le fonctionnement est basé sur la théorie des Communs) n'apparaît pas dans les propos des professeurs documentalistes interrogés pour valoriser une ressource. En effet, les enquêtés évoquent plutôt le critère de la nouveauté dans le choix d'une valorisation des ressources pour cinq d'entre eux ou de la demande des élèves pour quatre enquêtés. Viennent ensuite les critères d'adaptabilité au niveau des élèves mais aussi de la complémentarité avec les programmes. Mégane par exemple, déclare que pour elle les principaux critères dans la valorisation de ressources dans son CDI sont la nouveauté et les demandes, les besoins des différents usagers : *« Par rapport au besoin des usagers. Donc si ce sont des professeurs que j'ai en face de moi ou des élèves. Donc ça c'est le premier critère pour moi. Et ensuite par rapport à la récence de la ressource en fait. C'est les deux critères les plus importants dans la valorisation des ressources »*.

La seule mention de la prise en compte de l'argument des Communs pour valoriser des ressources a été émise par Michelle en expliquant l'intérêt des Communs comme

ressource permettant de travailler autour des idées liées aux GAFAM : « *Et bien là l'avantage des Communs c'est que l'on peut le retravailler, on peut expliquer aux élèves qu'il y a une autre manière de voir l'économie au sens large car moi je fais souvent le parallèle avec les GAFAM. [...] Je vais parler de la manière dont c'est agencé, de la manière dont les gens travaillent pour créer ces outils là aussi, de la manière dont les données sont utilisées. Donc voilà, c'est un peu l'idée de ces ressources des Communs c'est de pouvoir réutiliser ces ressources et l'idée c'est de faire le contrepois avec l'économie plutôt GAFAM. Voilà les deux choix que je peux opérer pour mettre en avant des ressources* ». D'ailleurs c'est toujours cette professeure documentaliste qui considère l'argument du libre pour choisir des ressources qu'elle met disposition des élèves : « *tout ce que je trouve sous licences Creative Commons je vais les mettre en priorité sur tout ce qui est image, musique etc* ».

3.4.2 Une explication brève du fonctionnement des Communs

Il s'agit ici de mettre en avant les mécanismes de la médiation documentaire humaine vis-à-vis des ressources issues du mouvement des Communs et le principal résultat est que majoritairement les professeurs documentalistes réalisent une certaine médiation succincte. En effet, six des professeurs documentalistes interrogés expliquent le fonctionnement des ressources issues du mouvement des Communs mais sans rentrer dans les détails : Laure parle de « *présentation rapide* », Annabelle explique « *rapidement* », Emma présente la ressource mais ne va « *pas plus loin* », Michelle évoque ces ressources avec le élèves mais ne va pas « *en profondeur* » ou encore Mégane qui va plutôt rester « *superficielle* » et « *succincte* » dans ses explications.

Par ailleurs, d'après l'analyse des résultats, on remarque que cinq enquêtés déclarent réaliser cette médiation documentaire, vis-à-vis de ressources ou d'outils issus du mouvement des Communs, à travers des séances pédagogiques. On peut notamment le voir à travers les propos de Éléonore qui déclare organiser des séances pour entrer dans les Communs autour de Wikipédia : « *je peux avoir une séance dédiée et l'entrée c'est celle autour de Wikipédia que je fait avec les cinquièmes pour introduire le mot de Communs. Voilà qu'ils l'aient au moins entendu une fois de manière formelle et formalisé* ».

Ensuite il est également important de mettre en avant ici le fait que quatre des professeurs documentalistes interrogés déclarent qu'ils n'expliquent pas vraiment le fonctionnement particulier de ces ressources et ces outils issus du mouvement des Communs. Rémi par exemple ne met pas vraiment en avant les caractéristiques particulières de ces

ressources : *« je le présente pas particulièrement comme un argument auprès d'eux forcément »*. Il explique ensuite qu'il n'a pas *« d'argumentaire ou d'explication particulière là-dessus »*. Les raisons de cette médiation documentaire limitée sont, entre autres, liées au manque de temps comme c'est le cas pour Annabelle : *« Souvent, on n'a pas le temps, il faut reconnaître, on n'a qu'une heure avec un temps de connexion assez lent chez nous »*. Françoise quant à elle évoque également le problème du manque de temps, mais aussi le fait que ses collègues ne veulent pas forcément prendre le temps d'évoquer le fonctionnement de ces outils et ces ressources particulières dans les séances : *« les séances le problème c'est qu'on les fait avec les collègues. Il faut qu'il y ait une évaluation et que il faut pas que la séquence s'éternise. Donc clairement quand on commence à dévier du chemin normal et qu'on commence à leur dire qu'on va utiliser tel truc, tel truc parce que c'est libre machin : ils s'en moquent. Là plupart du temps, ils veulent aller vite »*.

3.4.3 Une médiation documentaire numérique présente

Concernant plus particulièrement la médiation documentaire numérique des ressources issues des Communs, les résultats montrent que la majorité (six sur dix) des professeurs documentalistes interrogés réalisent une certaine médiation, une valorisation de ces ressources à travers des dispositifs numériques. On peut par exemple le voir à travers les propos de Lucie et Laure qui expliquent qu'elles utilisent l'ENT pour mettre à disposition des élèves des ressources issues des Communs. Il faut également noter que certains enseignants comme Mégane profitent du logiciel de catalogage PMB pour mettre à disposition des ressources comme les Ressources Éducatives Libres : *« Alors oui ça m'arrive de mettre des ressources issues des Communs, des Ressources Éducatives Libres (REL) par exemple, et de les mettre dans le catalogue PMB »*. Dans ces résultats on trouve également des personnes qui ont une volonté particulière de valoriser des Communs numériques à travers les espaces numériques de leur établissement comme on peut le voir avec ce que dit Éléonore : *« je mets à disposition et j'incite à utiliser les Communs de la connaissance numérique du type les plateformes Wikipédia, ou Vikidia car je suis en collège »*. Dans cette logique on peut aussi évoquer Michelle qui valorise également des ressources des Communs, dès qu'elle le peut, en les mettant à la disposition des élèves avec un Padlet : *« Alors là par exemple j'ai fait un Padlet avec des ressources et c'est vrai que quand je peux mettre des ressources issues des Communs, je le fait »*.

Cependant, il faut faire remarquer ici qu'une partie des enseignants documentalistes (quatre sur dix) déclarent ne pas mettre particulièrement en avant des ressources issues du

mouvement des Communs à travers des dispositifs numériques. On peut par exemple citer Margot, Emma ou encore Annabelle qui sont dans cette situation. Cette dernière explique par ailleurs qu'elle ne « *les mets pas spécialement en avant* » tout comme Françoise qui valorise différentes ressources via un Pearltrees sans distinction particulière : « *C'est pas forcément des ressources libres, des ressources des Communs mais elles sont de tous bords* ».

Partie 4 : Discussion

Ce travail de recherche s'intéresse à la perception qu'ont les professeurs documentalistes des Communs et se propose de mettre en évidence les raisons de incorporation, ou non, des Communs dans leurs pratiques. L'analyse des données a ainsi pu montrer que les enseignants interrogés déclarent porter un certain intérêt aux Communs qu'ils perçoivent comme propice au partage. Dans le cadre de leurs pratiques enseignantes, les professeurs documentalistes expliquent qu'ils investissent les Communs et qu'ils les perçoivent comme ayant pédagogiquement une influence positive sur les élèves tout en reconnaissant que leur utilisation résulte plutôt d'un engagement personnel avec une volonté d'ouvrir l'horizon informationnel des élèves et la compréhension de leur environnement informationnel. Les résultats montrent également que leur vision du métier est fortement liée aux Communs mais que paradoxalement l'utilisation des Communs est considérée comme un choix personnel de la part des professeurs documentalistes. Enfin, l'analyse des données a également fait ressortir le fait que la médiation documentaire des ressources issues des Communs reste plutôt limitée ; on peut relever l'absence manifeste de l'argument des Communs dans la valorisation des ressources auprès des élèves et des enseignants mais aussi une explication succincte du fonctionnement des Communs par les enseignants interrogés.

4.1 Interprétation des résultats

4.1.1 Un intérêt notable pour les Communs

Nous avons remarqué à travers notre étude que les professeurs documentalistes déclarent avoir un certain intérêt envers le mouvement des Communs. Particulièrement, on a remarqué que cet intérêt était assez récent pour certains enquêtés. Il se développe particulièrement au cours les années 2010 comme on peut le voir à travers le travail d'Hélène Mulot (2015). On peut citer par exemple la multiplication d'articles de chercheurs plutôt engagés comme Hervé Le Crosnier (2009, 2011, 2015, 2016, 2018) ou Louise Merzeau (2016, 2017). On peut également voir des articles de praticiens avec des articles sur le site mutualiste Doc pour Docs ou les dossiers consacrés au sujet des Communs dans deux revues professionnelles de professeurs documentaliste en 2016 : InterCDI et Médiadoc. Cet engouement pour les Communs illustre l'intérêt porté à ces idées et nos travaux confirment alors les dires d'Hélène Mulot (2015) ou encore de Anne Sophie Domenc (2016) qui

expliquent que l'intérêt pour le mouvement des Communs était encore jeune et récent, mais bien réel.

Par ailleurs, cette multiplication d'articles sur les Communs, que ce soit à travers des articles de recherche scientifique ou dans des revues et sites web professionnels, pourrait expliquer le résultat de notre étude qui montrait que les professeurs documentalistes interrogés avaient majoritairement découvert les Communs à travers la veille professionnelle. Cette dernière étant une de leur mission (circulaire des missions des professeurs documentalistes, 2017), ces enseignants ont alors pu découvrir les Communs à travers cette veille et les échanges avec d'autres professeurs documentalistes. Par exemple, on a pu voir à travers plusieurs entretiens que certains avaient fait la découverte des Communs avec la publication de Marion Carbillet et Hélène Mulot (2019) sur le sujet notamment parce qu'elle qu'elle avait été relayé par de nombreux professeurs documentalistes, ainsi que sur des sites web académiques. Ces publications contribuent à ancrer le mouvement des Communs dans la profession, dans la culture professionnelle et confirme le fait d'un intérêt grandissant pour les Communs pour les professeurs documentalistes même s'il peut rester superficiel.

4.1.2 Des résultats montrant une perception positive des Communs en lien avec la littérature

Tout d'abord, afin de mieux saisir la relation entretenue entre les professeurs documentalistes et le mouvement des Communs, il était intéressant de questionner les connaissances des enquêtés sur le sujet des Communs. À travers cette étude, on a remarqué que pour définir les Communs, les enquêtés font ressortir l'idée de partage. Cette idée de partage pour caractériser les Communs est abondamment revenue à travers les entretiens et va dans le sens de la littérature scientifique sur ce sujet. En effet, les Communs sont définis par exemple par Lionel Dujol (2014) comme « une activité collective et horizontale pour créer, maintenir et offrir des savoirs en partage », Charlotte Hess (2011) définissait quant à elle les Communs comme « des ressources partagées par un groupe de personnes et qui sont vulnérables aux dégradations et aux enclosures » en mettant notamment l'accent sur le fait que le mode opératoire central était le partage. Toujours dans les éléments de définition, les résultats ont aussi mis en évidence le fait que les professeurs documentalistes associaient également la notion de collectif aux Communs. Encore une fois, les résultats confirment cette prise en compte de la communauté qui gère ces Communs, du collectif autour de ces Communs. On peut d'ailleurs voir que dès les premiers travaux d'Elinor Ostrom (1990) mais aussi ceux réalisés plus tard avec Charlotte Hess (2007), l'importance des communautés dans

la création et le maintien des Communs est évoquée. Plus récemment, Jean-Michel Salaün (2012) souligne l'importance des collectifs autour des Communs qui sous-tendent véritablement selon lui l'existence même des Communs. Plus précisément, Hélène Mulot (2014, 2015) a identifié les différentes communautés qui peuvent s'organiser pour gérer et protéger ces ressources. Enfin, pour définir les Communs, les enseignants interrogés ont régulièrement mentionné l'idée d'un partage de ressource sans monétisation, gratuit et ces idées encore un fois, sont perceptibles dans la littérature. Charlotte Hess (2011) définissait quant à elle les Communs comme vulnérables aux enclosures. Ces enclosures qu'on a définies plus précisément plus tôt, représentent alors l'appropriation de ces connaissances et leur transformation en biens privées qui favoriserait, selon Hervé Le Crosnier (2015), des restriction d'accès au savoir, des limitation du partage du savoir. Cette conception de la barrière financière qui empêcherait le savoir de circuler a également été soulignée à travers le travail de Pierre Dardot et Christian Laval (2014), et nos résultats, qui montrent que les professeurs documentalistes ont déclaré associer cette notion aux Communs, convergent avec ces travaux de recherche.

Nos résultats ont également montré que les Communs étaient plutôt investis parmi les professeurs documentalistes interrogés, que ce soit dans les CDI ou en séance. Concernant la diversité des Communs ou les ressources issues des Communs qui ont été clairement identifiées par Hélène Mulot (2014) avec les ressources produites par les enseignants, les Ressources Éducatives Libre (REL), les ressources produites par les élèves, les données ouvertes et les production institutionnelles et culturelles qui ont été libérées à travers les musées, les centres d'archives ou encore les bibliothèques. Les résultats ont mis en évidence certaines de ces utilisations parmi les enseignants documentalistes mais aussi des travaux sur des Communs comme Wikipédia ou des boîtes à lire. Les résultats de cette étude confirment donc ces applications des Communs dans l'enseignement en France et en particulier dans la pratique des professeurs documentalistes.

Le plus important ici est d'évoquer la perception pédagogique de ces Communs et, en accord avec la littérature, les Communs sont perçus comme favorisant le développement de nombreuses compétences et connaissances chez les élèves comme le partage qu'on a déjà évoqué et qu'on retrouve dans la littérature. Plus globalement, s'inspirant de la grille des « 3C » pour « comprendre, critiquer, créer » de Divina Frau-Meigs (2011), Hélène Mulot (2015) montre que les Communs peuvent être un objet d'enseignement pour les enseignants à travers des séquences, des séances autour de la compréhension (formation aux questions du droit, à la notion de partage, du libre et des espaces et écosystèmes informationnel), de l'esprit

critique (autour notamment des enclosures, des échanges d'information, de l'accès à l'information, du traitement et de l'analyse des données personnelles) et autour du développement de la créativité (la publication, le travail collaboratif et des notions de culture de l'information comme la copie, le partage etc.). On remarque alors que les résultats de l'étude convergent avec ce qui concerne la compréhension de l'environnement informationnel car les Communs sont perçus par les enquêtés comme favorisant l'ouverture et la compréhension de l'environnement informationnel des élèves. La question de l'esprit critique est également présente à travers les résultats qui montrent que les professeurs documentalistes interrogés viseraient autour des Communs la compréhension du fonctionnement des Communs numériques comme Wikipédia tout en gardant un recul sur les logiques qui font fonctionner les Communs et les autres ressources et outils propriétaires. Cependant, l'objectif pédagogique du développement de la créativité n'est pas clairement apparu parmi nos résultats, mis à part tout ce qui concerne le travail de collaboration et d'apprentissage à la publication qui pourrait être lié à ce thème. Nos résultats divergent quelque peu sur ce sujet là. Mais ce qui faut retenir ici c'est que, que ce soit dans la littérature ou dans les résultats de notre étude, les Communs sont plutôt perçus positivement et vus comme un levier d'enseignement comme l'ont montré de manière plutôt militante Louise Merzeau et Héléne Mulo (2017) en outre, ils permettent d'appréhender divers enjeux et de rendre les élèves actifs et responsables, ce qui rejoint en partie l'idée d'Hervé Le Crosnier (2016) quand il parle de travailler autour des Communs pour développer un certain « savoir-être citoyen ». Cette proximité avec les Communs peut également provenir de l'histoire-même de cette profession. En effet, comme le rappelle Françoise Chapron (1999), les CDI ont été développés pour favoriser des pédagogies de l'apprentissage, et rendant par exemple l'élève acteur de son apprentissage à travers la mise en situation de recherche d'information ou par la production de documents. De ce fait, travailler autour des Communs peut s'inscrire dans cette dynamique.

Cependant, ces résultats, qui montrent une perception positive des Communs, doivent être nuancés car on remarque particulièrement ici une adhésion aux finalités des Communs autour des idées de partage, du savoir ou de la gratuité. En revanche, nos résultats n'ont pas permis de mettre en évidence ce qui concerne les modalités d'organisation autour de ces Communs et notamment ses contraintes. En effet, nos résultats montrent que des aspects des Communs sont relativement connus par les enquêtés. L'idée du partage de ressources ou de connaissance pour un collectif a été mentionné par les enquêtés mais on remarque une absence de mention, par exemple, des conditions particulières pour aboutir aux réalisations que les enquêtés ont évoqué. Un Commun comme Wikipédia par exemple, est régi par des

règles précises, avec un système de sanction gradué. On a pu le voir avec le système d'auto-régulation de Wikipédia qui permet de régler les conflits par « la discussion, la médiation et la sanction » (Cardon, Levrel, 2009) tout en garantissant un droit d'écriture et de surveillance à tous. Dès ses premiers travaux, Elinor Ostrom (1990), met en particulier en évidence un ensemble de principes concernant la gestion collective d'un bien commun. Ces derniers définissant les conditions de mise en place d'un Commun pour qu'une communauté fonctionne selon elle avec par exemple comme on l'a évoqué plus tôt, des règles qui régissent l'usage de ces biens collectifs, un système de sanctions gradué pour faire respecter ces règles etc. Toujours dans cette idée, il est également important de mentionner ici le fait que dans les communautés autour des Communs des hiérarchies, peuvent s'installer et que le fonctionnement n'est pas tout à fait égalitaire. En effet, comme on l'a vu plus tôt, pour Wikipédia, Gilles Sahut (2018) montre que si les finalités de l'encyclopédie sont « d'un point de vue épistémique, démocratique (le partage universel du savoir comme horizon) », le mode de gouvernance opéré sur l'encyclopédie est beaucoup moins démocratique. Concernant notre étude, il est important de mentionner alors que les enseignants interrogés n'ont pas évoqué cet aspect. Il faut bien comprendre ici que ces résultats montrent un certain intérêt pour les Communs de la part des professeurs documentalistes interrogés et que ces Communs sont perçus plutôt positivement mais que cet intérêt, comme on peut le voir à travers les entretiens, reste limité, superficiel. De ce fait, on a pu voir que certains aspects étaient mieux connus par les professeurs documentalistes comme les finalités des Communs autour du partage ou de la gratuité mais que, en revanche, d'autres aspects comme les conditions particulières pour la mise en place de ces Communs ou le fait que les communautés autour des Communs sont régies par des règles précises semblent moins connus par ces enseignants.

4.1.3 Une médiation documentaire particulière pour des ressources issues des Communs ?

Concernant l'étude des mécanisme de médiation documentaire des professeurs documentalistes notamment concernant les ressources issues des Communs, on remarque dans la littérature scientifique l'importance de cette médiation. On peut le voir à travers le travail de Brigitte Simonnot (2014) et plus encore à travers les propos de Cécile Gardiès et Isabelle Fabre (2012) concernant la médiation documentaire à « l'ère du numérique ». Comme on l'a vu plus tôt, elles rappellent qu'une médiation numérique est nécessaire, d'où l'importance par ailleurs de favoriser la rencontre entre des informations et les personnes au sein d'une démarche réfléchiée et efficace (Dujol, Mercier, 2017). En effet, pour favoriser une utilisation

consciente des ressources numériques, il est nécessaire de s'interroger sur les dispositifs, les actions qui permettent la mise en œuvre de ces médiations documentaires et en particulier vis-à-vis des ressources issues du mouvement des Communs car fonctionnant de manière particulière. On remarque alors parmi les résultats que cette médiation documentaire, bien que présente d'après les déclarations des enquêtés, reste succincte, en témoigne l'absence de la prise en compte de l'argument des Communs dans les propos des professeurs documentalistes interrogés pour choisir ou valoriser une ressource dans leur profession. Cependant, on a pu voir que les ressources issues des Communs étaient perçues par certains enquêtés comme gratuites. En effet, cette notion de gratuité est apparue dans les résultats et semble être un avantage perçu des Communs, même si la gratuité n'est pas un critère réservé aux Communs, et cela peut être une des raisons pour lesquelles ces enseignants interrogés peuvent mettre en avant ce type de ressource. Autour de cette médiation documentaire, il est également important de mentionner ici le cadre juridique qui peut conditionner le partage des ressources. Les résultats montrent une certaine prise en compte de cette question avec une utilisation de logiciels libres, de documents sous licences libres par les enseignants interrogés pour faciliter la réutilisation par les élèves et favoriser une certaine médiation documentaire. Cette médiation existe chez ces enseignants, à travers une mise à disposition, une valorisation, un signalement de ces ressources, mais ils déclarent dans le même temps que cela reste assez superficiel. De plus, le rôle pédagogique ici, c'est-à-dire faire comprendre le fonctionnement d'un Commun semble être présent comme on pu le voir à travers les résultats qui montrent que la moitié des enquêtés explique le fonctionnement de ces ressources dans des séances mais qu'en revanche ils ne rentrent pas dans les détails. Les Communs sont perçus comme ayant des fonctionnements trop complexes pour le niveau des élèves même si certains sont allés plus loin avec ces derniers. L'autre contrainte étant le temps qui empêche bien souvent d'expliquer la portée et le fonctionnement des Communs.

4.1.4 Les Communs comme découlant de la profession ou comme un engagement personnel ?

Concernant plus particulièrement, et c'est le plus intéressant, les raisons d'agir des professeurs documentalistes, on a pu voir que les résultats montrent que les Communs sont perçus comme très liés à la profession. Ces résultats vont alors dans le sens de la littérature et notamment dans le sens du travail de Hervé Le Crosnier (2016) qui soulignait le fait que les professeurs documentalistes tout particulièrement sont dans une situation d'interface entre l'école et ladite société de l'information, à la croisée des champs disciplinaires et des savoirs et

que cette profession est plus encline à organiser des projets pédagogiques autour des Communs de la connaissance. On peut également mentionner ici, comme on l'a vu plus tôt à travers le travail de Françoise Chapron (1999), cette proximité entre les Communs et la profession qui peut soutenir cette idée. De plus, comme on l'a vu, Lionel Maurel (2016) explique que les modifications de nos environnements numériques, qui ont engendré un bousculement des notions d'information et de document, inciteraient les professeurs documentalistes à interroger les contenus d'enseignement et les pratiques de la profession et ce à travers les Communs qui permettent d'enrichir la réflexion, car elle permet une nouvelle approche du numérique en questionnant les notions de droit d'auteur, d'accès au document et à l'information etc. C'est d'ailleurs ce qui transparaît à travers cette étude : travailler autour des Communs est perçu comme favorisant l'ouverture et la compréhension de l'environnement informationnel des élèves et en particulier vis-à-vis du numérique. Cette proximité entre les Communs et les professeurs documentalistes est également visible à travers les textes législatifs qui invitent à user d'outils, de ressources numériques pour favoriser le travail collaboratif et aider les élèves à s'appropriier les outils de manière critique et créative tout en favorisant des dynamiques d'échanges (Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation, 2013). De plus, les missions du professeur documentaliste, publiées dans le bulletin officiel de l'éducation nationale (2017) rappellent cette nécessité de développer chez les élèves un esprit critique des sources d'informations et des outils numérique notamment à travers l'Éducation aux Médias et à l'Information. Cette circulaire impose aussi de développer une pédagogie favorisant « l'autonomie, l'initiative et le travail collaboratif des élèves, [...] et l'usage des technologies de l'information et de la communication ». Par conséquent, pour résumer, que ce soit dans la littérature scientifique ou dans les textes législatifs encadrant la profession, les professeurs documentalistes et leurs activités sont vus comme proches des Communs. En effet, cette idée est apparue dans nos résultats avec une grande majorité des participants qui considèrent que les Communs sont liés à la profession. On a pu voir également que dans les textes législatifs encadrant la profession que l'on a évoqué, la dynamique des Communs peut facilement s'y inscrire. Enfin, à travers l'histoire-même des CDI en tant que lieu de partage du savoir et des pédagogies apprenantes, cette idée du lien avec les Communs est présente et on peut la retrouver dans nos résultats qui montrent que le CDI est perçu comme un lieu de partage collectif adapté aux Communs. Les professeurs documentalistes et leurs activités sont vu comme proche des Communs, la vision du métier est fortement liée aux Communs, ce qui concorde avec les résultats de cette étude.

Par ailleurs, dans l'état de la question, nous avons également évoqué le fait que d'après Pascal Duplessis (2017), la circulaire de missions de 2017 des professeurs documentalistes affirme ce rôle de transmission de savoir pour ces enseignants tout en laissant le choix à ces derniers de trouver leur « propre profil pédagogique ». Cette idée pourrait alors expliquer en partie nos résultats qui ont montré que, d'après les enquêtés, il existe une vision du métier qui est fortement liée aux Communs mais qu'en revanche les professeurs documentalistes interrogés considèrent majoritairement les Communs dans leur pratique comme un choix personnel, en engagement et pas comme découlant de la profession. Pour conclure ici, il faut retenir le fait que comme l'explique Hélène Mulot (2016), les professeurs documentalistes ont recours dans l'exercice de leur profession à des pratiques de partage s'appuyant sur le modèle des Communs à travers les listes de diffusion professionnelles, les communautés que l'on a évoquées plus tôt, les blogs de professeurs documentalistes, etc. mais aussi au niveau pédagogique à travers les savoirs et les compétences travailler en EMI et/ou dans le cadre de formation à l'information-documentation, d'où cette certaine proximité avec les enjeux soulevés par le mouvement des Communs (Mulot, 2016). Cependant, comme l'expose Pascal Duplessis (2017), la circulaire de mission implique une certaine liberté pédagogique qui laisse les professeurs documentalistes libres de s'engager ou non auprès des Communs, libre d'incorporer les Communs ou non à leur pratique professionnelle, ce que l'on a pu voir avec les résultats de notre étude - où une majorité d'enseignants interrogés voyaient les Communs comme un engagement personnel. De plus, ces professeurs documentalistes ne se voient pas complètement comme des participants des Communs. En effet, les résultats de cette étude ont montré qu'une majorité des enquêtés déclare s'intéresser que superficiellement aux Communs et qu'ils ne se sentent pas vraiment impliqués dans ces idées-là. On pourrait alors penser que ces professeurs documentalistes se voient plus comme des médiateurs, des promoteurs ou des formateurs mais on a pu voir dans les résultats une certaine participation à des productions des Communs ou au sein de communautés professionnelles même si cela reste assez marginal. Pour conclure ici, il faut retenir qu'en guise de réponse à la question autour des Communs comme étant un choix personnel ou émanant de la profession, la littérature scientifique, le cadre réglementaire de la profession et son histoire ainsi que celle des CDI semble lier les Communs et les professeurs documentalistes. On a pu voir à travers les résultats que ces derniers eux-mêmes avaient une vision de leur profession fortement liée aux Communs même si dans le même temps, comme le cadre réglementaire permet une certaine liberté, les Communs sont perçus comme un engagement personnel.

4.2 Limites méthodologiques

Concernant cette étude, nous avons effectué un travail de recherche qui s'inscrit dans une approche méthodologique inductive sous la forme d'une démarche qualitative permettant de donner un accès aux raisons d'agir des acteurs, aux points de vues des professeurs documentaliste et nous nous sommes attachés à la mener avec une certaine rigueur. Cependant, il est nécessaire de mettre en avant le fait que notre étude comporte des limites méthodologiques.

Tout d'abord, parmi ces limites méthodologiques de notre démarche de recherche, il est important d'évoquer le problème de la taille de l'échantillon. En effet, Gérald Boutin (2019) explique que l'enquêteur doit réaliser des entretiens jusqu'au moment où les informations recueillies auprès des enquêtés deviennent redondantes, jusqu'au seuil de saturation. Et les dix entretiens de cette étude ne peuvent pas prétendre atteindre ce seuil. Nous avons donc adapté le nombre des entretiens en fonction de contraintes temporelles et non pas en fonction du principe de saturation. Toujours concernant l'échantillon des enquêtés, il faut également préciser que le recrutement des participants a fait qu'il y a eu plus d'enseignants dans des collèges qui ont participé que d'enseignants en lycée et encore moins en lycée professionnel. Même si l'approche quantitative ne cherche pas avoir un échantillon totalement représentatif d'une population, un échantillon se doit de représenter une certaine diversité de situation pour mettre en avant une typologie plutôt exhaustive des contextes possibles (Bréchon, 2011).

Une deuxième limite que l'on peut également évoquer est celle de notre manque d'expérience en recherche notamment dans la conception du guide d'entretien. En effet, certains enquêtés ont pu être influencés par la formulation de certaines questions qui ont été posées lors des entretiens, comme celle-ci : « Qu'est-ce que les ressources issues du mouvement des Communs apportent durant les séances selon vous ? ». Cette question, par exemple, a pu favoriser une majorité de réponses positives et entraîner une négligence des possibles freins que les Communs peuvent apporter aux séances. De même que, globalement le guide d'entretien peut être considéré comme trop centré sur les ressources issues des Communs, car cet angle des ressources pour parler des Communs avec les professeurs documentalistes est en général plus compréhensible, mais il peut de ce fait brider les échanges autour des Communs en tant qu'activité d'une communauté qui valorise, préserve et enrichit des ressources. Concernant les entretiens eux-mêmes, il est à souligner que leur conduite

aurait pu favoriser plus l'usage de diverses techniques de relance, de reformulation de propos et de synthèse partielle afin de recueillir plus d'informations pertinentes.

Enfin, en guise de dernière limite que nous évoquerons, notre objet de recherche souffre d'une faible médiatisation et la pratique des Communs n'est pas très répandue dans la pratique des professeurs documentalistes, du moins, pas sciemment répandue. Par conséquent, il faut mentionner le fait que chez les enseignants interrogés, il y a une certaine absence de familiarité avec cette notion et cela a pu biaiser les réponses à certaines questions des entretiens. De plus, les données des entretiens ne se basent que sur du déclaratif et il est important de mettre en exergue ici le possible biais de désirabilité sociale qui pèse sur les réponses des enquêtés. En effet, Raphaëlle Butori et Béatrice Parguel (2010) définissent, en citant Crowne et Marlowe (1960), le biais de désirabilité sociale comme la « tendance de l'individu à vouloir se présenter favorablement aux yeux de la société ». La nature des questions touchant à des pratiques personnelles, des valeurs personnelles, les enquêtés ont pu essayer de répondre de manière à coïncider avec des attentes supposées de notre part et par conséquent en surévaluant positivement le sujet des Communs en particulier dans leur pratique.

4.3 Implications professionnelles

Au regard de notre travail et de nos résultats, il peut paraître judicieux de lier nos constats à notre pratique professionnelle. Tout d'abord, il peut être intéressant ici d'évoquer cette question de "faire entrer les Communs de la connaissance dans l'école" qu'évoquait Hervé Le Crosnier (2016). La professeure documentaliste Anne Sophie Domenc (2016) met pourtant en avant les similitudes entre les Communs et l'enseignant en France comme, par exemple, avec les buts de l'école qui sont proches des idées des Communs (partager le savoir, la culture et la connaissance de façon égalitaire entre tous les élèves) et les trois dimensions qui caractérisent les Communs (ressources, mode de gestion, collectivité) qui sont, selon elle, bien présentes dans les textes programmatiques comme avec le Socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Cependant, même si on a pu le voir à travers les résultats, les professeurs documentalistes semblent intéressés par cette notion, ils ne savent pas trop comment l'appliquer dans l'enseignement. De ce fait, comme l'explique Anne Sophie Domenc (2016), les Communs semblent être une notion à didactiser et il semble pertinent d'enseigner les biens communs à l'école. Pour ce faire, il pourrait être intéressant de viser à plus de formation sur les Communs, que ce soit en formation initiale ou en formation professionnelle pour les professeurs documentalistes. Car travailler autour des Communs offre

de nombreuses potentialités comme on peut le voir à travers l'ouvrage de Marion Carbillet et Hélène Mulot (2019). Pour illustrer ces propos et rendre plus concret ce travail autour des Communs, on peut citer de nouveau ici l'exemple de la mise en place d'un grainothèque au CDI de la professeure documentaliste Stéphanie Cheval (2016). Ce projet est alors vu comme un objet d'apprentissage info-documentaire avec un travail autour du partage, de la publication de l'information, autour du libre et du droit en général des images utilisées et des graines, autour de la recherche d'information etc. D'après Stéphanie Cheval, ce genre de projet permet de travailler plus concrètement sur les notions de compréhension de l'univers informationnel des élèves, de création en emmenant un certain engagement, une responsabilisation et un développement de la créativité chez l'élève et enfin bien sur un travail autour du partage d'un bien commun, des connaissances et qui favorise par la même occasion l'ouverture de l'établissement sur l'environnement éducatif, culturel et professionnel qui est une des principales mission du professeur documentaliste.

Dans cette logique, on peut évoquer ici le cas du Commun de la connaissance numérique le plus connu : Wikipédia. En tant que ressource numérique à visée éducative la plus consultée au monde, on ne peut nier le fait que Wikipédia est très utilisé par les élèves mais aussi par les enseignants dans le cadre scolaire. De ce fait, il semble nécessaire de prendre en compte ce besoin de formation à ce bien commun. Il s'agit alors ici de faire passer les individus de simples chercheurs d'information, de simple consommateurs de Wikipédia, à des acteurs éclairés de la plate-forme. Cela peut passer par une explication du fonctionnement général (les règles, l'historique, les contributeurs, la structure des articles), mais aussi, et il nous semble que c'est le plus intéressant, par une incitation à la participation des élèves à Wikipédia. On a pu voir par exemple un projet d'écriture sur Wikipédia à travers les entretiens et on a pu également évoquer le rôle des « Wikiconcours ». Ce genre d'initiative permet de placer l'élève en tant qu'auteur, producteur d'information dans un espace collaboratif numérique et d'aborder les notions autour des biens communs (et des enclosures qui peuvent peser dessus) tout en travaillant sur l'écriture et l'adoption des règles d'écriture de l'encyclopédie (citation, neutralité, visé explicative etc.). Plus concrètement, des séquences peuvent être aisément réalisables avec des séances visant à comprendre les enjeux d'une encyclopédie collaborative, se rendre acteur de cette encyclopédie, rechercher des informations, les reformuler et republier ces informations et tout cela dans une certaine dynamique de groupe avec tout le lot de compétences psychosociales que cela permet de développer. Sans oublier le sentiment valorisant pour les élèves d'avoir écrit sur un des sites web les plus visités au monde. Ce travail d'écriture ou plus globalement de participation à un

Commun peut facilement se mettre au service d'objectifs info-documentaire, du parcours citoyen et de l'EMI. Il s'agit ici de montrer l'importance d'une appropriation des Communs par les acteurs de l'éducation car mettre à disposition, faciliter un accès à des Communs ne suffit pas. Comme l'explique Josiane Jouët (2000), il faut prendre en compte l'appropriation des ressources, des TIC par le public qui se déroule à travers un processus actif d'intégration de ces pratiques à son usage. Ce processus peut être déclenché par les enseignants par la pratique de projets autour des Communs. Par ailleurs, parmi les missions du professeur documentaliste, ce dernier se doit de réaliser une certaine médiation documentaire pour favoriser l'accès aux informations et aux ressources nécessaires à leur formation à tous les élèves, ce qui peut se faire à travers des séquences et des projets divers autour des Communs.

L'appropriation des Communs par les acteurs de l'éducation peut également s'entrevoir comme plus centrée sur la pratique que les autres missions du professeur documentaliste. Cette mentalité des Communs peut amener à faire favoriser, plus globalement, chez les professionnels de l'information, un partage et une mise à disposition des productions documentaires qu'ils réalisent dans le cadre de leur fonction. Il s'agit alors de participer à un travail plus grand de partage de notices, ce qui induit un travail de réflexion sur l'interopérabilité de ces notices et de leur format, à des échanges en réseaux de document, d'exemples de séances etc. Il peut s'agir également pour ces enseignants de faire connaître ce type de ressource issues des Communs avec une veille ciblée et un dialogue constructif avec les enseignants et les élèves autour de ces sujets.

Pour conclure ici, les implications professionnelles de cette étude résultent en la possibilité d'offrir aux enseignants une vision à travers les Communs. Cette théorie des Communs qui permet tout d'abord de travailler diverses notions info-documentaires et en lien avec l'EMI mais surtout d'aborder la question de « l'être citoyen ». Les Communs permettent de prendre conscience des enclosures qui empêchent la circulation des savoirs puis, à notre tour, de participer en pratique à une activité collective de création, de préservation, de maintien de savoir que l'on pourra partager. En somme, les Communs nous rappellent notre pouvoir citoyen d'agir sur notre environnement.

Conclusion

Notre étude avait pour but de prolonger les recherches sur le sujet des Communs en analysant les relations entre les professeurs documentalistes et ce mouvement des Communs. Cette recherche vise plus particulièrement à saisir les perceptions des professeurs documentalistes sur ce sujet et les raisons de l'incorporation des Communs ou pas dans leur pratique. L'état de la question nous a permis de réaliser une brève définition théorique du mouvement des Communs. Nous avons également vu son adaptation dans le cadre de l'enseignement en France et plus précisément dans la pratique des professeurs documentalistes. Dans ce contexte, l'approche qualitative nous a paru la plus adaptée, et à partir de ces constats nous avons élaboré un guide d'entretien qui nous a servi pour réaliser dix entretiens semi-directifs pour questionner les professeurs documentalistes sur leur pratique et leurs perceptions des Communs. Une analyse thématique transversale des données récoltées nous a permis de faire apparaître un certain nombre de résultats.

Tout d'abord, nous avons constaté que les participants ont majoritairement découvert le sujet des Communs à travers la veille professionnelle et qu'il existe un intérêt certain pour les Communs de la part des professeurs documentalistes interrogés même si, on l'a vu, il reste assez limité. Enfin à travers les données des entretiens, on a pu appréhender les représentations de ces enseignants sur le sujet des Communs à travers des traits caractéristiques dont ils nous ont fait part pour décrire ces Communs. Concernant plus particulièrement leur perception de ces ressources, ces derniers sont investis et perçus pédagogiquement comme positifs. Les participants mettent majoritairement des Communs ou des ressources issues des Communs à la disposition des élèves dans leur établissement mais aussi dans leurs séances. Les résultats ont également montré que les Communs bénéficient d'une perception positive concernant le développement de compétences et de connaissances chez les élèves. Cette étude montre aussi que les raisons de l'incorporation des Communs dans les pratiques enseignantes des professeurs documentalistes découlent d'un engagement qui est orienté vers une volonté d'ouverture de l'horizon informationnel des élèves et de la compréhension de leur environnement informationnel. En effet, on a pu voir que même si les résultats montrent que les enseignants interrogés déclarent que leur métier est fortement lié aux Communs il apparaît que le fait d'appliquer les idées des Communs ou de se servir de ressources issues du mouvement des Communs relève plus du choix personnel pour la majorité d'entre eux. Enfin, nous avons constaté l'absence de l'argument des Communs dans les propos des professeurs documentalistes interrogés dans la valorisation des ressources. Les

résultats montrent également qu'une majorité de professeurs documentalistes réalisent une certaine médiation en présentant, en expliquant, en mettant en valeur des ressources des Communs, notamment par le biais de dispositifs numériques, même si cette médiation documentaire reste brève.

Globalement les résultats concordent avec la littérature scientifique et les analyses pratiques sur ce sujet. Nous avons pu voir que cette théorie des Communs, adaptée au monde de l'enseignement, permet de travailler diverses notions info-documentaires et en lien avec l'EMI mais permet surtout un travail autour de l'être citoyen. Les Communs permettent de prendre conscience des enclosures qui empêchent la circulation des savoirs puis, à notre tour, de pratiquer dans cette direction afin de participer à une activité collective de création, de préservation, de maintien de savoirs que l'on pourra partager. Sur le plan professionnel, les Communs permettent de travailler plus concrètement sur les notions de compréhension de l'univers informationnel des élèves, de création en emmenant un certain engagement, une responsabilisation et un développement de la créativité chez l'élève et enfin bien sur un travail autour du partage d'un bien commun, des connaissances et qui favorise par la même occasion l'ouverture de l'établissement sur l'environnement éducatif, culturel et professionnel qui est une des principales missions du professeur documentaliste. Laisser plus de place aux Communs permettrait alors de favoriser un gain d'autonomie pour les élèves et de renforcer le rôle d'une école émancipatrice.

Bibliographie

- Aigrain, P. (2005). *Cause commune: L'information entre bien commun et propriété*. Fayard.
- Bester, E., & Mounier, P. (2009). *Usages des ressources en libre accès dans les bibliothèques universitaires et services communs de documentation. Le cas de Revues.org*. En ligne https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00627672/, consulté le 6 juin 2020.
- Blais, M., & Martineau, S. (2006). L'analyse inductive générale: description d'une démarche visant à donner un sens à des données brutes. *Recherches qualitatives*, 26(2), 1-18.
- Blanchet, A & Gotman, A. (2007). *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*. Paris : Armand Colin
- Bonnet, Y., Thieulin, B., Somalina, P. A., Peugeot, V., Berthet, C., Herzog, J., ... & Distinguin, S. (2015). *Ambition numérique: pour une politique française et européenne de la transition numérique*. Conseil national du numérique.
- Boubée, N. (2008). *Le rôle des copiés-collés dans l'activité de recherche d'information des élèves du secondaire*. En ligne https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00344161/, consulté le 5 juin 2020.
- Boutin, G. (2019). *L'entretien de recherche qualitatif, 2e édition: Théorie et pratique*. PUQ.
- Boyle, J. (2003). The second enclosure movement and the construction of the public domain. *Law and contemporary problems*, 66(1/2), 33-74.
- Boyle, J. (2008). *The Public Domain: Enclosing the Commons of the Mind*. Yale University Press.
- Brechon, P. (dir.) (2011). *Enquêtes qualitatives, enquêtes quantitatives*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble.
- Briand, M. (2018). *Les communs dans l'éducation, quelques axes proposés au débat. Enseigner les communs*. En ligne <https://www.innovation-pedagogique.fr/article4111.html>, consulté le 5 juin 2020.
- Brin, D. (1995). The internet as a commons. *Information Technology and Libraries*, 14(4), 240.

- Butori, R., & Parguel, B. (2010). *Les biais de réponse-Impact du mode de collecte des données et de l'attractivité de l'enquêteur*. En ligne <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00636228/>, consulté le 6 juin 2020.
- Carbillet, M., & Mulot, H. (2019). *A l'école du partage. Les communs dans l'enseignement*. C&F Editions.
- Carbillet, M., Mulot, H., Almayrac, M. (2016). Entrer dans les communs par la prise en compte des pratiques des élèves. *InterCDI*, (261). En ligne <http://www.intercdi.org/entrer-dans-les-communs-par-la-prise-en-compte-des-pratiques-des-eleves/>, consulté le 5 juin 2020.
- Cardon, D. (2012). Discipline but not punish : the governance of Wikipedia. In Massitfolleat, F., Meadel, C., Monnoyer-Smith, L. (dir.). *Normative Experience in Internet Politics*. Paris : Presses des Mines. 209-232.
- Cardon, D., & Levrel, J. (2009). La vigilance participative. Une interprétation de la gouvernance de Wikipédia. *Réseaux*, (2), 51-89.
- Chapron, F. (2014). *Professeur documentaliste: profession « métissée », profession clivée?*. En ligne https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_01079315/, consulté le 6 juin 2020.
- Charmillot, M., & Dayer, C. (2007). Démarche compréhensive et méthodes qualitatives: clarifications épistémologiques. *Recherches qualitatives*, (3), 126-139.
- Cheval, S. (2016). Instaurer des moments de partage, pour faire entrer les parent à l'école. *Médiadoc*, (17).
- Corbin-Ménard, J. (2011). Le professeur documentaliste et le numérique : Le renforcement d'un processus de professionnalisation dans le signalement, l'organisation et la mise à disposition de ressources. *Colloque Doctoral International de l'éducation et de la formation*.
- Corbin-Ménard, J. (2013). *La construction d'un métier de l'enseignement entre logiques identitaires et activité des sujets: le travail du professeur documentaliste: une conception contemporaine de la fonction enseignante?* Thèse de doctorat. En ligne <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00935994/>, consulté le 6 juin 2020.
- Dardot, P., & Laval, C. (2015). *Commun: essai sur la révolution au XXIe siècle*. La Découverte.
- Délégation Régionale du Numérique pour l'Éducation. (2019). *Les communs pour aborder la culture numérique*. En ligne <http://dane.ac-dijon.fr/2019/05/02/les-communs-pour-aborder-la-culture-numerique/>, consulté le 5 juin 2020.

- Domenc, A. (2016). Pourquoi proposer une journée de formation sur le thème “Enseigner les biens communs”. *Médiadoc*, (17).
- Dujol, L. (2014). Bibliothèques et communs de la connaissance. *Bibliothèque(s)*, (76), 7.
- Dujol, L., & Mercier, S. (2017). Médiation numérique des savoirs et marketing public: différences et complémentarités. *Documentation et bibliothèques*, 63(2), 5-11.
- Dumez, H. (2011). *Qu'est-ce que la recherche qualitative?* En ligne <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00657925/>, consulté le 6 juin 2020.
- Dumez, H. (2016). *Méthodologie de la recherche qualitative: Les questions clés de la démarche compréhensive*. Vuibert.
- Duplessis, P. (2017). *Du « bon fonctionnement » de la circulaire de missions des professeurs documentalistes*. En ligne <http://lestroiscouronnes.esmeree.fr/identite-professionnelle/du-bon-fonctionnement-de-la-circulaire-de-missions-des-professeurs-documentalistes>, consulté le 6 juin 2020.
- Font, S. (2016). La mise en place d'un dispositif de médiation numérique : la CDIBox. *Médiadoc*, (17).
- Fourmeux, T. (2015). *La Bibliobox permet d'échanger des contenus librement !*. En ligne <https://bibliobox.net/>, consulté le 5 juin 2020.
- Gardiès, C., & Fabre, I. (2012). Définition et enjeux de la médiation numérique documentaire. In Galaup, X. (Ed.), *Développer la médiation documentaire numérique*. Presses de l'enssib.
- Hardin, G. (1968). The tragedy of the commons. *Science*, 162(3859), 1243-1248.
- Heller, M. A. (1998). The tragedy of the anticommons: property in the transition from Marx to markets. *Harvard law review*, 621-688.
- Hess, C. (2011). Inscrire les communs de la connaissance dans les priorités de recherche. *Libres savoirs: les biens communs de la connaissance*, 33-54.
- Hess, C., & Ostrom, E. (2007). *Understanding knowledge as a commons : From theory to practice*. MIT Press.
- Kaufman, J. C. (2011). *L'entretien compréhensif. L'enquête et ses méthodes*. Paris : Armand Colin

- Le Crosnier, H. (2009). Le prix «Nobel» à Elinor Ostrom: une bonne nouvelle pour la théorie des biens communs. *Alternatives Économiques*.
- Le Crosnier, H. (2011). Une bonne nouvelle pour la théorie des biens communs. *Vacarme*, (3), 92-94.
- Le Crosnier, H. (2012). Elinor Ostrom. *Hermès, La Revue*, (3), 193-198.
- Le Crosnier, H. (2015). *En communs: une introduction aux communs de la connaissance*. C & F Éditions.
- Le Crosnier, H. (2016). Faire entrer les communs de la connaissance dans l'école. *Médiadoc*, (17), 14-19.
- Le Crosnier, H. (2018). Communs numériques et communs de la connaissance. Introduction. *Tic & société*, 12(1), 1-12.
- Le Crosnier, H. (2018). Une introduction aux communs de la connaissance. *Tic & société*, 12(1), 13-41.
- Le Crosnier, H., Ertzscheid, O., Peugeot, V., Mercier, S., Berthaud, C., Charnay, D., & Maurel, L. (2011). Vers les «communs de la connaissance». *Documentaliste-Sciences de l'Information*, 48(3), 48-59.
- Le Deuff, O. (2016). À la source des communs de la connaissance. *InterCDI*, (261). En ligne <http://www.intercdi.org/a-la-source-des-communs-de-la-connaissance/>, consulté le 5 juin 2020.
- Lessig, L. (2005). *L'avenir des idées: Le sort des biens communs à l'heure des réseaux numériques*. Presses Universitaires Lyon.
- Levrel, J. (2006). Wikipedia, un dispositif médiatique de publics participants. *Réseaux*, (4), 185-218.
- Lévy, P. (2013). *L'intelligence collective: pour une anthropologie du cyberspace*. La découverte.
- Linebaugh, P. (2014). *Stop, thief!: The commons, enclosures, and resistance*. Pm Press.
- Lynch, C. A. (1994). Rethinking the Integrity of the Scholarly Record in the Networked Information Age. *Educom Review*, 29(2), 38-40.

- Maurel, L. (2016). Bibliothèques et communs de la connaissance. *InterCDI*, (261). En ligne <http://www.intercdi.org/bibliotheques-et-communs-de-la-connaissance/>, consulté le 5 juin 2020.
- Meirieu, P. (2012). L'Éducation Nouvelle: carrefour de malentendus... et creuset de la tension fondatrice de l'entreprise éducative. *L'année de la recherche en sciences de l'éducation*.
- Merzeau, L. (2016). *De la communication aux communs*. En ligne <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01340906/>, consulté le 6 juin 2020.
- Merzeau, L., & Mulot, H. (2017). Les communs: levier pour l'enseignement (du) numérique à l'école. *Hermès, La Revue*, (2), 193-200.
- Ministère de l'Éducation nationale. (2013). *Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation*. En ligne <https://www.education.gouv.fr/bo/13/Hebdo30/MENE1315928A.htm>, consulté le 6 juin 2020.
- Ministère de l'Éducation Nationale. (2017). *Les missions des professeurs documentalistes*. En ligne <https://www.education.gouv.fr/bo/17/Hebdo13/MENE1708402C.htm>, consulté le 6 juin 2020.
- Moeglin, P. (2015). Quand éduquer devient une industrie. *Revue Projet*, (2), 62-71.
- Mucchielli, A. (2009). *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines*. Armand Colin.
- Mulot, H. (2014). *Les communs : Culture de la participation et culture numérique. Vers une littératie des communs ?* En ligne <http://docpourdocs.fr/spip.php?article542>, consulté le 5 juin 2020.
- Mulot, H. (2015). *Communs, Biens Communs, littératie des Communs : De quoi parle-t-on ?* En ligne <https://www.docpourdocs.fr/spip.php?article570>, consulté le 5 juin 2020.
- Mulot, H. (2015). *Vers une littératie des Communs ? : Une culture numérique citoyenne mise en œuvre par les professeurs documentalistes*. Université Paris Ouest. Mémoire de recherche.
- Nissen, F. P. E. (2017). *Interagir et apprendre en ligne*. UGA Éditions.
- Ostrom, E. (1990). *Governing the commons: The evolution of institutions for collective action*. Cambridge university press.

- Paulmaz, E. (2006). Innovation chez l'enseignant : L'accélérateur n'est jamais loin du frein. *Les cahiers EPS*, (34). En ligne <http://www.educ-revues.fr/CEPS/AffichageDocument.aspx?iddoc=38463>, consulté le 5 juin 2020.
- Pène, S., Abiteboul, S., Balagué, C., Blecher, L., Bloch-Pujo, N., Briand, M., ... & Peugeot, V. (2014). *Jules Ferry 3.0, Bâtir une école créative et juste dans un monde numérique*. En ligne <https://www.hal.inserm.fr/INRIA/hal-01144070v1>, consulté le 5 juin 2020.
- Peugeot, V. (2001). L'internet citoyen. *Les Cahiers du numérique*, 2(3), 163-184.
- Peugeot, V. (2012). Biens communs et numérique: l'alliance transformatrice. *Le document numérique à l'heure du web*, ADBS, 141-154
- Peugeot, V. (2013). Les Communs, une brèche politique à l'heure du numérique. Maryse C. et JM. Noyer, *Les débats du numérique*, Paris: Presses des Mines, 77-98.
- Quentin, I., & Bruillard, É. (2011). Le fonctionnement de Sésamath : une étude exploratoire. In Nissen, E., Poyer, F., & Soubrié, T. (Eds.), *Interagir et apprendre en ligne*. UGA Éditions.
- Sahut, G. (2015). *Wikipédia, une encyclopédie collaborative en quête de crédibilité: le référencement en questions*. Thèse de doctorat.
- Sahut, G. (2018). La gouvernance de Wikipédia: élaboration de règles et théorie d'Ostrom. *Tic & société*, 12(1), 167-200.
- Sahut, G., & Karen, C. (2015). *Quand des lycéens contribuent à Wikipédia: quelles évolutions de leurs connaissances informationnelles?*. En ligne https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_01359687/, consulté le 5 juin 2020.
- Salaun, J. M. (2012). *Communautés privées et tragédie des communs du savoir*. En ligne <https://blogues.ebsi.umontreal.ca/jms/index.php/page/9>, consulté le 5 juin 2020.
- Samuelson, P. (1954) The Pure Theory of Public Expenditure. *The Review of Economics and Statistics*, 36(4), 387-389
- Savoirscom1. (2012). *Le manifeste de savoirscom1*. En ligne <https://www.savoirscom1.info/manifeste-savoirscom1/>, consulté le 5 juin 2020.
- Simonnot, B. (2014). Médiations et agir informationnels à l'ère des technologies numériques. *Les Cahiers d'Esquisse*, (4), 21-33.
- Smyrnaiois, N. (2017). *Les GAFAM contre l'Internet. Une économie politique du numérique*, Paris, INA.

- Vecam. (2011). *Libres savoirs. Les biens communs de la connaissance*. C&F Editions.
- Verley, P. (1985). *La révolution industrielle*. Paris: MA Editions.
- Vitali-Rosati, M. (2018). *Pour une définition de l'éditorialisation*. En ligne <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/20867>, consulté le 5 juin 2020.

Annexes

Annexe n°1 : le guide d'entretien

- Est-ce que vous valorisez des ressources dans votre CDI ? Par quels moyens ?
- Qu'est-ce qui vous décide à valoriser telle ou telle ressources ? Quels sont les critères qui vous font valoriser telle ou telle ressource ?
- Pour vous, qu'est-ce qu'un Commun ?
- Vous vous êtes intéressé au mouvement des Communs ? Si oui, avez-vous des idées là dessus ?
- Mettez-vous des ressources issues du mouvement des Communs à la disposition des élèves ? Pourquoi ? Mettez-vous en avant des ressources issues du mouvement des Communs via les espaces numériques ?
- Utilisez-vous des ressources issues du mouvement des Communs dans vos séances ? Si oui, pour quel objectif ? Si non, pour quel objectif les utiliseriez vous ?
- Qu'est-ce que les Communs permettent ou permettront de développer chez les élèves ?
- Pourquoi utilisez-vous ou utiliseriez vous des ressources issues du mouvement des Communs ?
- Comment présentez-vous les ressources issues du mouvement des Communs aux élèves, professeurs ? Expliquez-vous le fonctionnement de ces ressources ? Si oui comment ?
- Qu'est ce que les ressources issues du mouvement des Communs apportent durant les séances selon vous ? Sur l'apprentissage des élèves ?
- Comment avez-vous connu le mouvement des Communs ? Est-ce que l'on vous a parlé des Communs durant votre formation initiale, dans le cadre d'une autre formation, dans le cadre de votre profession ?
- Comment reliez-vous les Communs avec votre métier ?
- Est-ce que les valeurs portées par le mouvement des Communs font écho à des valeurs personnelles chez vous ?

- Selon vous, est-ce que l'utilisation des Communs découle de la profession ou est-ce un choix personnel ?

Annexe n°2 : les retranscriptions des entretiens

Retranscription de l'entretien du 13/03/2020 de Lucie (professeure documentaliste en lycée)

- Cyril : **Tout d'abord, est-ce que vous valorisez des ressources dans votre CDI et par quels moyens ?**

- Lucie : Oui, les ressources papiers par la mise à disposition sur des étagères du catalogue, en exposition physique dans le CDI et étagère virtuelle par PMB. Les ressources numériques type Universalis, Europresse donc sur le site du lycée et en faisant des séances avec les élèves. Voilà je pense à ces ressources là, c'est les principales.

- **D'accord, et parmi ces ressources, qu'est-ce qui vous décide à valoriser telle ou telle ressource ? Et quels sont les critères qui vous font valoriser telle ou telle ressource ?**

- On s'appuie sur les programmes et sur la demande des élèves et des enseignants puisqu'on doit leur faire une partie formation donc on s'appuie là dessus. Par exemple, pour Universalis c'est très adapté aux groupes de prépas. Et après on peut inciter à la lecture, quand on voit le niveau des élèves, quand on a de bons lecteurs on va essayer d'avoir des ressources pour lire un peu plus poussées ou au contraire quand on voit que l'on a un public un petit peu faible on va essayer de les inciter à la lecture, par des lectures plus adaptées.

- **Ok. Pour vous un Commun c'est quoi ? Comment vous pourriez le définir ?**

- Là c'est vrai que le mot...l'appellation comme ça me perturbe un petit peu... Un Commun c'est tout ce qui peut être mis à la disposition de l'autre, un peu collaboratif...

- **D'accord et est-ce que c'est un sujet qui vous intéresse ? Plus globalement, est-ce que vous vous êtes intéressé au mouvement des Communs et si vous avez des idées là dessus ?**

- Intéressé on est obligé puisque la documentation c'est quand même aller chercher des informations, faire des veilles et après les remettre à la disposition des usagers donc c'est un petit peu... enfin c'est incontournable, c'est la base de notre métier. Après la difficulté c'est que souvent on court après des nouveaux outils, une fois qu'on l'a il y en a un autre qui apparaît donc on peut être un peu noyé sous plusieurs et trouver quel est l'outil adapté pour les mettre en valeur.

3.25

- **D'accord, et du coup mettez-vous des ressources issues du mouvement des Communs à la disposition des élèves ? Et Pourquoi si c'est le cas ?**

- Des ressources là comme ça... Wikipédia il y avait eu un projet il y a quelques années mais qui n'a pas donné grand-chose. Mais après toutes les ressources qu'on a en physique qu'on met à disposition sur PMB aux élèves. Après on a sur le site de l'ENT, par exemple pour les cours de SNT, on a pas mal de ressources mises en commun avec les collègues et les élèves et où on va les mettre à la disposition des élèves.

- **D'accord et c'est quelle genre de ressources ?**

- Des ressources que l'on fait nous même, des Padlets, des Pearltrees qui sont mis à la dispositions des élèves

- **Et est-ce que vous mettez en avant des ressources issues du mouvement des Communs via les espaces numériques à travers par exemple l'ENT, le portail documentaire ?**

- Oui via l'ENT essentiellement.

- **Vous pouvez me donner des exemples de ressources ?**

- Dans l'ENT, il y a PMB, Europresse, l'encyclopédie Universalis. Il y a tout ce qui est l'accès à la presse et des ressource que l'on a mis sur la presse ou des tutoriels que l'on fabrique et que l'on met à disposition. Des ressources qui sont le fruit de notre veille.

- **Concernant plus particulièrement les séances maintenant, est ce que vous utilisez des ressources issues du mouvement des Communs dans vos séances ? Si oui, pour viser quel objectif ?**

- On fait des séances systématiques à toutes les secondes pour leur présenter les ressources numériques. Sinon cela va être plus à la demande des enseignants et donc on essaie de valoriser toutes ces ressources pour pas qu'ils aillent que sur Wikipédia. Ça va être à la demande des enseignants en fonction des objectifs de leurs programmes par exemple sur la presse, la laïcité etc.

- **D'accord et donc qu'est-ce que les Communs permettraient de développer en particulier chez les élèves ?**

- Concernant Wikipédia par exemple ce sera travailler l'accès à l'information, développer l'esprit critique et d'être plus autonome et ne pas avoirs toujours les mêmes canaux d'accès à l'information, de les sensibiliser à d'autres sources d'informations.

- **Pour résumer, pourquoi utiliseriez vous des ressources issues du mouvement des Communs ? Vous avez évoqué la question d'ouvrir l'horizon des élèves concernant l'accès à l'information ?**

- Par facilité, les élèves iront sur le web et vont prendre les premiers sites qui se présentent comme Wikipédia mais aussi des sites commerciaux donc justement là, ce sera pas par facilité mais ce sera pour les former à d'autres type de ressources, les obliger un peu à chercher des ressources fiables et à les faire se confronter entre elles. Donc cette utilisation serait plus dans un esprit de formation à d'autres types de ressources.

6.27

- **Concernant ces ressources issues du mouvement des Communs, comment présentez-vous ces ressources aux élèves, professeurs ? Expliquez-vous le fonctionnement de ces ressources ? Si oui comment ?**

- Par exemple pour Wikipédia pas tellement parce que on essaie un peu de sortir de Wikipédia alors effectivement c'est arrivé que l'on fasse, que l'on montre un petit peu comment fonctionne Wikipédia : les historiques, comment on peut participer, les limites et les avantages aussi. Concernant, les enseignants, on essaie avec l'administration en début d'année d'avoir un moment où on montre aux nouveaux enseignants ce qui existe et ce que l'on a. Après sinon soit on organise des séances avec des classes avec les enseignants ou sinon ça peut être à la demande des élèves à l'accueil du CDI et on en profite alors pour

montrer en individuel d'autres types de ressource et leurs fonctionnement notamment avec les élèves en prépas. Justement pour les prépas, vu que l'on a un partenariat avec la fac, on peut leur montrer comme ça individuellement d'autres ressources. Parce que c'est vrai qu'une séance un peu type magistral bon ils oublient très vite tant qu'ils ont pas l'utilité concrète quoi.

- Justement dans ces séances, qu'est ce que les ressources issues du mouvement des Communs apportent durant les séances selon vous ? Sur l'apprentissage des élèves par exemple ?

- Ça les incite à réfléchir sur le fait d'avoir un esprit critique, à travailler ensemble parce que là ils ont un petit peu de mal : il y en a un qui travaille et les deux autres qui regardent. Donc essayer de partager leur travail et de éventuellement, de travailler sur l'aspect collaboratif.

9.27

- D'accord, on va passer maintenant à des question centrées sur votre rapport aux Communs et tout d'abord j'aimerais savoir comment avez-vous connu le mouvement des Communs ? Est-ce que l'on vous a parlé des Communs durant votre formation initiale, dans le cadre d'une autre formation, dans le cadre de votre profession à travers la veille par exemple ?

- Oui dans le cadre de la veille. En formation initiale non ou alors on en a parlé mais on les appelaient pas comme des Communs. C'était principalement à travers la veille ou alors avec la rencontre avec d'autres collègues.

- Et comment reliez-vous les Communs avec votre métier de professeure documentaliste ?

- Je pense que les Communs sont pas forcément liées qu'aux professeurs documentalistes souvent il y a d'autres enseignants qui travaillent avec, sur Wikipédia par exemple. C'est pas forcément que nous après effectivement il faut savoir que certains enseignants sont très hostiles à Wikipédia ou à certains Communs car ils ont du mal à s'en emparer alors là on essaie un petit peu de leur montrer que c'est pas la peine d'être contre car de toute façon les élèves y vont alors autant les former.

- D'accord et est-ce que les valeurs portées par le mouvement des Communs font écho à des valeurs personnelles chez vous ?

- oui car c'est quand même l'avantage c'est de pouvoir partager, que ce soit collaboratif, c'est interactif quand même. Donc après effectivement on parle beaucoup là de faire attention, des limites mais à la base c'est quand même formidable de pouvoir partager plus librement tout ça.

12.02

- Du coup pour finir, selon vous, est-ce que l'utilisation des Communs découle de la profession ou est-ce que cela relève plus d'un choix personnel ?

- Je pense que c'est dans le métier de professeur documentaliste enfin moi il me semble que c'est incontournable quoi.

- Est-ce que vous avez quelque chose à rajouter sur ce sujet ? Quelque chose que l'on aurait pas évoqué et que vous souhaitez partager ?

- Non, là comme ça pas spécialement.

13.17

Retranscription de l'entretien du 13/03/2020 de Laure (professeure documentaliste en lycée)

- Cyril : On va commencer par une première question, est-ce que vous valorisez des ressources dans votre CDI et par quels moyens ?

- Laure : En utilisant l'interface de PMB, le portail, où on met en valeur les nouveautés. Ensuite on fait des sélections thématiques. On essaie d'en faire chaque semaine autour de thématiques que l'on met sur des présentoirs, sur des tables. On peut faire des sélections selon les moments de l'année.

- Est-ce qu'il y a des outils, d'autres ressources que vous mettez en avant dans votre CDI ?

- Sur l'ENT on essaie de faire un peu des fiches méthodologiques mais on a commencé il y a pas longtemps il y a pas grand-chose encore. Quand on a des séances on en profite toujours pour essayer de faire découvrir des nouveaux outils, le dernier par exemple c'était Genially. Voilà je pense à ça sur les outils alors oui on essaie de valoriser mais à petit niveau.

- D'accord et du coup, parmi ces ressources, ces outils que l'on a évoqué, qu'est-ce qui vous décide à valoriser une ressource ? Quels sont les critères qui vous font valoriser des ressources ?

- Alors par exemple pour les ressources on essaie de trouver des thèmes qui sont important dans l'actualité nationale, internationale ou locale ou même au sein de l'établissement. Ça peut être parfois la demande de certains élèves, on se rend compte parfois que on a des classes qui travaillent en ce moment sur tel thème on va leur sortir des livres sur tel thème. Ça peut être à la demande d'un enseignant qui va nous demander de mettre en valeur par exemple la poésie du XIX^e siècle, qui nous donne même une liste d'ouvrages ou d'auteurs qu'ils voudraient mettre en avant pour que les élèves aillent directement choisir les livres là-dedans. Pour les outils, comment on choisit ? On choisit généralement en fonction des projets donc quand on a un projet qui nécessite que les élèves fassent tel type de production à ce moment là on va mettre en valeur tel outil. Sinon PMB en tant qu'outil on le met en valeur en début d'année avec les élèves de différents niveaux et en tant que ressource dans sa fonction portail où on voit des sélections thématiques ou on voit les nouveautés ça je pense qu'on le fait pas trop de le mettre en avant.

3.12

- D'accord, pour vous un Commun c'est quoi ? Comment vous pourriez le définir ?

- Les Communs c'est quelque chose que l'on partage, qui peut être utile à tous et pour lequel chacun va apporter sa pierre à l'édifice donc c'est quelque chose qui va être collaboratif ou coopératif, je me rappelle jamais la différence entre les deux, je crois que c'est plutôt collaboratif puisque chacun va faire une tâche et il va la partager avec quelqu'un d'autre et l'autre va faire une autre tâche, ou la même, et partager à nouveau avec les autres et c'est ce réservoir d'outils, de ressources, de connaissances, qu'on met ensemble et qu'on réunit et qu'on met à disposition de l'ensemble du public.

- Plus globalement, est-ce que vous vous êtes intéressé au mouvement des Communs ? Est-ce que vous avez des idées là-dessus ?

- Je m'y suis un peu intéressé l'an dernier parce qu'il y avait beaucoup de publicité sur le site académique des documentalistes parce qu'il y avait un livre qui était sorti donc c'était le thème à la mode donc j'ai essayé un petit peu de regarder. J'avoue que je me suis pas trop penché sur la question. J'ai pas approfondi parce que en fait j'ai eu du mal à voir ce que l'on pouvait en faire et en même temps je crois que l'on en fait quelque chose mais j'avais du mal à voir ce que je pouvais en faire dans ma propre pratique professionnelle tout en le faisant quand même. Donc voilà je m'y suis intéressé mais en surface.

- D'accord et du coup est-ce que vous mettez des ressources issues du mouvement des Communs à la disposition des élèves dans votre CDI ? Et Pourquoi si c'est le cas ?

- Tous les logiciels libres donc ça va être... oui on a pas mal utilisé Framapad et tous les outils autour de Framapad qui sont libres. C'est vrai que quand on va en classe faire des interventions, on avait tendance à leur demander de partager par exemple des documents sur le Google Drive tout ça mais on a essayé de privilégier des Framapad, des choses libres et leur dire qu'il y avait plusieurs types de licences et que là avec Framapad c'est créée par des gens qui n'avait aucun intérêt ni quoi que ce soit. Après Wikipédia ça me dérange pas mais je sais qu'il y a des collègues qui veulent pas en entendre parler, moi j'incite les élèves à l'utiliser en tant que consommateur mais aussi en tant que producteur pour essayer de mettre à jour les articles, quand ils se rendent compte qu'il y a des erreurs. PMB qui est mis à disposition de tous. Voilà c'est tout ce que je vois.

7.16

- Et est-ce que ces ressources issues du mouvement des Communs, vous les mettez en avant particulièrement à travers les espaces numériques ?

- A part les quelques articles que l'on a publié sur l'ENT qui expliquent le fonctionnement de logiciels et d'outils non je vois pas... PMB on le met en avant oui sur l'ENT. Donc sur l'ENT ensuite on a un endroit où on met des ressources à dispositions par exemple les réservoirs de livres libres et gratuits que l'on partage avec les élèves sur l'ENT. On avait aussi essayé d'utiliser PMB en tant que portail pour mettre à disposition mais on s'est rendu compte que cela faisait double emploi avec ce que l'on faisait sur l'ENT du coup on privilégie maintenant l'ENT. Voilà, je pense qu'à ça pour l'instant.

- Vous m'avez parler de Framapad tout à l'heure, vous utilisez des ressources issues du mouvement des Communs dans vos séances ? Quels objectifs vous visez dans vos séances en utilisant ces ressources ?

- Des logiciels libres comme ceux autour de Framapad dont j'ai parlé. Il y a aussi Pearltrees où chacun en classe peut rajouter des « perles » pour les partager avec les autres si non je vois pas trop. Quand on faisait des TPE, j'insistais beaucoup pour que les élèves utilisent des images libres de droit dans leurs travaux et donc on utilisaient les ressources issues de réservoir de ressources libres et gratuites avec des droits de diffusion, de modifications différents et on insistaient pas mal là-dessus.

10.20

- Du coup quels objectifs vous visez dans vos séances en utilisant ces ressources ? Qu'est-ce que les Communs permettraient de développer chez les élèves ?

- Pour Framapad quand on fait une séance où on leur dit qu'ils ont le choix entre Google Drive et Framapad, on met en avant le côté gratuit et sans propriétaire derrière de Framapad mais à part le dire de façon comme ça informelle on insiste pas trop là-dessus.

- Pour quelle raison utilisez-vous ou utiliseriez vous des ressources issues du mouvement des Communs dans votre travail ?

- J'essaye de plus en plus de les utiliser par engagement pour essayer justement de moi personnellement de me désengager de tout ce qui est Google tout ça par exemple et si je le fais avec les élèves ça va être dans le même objectif. De leur montrer que en fait il y a d'autres manière de consommer des outils ou des ressources.

- Ces ressources dont vous parlez, comment vous les présenter aux élèves, aux enseignants ? Expliquez-vous le fonctionnement de ces ressources, comment vous le faites ?

- Je présente en disant que... en expliquant quel est le principe en présentant la philosophie de ces logiciels et comment ils fonctionnent et quelle est la différence avec les logiciels qui sont des logiciels propriétaires. Juste une présentation rapide.

- Pour en revenir aux séances, qu'est ce que les Communs apportent durant les séances selon vous ? Sur l'apprentissage des élèves notamment ?

- Ça permet de voir qu'il existe des alternatives aux logiciels propriétaires, qu'il existe des alternatives au tout payant. Que on peut utiliser des outils pour partager avec les autres, que l'on peut créer du savoir en collaborant et que ça peut être intéressant. Des compétences car pour partager il faut utiliser des outils, donc des savoirs-faire et puis des savoir-être aussi c'est l'idée qu'on peut partager le savoir avec les autres pour les aider mais aussi qu'on sait que l'on va recevoir en retour peut-être quelque chose. Un état d'esprit peut être. Ça peut être intéressant de leur apporter ça.

14.17

- D'accord, on va passer maintenant à des question plus centrées sur votre rapport aux Communs et tout d'abord j'aimerais savoir comment avez-vous connu le mouvement des Communs ? Est-ce que l'on vous a parlé des Communs durant votre formation initiale, dans le cadre d'une autre formation, dans le cadre de votre profession à travers la veille par exemple ?

- Alors dans ma formation initiale ça n'existait pas encore l'idée des Communs. Mais comme je le disais tout à l'heure le mot des Communs je l'ai vraiment intégré quand il y a eu cette publication d'Hélène Mulot et Marion Carbillet sur le site académique des documentalistes de Toulouse. Donc quand il y eu la publication qui est sortie j'ai lu le titre et je me suis dit « tiens qu'est ce que c'est les Communs ? ». Après comme je le disais c'est pas une notion que j'ai approfondi et c'est quelque chose que je maîtrise assez mal.

- Et donc comment vous reliez les Communs avec votre métier ?

- Pour l'instant je le relie pas encore, c'est ça le problème. Mais il doit forcément y avoir des choses intéressantes à faire peut-être qu'on a la possibilité nous de proposer de les travailler. On dit toujours « le CDI au cœur de l'établissement » donc si les professeurs documentalistes sont au cœur des différentes disciplines, c'est-à-dire que, on est peut être au centre de... comment dire... on a peut être la possibilité de faire circuler ces Communs, de le mettre en avant. Plus que d'autres personnes, c'est peut-être plus de notre ressort. Voilà par contre si on pouvait avoir deux, trois formations là-dessus pour bien

saisir la notion, pour bien comprendre les enjeux, pour bien s'emparer de comment ça fonctionne comment on peut justement travailler là-dedans dans notre métier ça serait pas mal.

- D'accord et est-ce que les valeurs portées par le mouvement des Communs font écho à des valeurs personnelles chez vous ?

- Oui par exemple la notion de partage, la notion d'entraide, de travailler ensemble. De moi j'ai une compétence, une connaissance, je la partage avec toi parce que on va le faire ensemble, on va avancer ensemble, je vas t'aider à avancer mais à un autre moment c'est toi qui va m'aider à avancer. Moi c'est comme ça que je le vois en tout cas peut être que je me trompe de notion d'ailleurs je sais pas. Par exemple ici on a des prépas et on leur dit souvent de faire attention, qu'ils ont beaucoup de travail mais qu'ils y arriveront pas tout seul, si vous partagez pas vos savoirs, si vous faites pas des fiches en commun que vous allez partager avec les autres vous pourrez pas aussi bien travailler que si vous restez dans votre coin tout seul et ça c'est quelque chose que je fait aussi dans ma pratique personnelle. On essaye quand on travaille avec des collègues de faire chacun un petit bout, de proposer chacun ce qu'on a préparé pour un enseignement. On essaye de donner aux collègues ce que l'on a fait, on leur dit de piocher là dedans ce que vous voulez dans le réservoir de... Par exemple, on a un réservoir pour l'enseignement de SNT où chacun construit sa séquence mais on l'a mis en commun pour que chacun puisse aller puiser et réutiliser ce que d'autres ont fait.

18.21

- Du coup pour finir, selon vous, est-ce que l'utilisation des Communs découle de la profession ou est-ce que cela relève plus d'un choix personnel ?

- Il me semble quand même que dans le métier de professeur documentaliste, ne serait-ce que mettre à disposition des ressources que l'établissement achète pour diffuser auprès d'un public, j'imagine que les rayons d'un CDI c'est déjà des biens Communs en fait qu'on met à disposition. Après sinon je sais pas... Franchement je sais pas...

- Est ce que les Communs c'est spécifique aux professeurs documentalistes selon vous ?

- Je pense que ça peut s'intégrer dans les missions des professeurs documentalistes parce que c'est pas forcément quelque chose de personnel justement. C'est peut-être pas une valeur personnelle donc à partir du moment où ça s'intègre dans la mission du professeur documentaliste on a pas vraiment le choix en fait on se pose pas la question. Faut le faire. Je pense que oui si je réfléchis ça fait partie des missions du professeur documentaliste.

- Est-ce que vous avez quelque chose à rajouter sur ce sujet ? Quelque chose que l'on aurait pas évoqué et que vous souhaitez partager ?

- Non ça va mais je me sens un peu nulle sur les Communs, je me sens un peu à côté de la plaque mais sinon rien de plus.

- Il y a pas de problème, j'essaye de recueillir les perceptions qu'on les professeurs documentalistes sur ce sujet donc il y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses, il y a pas de pression particulièrement à avoir et tous les avis sont intéressants autour de ce sujet.

- Je sais mais je crois que j'ai encore du mal à définir cette notion.

20.58

Retranscription de l'entretien du 19/03/2020 de Éléonore (professeure documentaliste en collège)

- Cyril : Tout d'abord, est-ce que vous valorisez des ressources dans votre CDI et par quels moyens ?

- Éléonore : Oui évidemment que je valorise des ressources puisque le propre d'un CDI c'est de mettre à disposition des ressources, en tout cas c'est comme ça que je le voit. Ces ressources sont très variées, elles peuvent être en ligne ou hors ligne. Donc les ressources ça peut être des ressources papiers donc c'est livre documentaire, livre de fiction avec toute la diversité qu'il y a derrière, roman, BD et manga et cela peut être sur tout support aussi, support papier, support vidéo. Voilà essentiellement car les CD quasiment pas. Et ensuite tout en tas de ressources physiques qui permettent aussi aux élèves de développer un certain nombre de compétences mais c'est des ressources de petit bricolage, de loisir créatif, des objets technologiques de type des petits robots. J'ai aussi des ressources culturelles et artistiques au sens large du matériel de peinture, de dessin. Une piano. Ensuite pour les ressources en ligne, j'utilise pour les référencer un Scoop.it essentiellement et ensuite il y a le logiciel documentaire PMB mais qui est quasiment pas utilisé par les élèves parce que c'est un petit fonds, un petit collège. Voilà.

3.36

- D'accord et du coup, parmi ces ressources, ces outils que l'on a évoqué, qu'est-ce qui vous décide à valoriser une ressource ? Quels sont les critères qui vous font valoriser des ressources ?

- Alors plusieurs choses, j'ai pas un ordre d'importance là je vais les dire comme j'y pense. La nouveauté car j'ai des élèves très à l'affût parce qu'ils sont assez pauvres socioculturellement c'est-à-dire qu'à la maison il y a pas forcément des livres donc dès que j'ai des nouveautés ils sont très à l'affût de la nouveauté donc voilà valoriser les nouveautés thématiquement. Valoriser aussi des « belles » ressources, c'est-à-dire, là encore mettre à disposition des ressources que la plupart n'aurait pas le privilège d'avoir à la maison donc des beaux livres d'art, des beaux livres documentaires. Pour les fictions, j'achète plus, à une ou deux exception près des livres de poches. Ensuite des ressources qui permettent de monter en compétence. D'ailleurs, j'en ai oublié une tout à l'heure j'ai une ludothèque aussi. Voilà sinon de monter en compétence et documentaire et psychosociale. Ensuite un dernier critère thématique ça peut être autour d'une journée nationale, ça peut être autour d'un projet au collège voilà.

7.51

- Alors maintenant concernant plus particulièrement les Communs, pour vous un Commun c'est quoi ? Comment vous pourriez le définir ?

- Alors déjà je dirais pas un Commun mais les Communs. Alors les Communs cela désigne une notion en fait qui désigne trois choses en même temps. Ce sont des activités qui permettent à une communauté de valoriser, de préserver et d'enrichir des ressources. Donc c'était à l'origine une pensée économique mais qui s'applique parfaitement au contexte scolaire. On

parle des Communs de la connaissance qui nous amènent à réfléchir au rapport que les communautés peuvent entretenir entre elles.

- D'accord et du coup est-ce que vous mettez des ressources issues du mouvement des Communs à la disposition des élèves dans votre CDI ? Et Pourquoi si c'est le cas ?

- Oui évidemment, mais je m'en rend compte en le disant les ressources issues du mouvement des Communs sont produites par les élèves eux même en fait. Et donc j'essaie de valoriser les productions des élèves et qui puissent et laisser une trace de leur passage au CDI. Donc ça peut être des choses très simples et très basiques : un dessin qu'on affiche, une photo qu'on affiche, une production cela peut être aussi un savoir. Donc j'ai mis en place un Réseau d'Échange Réciproque de Savoirs (RERS) et ensuite évidemment je met à disposition et j'incite à utiliser les Communs de la connaissance numérique du type les plateformes Wikipédia, ou Vikidia car je suis en collège.

10.21

- Est-ce que vous utilisez des ressources issues du mouvement des Communs dans vos séances ?

- Alors pour les séances, alors déjà dans la préparation oui car je vais utiliser des séances qui sont mutualisées par des collègues sur des blogs ou des sites collaboratifs comme Doc pour docs parce que sont en licence Creative Commons. Ensuite dans les séances oui puisque, là on rentre dans des choses plus précises, quand on fait du travail autour de l'image on va réfléchir aux images libres de droits, aux images du domaine public. Quand on fait des séances autour de Wikipédia, inévitablement on utilise les textes extraits de l'encyclopédie.

- Et en séances avec les élèves, quels objectifs particuliers vous visez en utilisant ces ressources ?

- L'objectif c'est de montrer que tous les savoirs, que un savoir peut circuler, doit circuler et que malgré ça il y a parfois des restrictions donc identifier ces restrictions autour du droit d'auteur et que au contraire on peut aussi avoir un autre versant et faire circuler les connaissances et tous ces savoirs.

12.06

- Du coup qu'est-ce que les Communs particulièrement permettent de développer chez les élèves ?

- Ce qu'il me semble central avec les Communs c'est le développement de l'entraide et de la coopération et de l'échange de savoirs. Ça ça me semble vraiment au centre et plus dans des compétences psychosociales mais en même temps très infodocumentaire puisque qu'on est bien au cœur des échanges de savoirs, d'informations, de connaissances. Voilà après ce que j'entends par compétences psychosociales c'est savoir communiquer, c'est les relations interpersonnelles, c'est la connaissance de soi et puis c'est savoir gérer ses émotions. Donc ça il me semble quand on travaille autour des Communs, on travaille pas mal autour de ces idées là.

- Et donc pour résumer, pour quelle raison utilisez-vous des ressources issues du mouvement des Communs dans votre travail ?

- Alors par engagement peut-être mais je pense pas que c'est l'entré prioritaire, ça en découle. Par contre, l'engagement de montrer aux élèves des ressources partageables, modifiables, appropriables que l'on peut enrichir. Ça me semble un vivier important dans le monde dans lequel on évolue où les connaissances ne sont pas figées une bonne fois pour toute et on va apprendre tout au long de sa vie. Donc leur montrer que l'on peut participer de ce mouvement là. Ensuite c'est aussi leur montrer que parfois on a pas accès à des ressources parce qu'elles sont protégées ou verrouillées sur des plateformes privées et que cela les empêche tout simplement de circuler. Que ce soit car la plateforme n'est pas interopérable, que ce soit parce que les droits d'auteurs sont trop strict et de leur montrer que à coté de ça il y a des ressources que l'on peut utiliser, enrichir et que il y a des auteurs, au sens large, qui mettent à disposition leurs savoirs justement pour que d'autres puissent en profiter, enrichir et participer aux échanges collectif.

15.29

- Ces ressources dont vous avez parlé à l'instant, comment vous les présenter aux élèves, aux enseignants ? Expliquez-vous le fonctionnement de ces ressources ? comment vous le faites ?

- J'en parle rarement de manière directe et frontale. Après comment j'en parle aux élèves ? Soit je peux avoir une séance dédiée et l'entré c'est celle autour de Wikipédia que je fait avec les cinquièmes pour introduire le mot de Communs. Voilà qu'ils l'aient au moins entendu une fois de manière formelle et formalisé. Ensuite c'est au fil des séances leur expliquer surtout par rapport aux images voilà que on peut avoir des images libres de droits qui sont tout autant pertinente que des images non libres de droits et de la même manière pour les texte d'ailleurs. Selon leur degré de recherche qu'ils ont des ressources libres de droits sont facilement accessibles et ils ont le droit de reprendre les informations pour leur document de collecte donc je travaille beaucoup autour du document de collecte où on va prendre les informations dans un premier temps en les collectant pour ensuite ce les approprier. Donc leur montrer, sans le verbaliser avec le terme de Commun, mais montrer que des connaissances mises en commun justement là pour le coup on a le droit d'aller les copier, les coller, de se les approprier en reformulant par rapport à la demande de leur professeur. Par rapport aux collègues c'est passer essentiellement par une sensibilisation aux images et à la mutualisation de sites de mutualisation justement.

17.30

- Du coup, on l'a un peu déjà évoqué mais durant plus particulièrement les séances, qu'est ce que les ressources issues du mouvement des Communs apportent notamment sur l'apprentissage des élèves ?

- Alors qu'est-ce que ça apporte de plus... Voilà leur montrer qu'ils peuvent participer, eux aussi, de ce grand mouvement de partage de connaissances et de savoirs à leur échelle. Ça peut être en ligne mais aussi leur montrer qu'à leur niveau aussi ils peuvent faire vivre les Communs en s'échangeant des savoirs qui peuvent être scolaire, tu as compris une leçon de math et bien tu vas pouvoir la réexpliquer à un camarade. Ça peut être des savoirs scolaires transversaux liés au numérique, ça peut être des savoirs que l'on peut dire non-formel qu'ils ont eux car ils sont par exemple fan de hip-hop, parce qu'ils savent jouer au piano et donc ils vont proposer un atelier « je vous apprend à jouer au piano » ou « je vous apprend à dessiner du pixel art » ou « je vous apprend à programmer un robot car je l'ai appris en cours ». Voilà c'est ce transfert de savoir aussi entre générations en interclasse en fait.

- D'accord, on va passer maintenant à des question plus centrées sur vous et les Communs et tout d'abord j'aimerais savoir comment avez-vous connu le mouvement des Communs ? Est-ce que l'on vous a parler des Communs durant votre formation initiale, dans le cadre d'une autre formation, dans le cadre de votre profession à travers la veille par exemple ?

- Alors c'est en 2012, il y a un livre qui est sorti, pour pas dire le livre sur les Communs qui était.. j'ai oublié le titre là comme ça... « Libres savoirs » c'est ça je crois en 2012.

- **L'ouvrage coordonné par l'association Vecam ?**

- Oui c'est ça donc le titre c'était ça ?

- **Le titre en entier c'est « Libres savoirs, les biens Communs de la connaissance »**

- Merci j'ai eu un moment de trou de mémoire. Alors le livre, au moment où il est sorti en 2012, il a fait pas mal de bruit : les blogs que je suivais, notamment celui de Silvère Mercier et Lionel Maurel qui étaient deux bibliothécaires et ensuite c'est une collègue et amie professeure documentaliste qui m'a dit « t'as vu ce livre, je pense qu'il y a quelque chose à faire pour l'éducation. Je pense qu'il y aura des choses à creuser pour l'éducation ». Donc voilà c'est parti de ça et au même moment, ou très peu de mois après, s'est crée le collectif SavoirsCom1 que j'ai intégré un an plus tard.

21.03

- **Du coup par rapport aux professeurs documentalistes comment vous reliez les Communs avec cette profession ?**

- La question est très ouverte... donc comment je le relie... Je vais peut être répondre par la posture professionnelle en fait. C'est-à-dire que jusqu'à maintenant de l'entretien on a beaucoup parlé des ressources parce que les questions portées là-dessus. Mais en réalité c'est pas par là que je rentre moi c'est plus par une posture d'apprenance et ouverte où je travaille vraiment sur cette idée que pour entrer dans les apprentissages et donc avoir envie de partager des savoirs et des connaissances, il faut déjà soi même être motivé. Donc je vais proposer aux élèves des dispositifs qui vont permettre de développer ce goût et cette curiosité à apprendre. Et du coup je le décline sur trois dispositifs : donc les séances, dont on a parlé ; je le décline sur des proposition type « club » même si j'ai pas de clubs à l'année mais des activités que je peux proposer sur la pause méridienne ; Et ce que je et énormément en valeur aujourd'hui c'est les activités auto-dirigées où les élèves vont pouvoir choisir ce qu'ils ont envie de faire et d'apprendre, soit seul soit avec d'autres, et évidemment que j'encourage plutôt à le faire à plusieurs. Et c'est là que toutes les ressources que l'on et à disposition au CDI prennent leur sens en fait et là les apprentissages ils sont tout le temps en fait, à chaque moment où ils rentrent dans le CDI. Et pas uniquement dans des séances dirigées.

- **D'accord et est-ce que les valeurs portées par le mouvement des Communs font écho à des valeurs personnelles chez vous ?**

- Oui clairement puisque ça fait plusieurs années que je me sens très engagé autour de la notion de Commun car ça renvoie à la fois à un développement personnel et à la fois à un développement collectif. Mais ça interagit, c'est-à-dire que moi je vais apporter au collectif et le collectif va m'apporter encore plus. Et ça je le vois très bien dans ma pratique professionnelle voilà au moment où on a dû se mettre à l'EMI, au moment où on a dû revoir toute notre posture professionnelle parce que voilà les outils du numérique nous ont frappé de plein fouet au début des années 2000, 2010 et encore aujourd'hui et de se dire on est pas tout seul et on le fait en collectif et de manière personnelle c'est la même chose en fait. On le voit bien au niveau politique aussi si on va jusque là.

24.38

- **Et pour finir l'utilisation des Communs, vous pensez que cela découle de la profession ou est-ce que cela relève plus d'un choix personnel de professeurs documentalistes ?**

- Du coup je suis un peu gênée par la formulation de la question car l'utilisation des Communs ça voudrait dire que j'utilise quelque chose ou les Communs ne s'utilisent pas sinon on est dans une posture de consommateur et on est pas dans la posture des Communs. Pour moi c'est un tout, les Communs se vivent, que c'est pas que des ressources mais vraiment une posture professionnelle et moi ma posture professionnelle s'ancre dans des valeurs qui sont personnelles et ça me semble très important de les avoir, d'autant plus dans le monde dans lequel on vit qui évolue très vite, qui change, on des moments inattendus comme ce qu'on est en train de vivre là et on se dit que ce sera pas la dernière fois des choses qui viennent nous prendre de plein fouet. Pour autant si on a une colonne vertébrale solide, ancrée dans des valeurs qui s'ancrent dans une histoire, de pas se dire qu'on est dans de l'innovation à tout prix mais qu'on s'ancre dans une histoire, où dès les débuts de l'école les savoirs étaient là pour s'émanciper donc c'est vraiment l'idée d'émancipation qui me porte. Et derrière les Communs il y a bien ça. L'émancipation par le développement personnel et le développement collectif. Donc dire l'utilisation des Communs cela me semble un petit peu restrictif.

- **D'accord merci beaucoup, est-ce que vous avez quelque chose à rajouter sur ce sujet ? Quelque chose que l'on aurait pas évoqué et que vous souhaitez partager ?**

- Non là je crois pas, c'est bien.

27.00

Retranscription de l'entretien du 27/03/2020 de Annabelle (professeure documentaliste en lycée professionnel)

- **Cyril : Pour ma première question, j'aimerais savoir si vous valorisez des ressources dans votre CDI et par quels moyens ?**

- Annabelle : Par rapport aux ressources physiques je valorise les nouveautés. J'ai des présentoirs à nouveauté pour les bandes dessinées, les mangas, pour les romans et les ouvrages documentaires et les manuels scolaires. Après valoriser je fais des tables thématiques de temps en temps ou quand il y a un auteur qui vient, quand il y a une activité littéraire. Après valoriser une ressource plutôt qu'une autre je sais pas... Je mets en avant certains documents oui parfois même souvent d'ailleurs parce que j'ai des présentoirs dans les rayonnages qui permettent de mettre en avant certains documents qui sont soit plus récents soit plus originaux. Après au niveau des ressources documentaires j'ai le portail E-sidoc puisque je suis abonnée aux ressources du Canopée de Poitiers. Je travaille avec BCDI et E-sidoc. Le portail E-sidoc est vraiment bien fait parce qu'il est prérempli déjà et puis après je mets en avant certaines ressources à travers trois onglets : un onglet élèves, enseignants et un onglet étudiants puisqu'on a des BTS tourisme. Pour chacun de ces usagers je mets en avant certaines ressources.

- D'accord et du coup, parmi ces ressources que l'on a évoqué, qu'est-ce qui vous décide à valoriser une ressource ? Quels sont les critères qui vous font valoriser des ressources ?

- La pertinence et puis par rapport aux ressources physiques c'est essentiellement la nouveauté et l'attractivité pour montrer que c'est un fonds vivant réactualisé. Par rapport aux ressources virtuelles, je cible par rapport au niveau aussi des élèves et des filières car nous on a des filières professionnelles avec une documentation particulière et j'essaie de faire en sorte que chaque filière soit représentées.

- Alors maintenant concernant plus particulièrement les Communs, pour vous un Commun c'est quoi ? Comment vous pourriez le définir ?

- Dans l'absolu c'est quelque chose qu'on partage gratuitement.

- Est-ce que vous avez identifié des Communs dans votre CDI ?

- Non je sais pas... Là on est en train de mettre en place, dans le foyer des élèves, une boîte à livres. Donc ça à la limite ça peut s'apparenter à un Commun dans la mesure où chacun alimente et chacun récupère. Après au niveau numérique, il y a l'accès à internet et puis des ressources comme Wikipédia par exemple.

3.58

- Plus globalement, est-ce que vous vous êtes intéressé au mouvement des Communs ? Est-ce que vous avez des idées là-dessus ?

- Dans l'absolu je trouve ça intéressant que les choses ne soient pas monnayées et qu'on partage les connaissances. Après je suis pas particulièrement impliquée dans le mouvement. Après je sais que moi j'ai une collègue qui travaille que sur le libre par exemple au Lycée Bellevue à Albi. Elle est assez calée là-dessus et du coup elle a Linux comme système d'exploitation au CDI et après elle ne travaille qu'avec des logiciels libres etc. Après moi je suis pas tant que ça dans cette démarche là. Dans l'idée je trouve ça super mais dans la pratique je fais avec ce que j'ai et avec ce que les élèves maîtrisent aussi et les collègues. Donc c'est vrai que je trouve ça génial mais je suis pas trop impliqué là-dedans en fait.

- D'accord, vous m'avez parlé de la boîte à livre et du coup est-ce que vous mettez des ressources issues du mouvement des Communs à la disposition des élèves dans votre CDI ? Et Pourquoi si c'est le cas ?

- Je les mets pas spécialement en avant. Comme je disais ils ont accès à internet et donc à des ressources en ligne issues des Communs ou pas. Est-ce que j'en mets pas spécialement en avant ? Non.

- Et est-ce que vous utilisez des ressources issues du mouvement des Communs dans vos séances ? Et pour viser quel objectif ?

- Oui par exemple j'utilise plus facilement les Framapad, les Framindmap qui sont des logiciels issus des Communs plutôt que d'utiliser Google Docs etc. J'essaie d'aller dans ce sens-là dans les séances pour aller plus vers du libre.

6.15

- D'accord. qu'est-ce que justement ces ressources issues des Communs permettent de développer chez les élèves, au niveau des compétences, des savoir-faire, des savoir-être, et des savoirs tout simplement ?

- La notion de partage, de documents partagés. Par rapport à ces logiciels-là, c'est souvent des logiciels qui permettent de partager le travail qu'on fournit ensemble par exemple on fait une carte mentale ou quelque chose comme ça, on la fait ensemble. Pareil quand on fait un Framapad, ça permet à chacun de s'exprimer sur le même document donc oui il y a cette idée de partage.

- D'accord. Et pour résumée, pour quelle raison vous-utilisez des ressources issues du mouvement des Communs ?

- C'est plus un engagement comme je le disais j'y suis pas non plus complètement à fond mais c'est vrai que j'essaie quand même de les favoriser, oui, et que les élèves les connaissent aussi.

- D'accord, et justement, comment présentez-vous ces ressources issues du mouvement des Communs aux élèves ou autres enseignants ? Est-ce que vous expliquez le fonctionnement de ces ressources, où vous rentrez vraiment dans les détails ?

- Souvent, on n'a pas le temps, il faut reconnaître, on n'a qu'une heure avec un temps de connexion assez lent chez nous. Non mais rapidement, j'explique quel est l'outil, pourquoi le choix de cet outil effectivement. Soit ils le connaissent, ils en ont l'habitude, soit ils ne le connaissent pas donc je dis que c'est un logiciel libre qu'ils peuvent l'utiliser etc. Mais j'ai jamais fait un cours réellement sur le mouvement des Communs.

- Qu'est-ce que ces ressources issues du mouvement des Communs apporteraient durant les séances selon vous justement, en les utilisant auprès des élèves ? Est-ce que ça permet de travailler des choses particulières ?

- Oui, comme je le disais juste avant, le partage.

- Oui d'accord. Là, ça va être plus des questions plus personnelles par rapport aux Communs : comment avez-vous connu le mouvement des Communs ? Est-ce qu'on vous en a parlé durant votre formation initiale ? Dans le cadre d'une autre formation ? Ou c'est dans le cadre de votre profession, au niveau de la veille ?

- Au moment de ma formation au CAPES Documentation on m'en a parlé. Et puis ensuite, on a des collègues qui sont assez engagés là-dessus dans l'académie, on a eu une petite formation par Hélène Mulo. Après, il y a Marion Carbillet qui fait de la formation aussi et puis il y a Aline Bosquet qui travaille aussi pas mal là-dessus. C'est vrai qu'elles sont assez impliquées et du coup elles nous partagent beaucoup ce genre d'informations, lors des JDD de documentalistes, c'est vrai qu'on a des collègues très engagées, qui nous informent, qui nous tiennent au courant.

9.47

- D'accord. Et plus globalement comment vous reliez les Communs avec votre métier ? Est-ce que les Communs sont liés à la fonction de professeur documentaliste, selon vous ?

- Dans un certain sens oui, puisque nous le CDI c'est un peu en commun aussi dans le sens où c'est un endroit où les élèves peuvent se partager des connaissances par rapport à des livres, leurs envies de lecture, donner des conseils les uns aux autres. Le CDI c'est un lieu de partage donc je pense qu'effectivement, tout ça c'est lié.

- Est-ce que les valeurs portées par le mouvement des Communs font écho à des valeurs personnelles chez vous ?

- Oui, moi je suis assez engagée au niveau de la consommation, sur le soucis d'où viennent les produits et d'acheter le moins possible à des grands groupes etc. et plutôt travailler sur aller chercher des choses qui sont des producteurs locaux etc. Et donc pour moi, c'est un peu la même démarche, c'est-à-dire de pas entretenir quelque chose qui pour caricaturer est de l'ordre du capitalisme, mais plus de partager et de s'intéresser aux ressources de chacun à côté de soi ou plus loin.

- **D'accord, et une dernière question : est-ce que selon vous, l'utilisation des Communs découle de la profession ? Ou, est-ce un choix personnel ?**

- Les deux. De la profession oui car c'est par ma profession que je suis peut-être un peu plus au courant des logiciels qui existent etc. A titre personnel aussi oui, c'est vrai qu'à la maison, on utilise plutôt LibreOffice etc.

- **D'accord, est-ce que vous envie de rajouter quelque chose qu'on n'aurait pas évoqué ?**

- Non, là c'est bon, je pense pas à quelque chose en particulier.

12.19

Retranscription de l'entretien du 27/03/2020 de Emma (professeure documentaliste en collège)

- **Cyril : La première question que j'aimerais vous pouvez c'est : est-ce vous valorisez les ressources dans votre CDI et par quels moyens ?**

- Emma : Oui, c'est un peu le but. Après il y a plusieurs types de ressources dans un CDI, donc je sais pas s'il y en a qui vous intéressent en particulier pour votre recherche, mais je vous écoute si vous avez des questions particulières.

- **C'est pour en venir plutôt à la question de : qu'est-ce qui vous décide à valoriser telle ou telle ressource ? Quels sont les critères pour valoriser une ressource ?**

- Les ressources valorisées alors il y a évidemment, tous les documents que ce soit les fictions, les périodiques, les documentaires. Donc ça, c'est pour ce qui est des ressources papier on va dire. Ensuite, sur la partie numérique, comme dans tous les CDI, il y a un portail dédié au CDI donc là, il y a un peu plus de possibilités : valoriser des émissions de radio, des contenus vidéo, ce genre de choses. Après, en terme de choix, évidemment, il faut s'adapter au public, de l'établissement, donc moi j'ai des collégiens dans le milieu semi-urbain, rural, donc assez hétérogène. Donc j'essaie de valoriser tout ce qui peut les amener à la lecture, parce qu'en sachant quand même dans tous les établissements, ils lisent de moins en moins. Pour ce qu'il s'agit des fictions, on va trouver des choses qui vont les attirer, soit par le regard, soit en faisant un petit peu de promo d'affichage dans l'établissement, sur E-sidoc etc. Ne pas hésiter aussi à en discuter avec eux quand on en voit errer un petit peu dans les rayons. Donc c'est vraiment adapté au public évidemment. Le choix des titres s'adapte aussi au projet d'établissement, c'est-à-dire que si quand j'ai des projets sur une thématique avec un ou plusieurs enseignants/enseignantes, j'essaie quand même d'accompagner le projet avec des ressources qui lui correspondent donc je vais prendre un exemple : si on fait un projet sur les droits des femmes, par exemple, je vais soit sortir du fonds tout ce qui concerne la thématique, soit éventuellement faire des acquisitions de choses plus récentes sur la thématique. Et puis c'est le même protocole pour tout ce qui est documents numériques, à peu près. Petit détail, j'ai désherbé énormément le fonds parce qu'il y avait beaucoup de choses qui en terme d'identité de genre étaient très stéréotypées donc je veille vraiment à ce que les nouveaux documents qui rentrent soient « non genrés ».

3.22

- **Ok, je vois, intéressant. Donc là, on va passer plus sur des questions concernant les Communs plus particulièrement. Et donc pour vous, un Commun c'est quoi ? Comment vous le définiriez ?**

- Alors je sais pas trop ce que vous entendez par là... Je sais pas trop je crois que j'y ai jamais réfléchi... On a pas trop ça chez nous... Ça ressemblerait à Wikipédia ? Parce que Wikipédia oui on l'utilise et on essaye de leur apprendre à l'utiliser correctement en leur expliquant bien que c'est génial car c'est en accès pour tous gratuitement mais que de fait si la plupart des informations sont sourcées il peut aussi y avoir des erreurs car il y a pas les mêmes sas de contrôle qu'il peut y avoir sur d'autres supports. Après en terme de Communs je vois pas trop, peut être qu'on en utilise mais là comme ça je vois pas. Après au niveau des outils on utilise pas mal de chose en ligne mais après c'est des choses payantes, je pense à Piktochart on peut utiliser un minimum d'options dessus gratuitement mais dès qu'on veut aller un petit peu plus loin il faut payer donc du coup on a pris un compte. En terme d'application il y aurait OpenOffice qui est installé sur les ordi mais sinon je vois pas trop non...

6.54

- **Plus globalement, vous avez déjà un peu parlé mais, est-ce que vous vous êtes intéressé au mouvement des Communs ? Est-ce que vous avez des idées là-dessus ?**

- Je crois que j'ai pas trop d'avis en fait... Après je trouve ça, l'idée est lumineuse de pouvoir offrir des outils à tout le monde gratuitement enfin il y a une forme d'équité derrière qui est géniale. Mais c'est vrai que c'est pas toujours évident dans les établissements. Voyez là je sais pas trop quoi évoquer comme application donc oui l'idée est géniale après je sais pas trop quoi en dire de plus parce que je ne suis pas sûre d'en utiliser énormément.

- **D'accord, il y aura quand même d'autres questions autour des Communs et je vais quand même vous les poser pour essayer de creuser cette thématique avec vous. Du coup est-ce que vous mettez des ressources issues du mouvement des Communs à la disposition des élèves dans votre CDI ?**

- Peut être que je le fais sans m'en rendre compte c'est ça le truc. Si on considère que France TV éducation est un Commun alors j'en utilise beaucoup mais bon c'est pas vraiment ça... Après sinon il y avait une activité autour d'une boîte à livre au collège.

- **Oui, c'est intéressant, vous pouvez m'en parler un peu plus ?**

- Alors ça on l'a fait car évidemment au CDI il faut emprunter mais là on la plus car il y a eu des dégradations malheureusement mais on a testé pendant une période dans le hall de l'établissement avec des livres que j'avais éventuellement désherbé ou des dons des personnes de l'établissement mis à disposition gratuitement sans avoir à l'emprunter de manière officielle avec un retour à faire. Et c'était à destination des élèves en se disant que ça pouvait toucher plus de monde si c'était là au milieu des zones de passages régulières.

9.44

- **D'accord, vous m'avez parlé de Wikipédia, et est-ce que vous utilisez des ressources issues du mouvement des Communs comme celle-ci par exemple dans vos séances ?**

- Alors c'est évoqué en tout cas après comme je vous l'ai dit tout à l'heure on explique aux élèves dans des séances que tout n'est pas vrai dans Wikipédia, qu'il faut faire attention. Que internet c'est génial, il y a plein de choses mais qu'il faut savoir l'utiliser. Donc souvent la question qui revient c'est que Wikipédia c'est une encyclopédie alors oui mais c'est conseillé si on vérifie bien que les informations sont sourcées. Avec les sixièmes par exemple quand ils découvrent l'ensemble des ressources je leur montre comment vérifier la source sur un document Wikipédia. Mais ça s'arrête là après quand il y a une séance qui amène une recherche ils y vont eux naturellement.

- Du coup qu'est-ce que justement ces ressources issues des Communs permettent de développer chez les élèves, au niveau des compétences, des savoir-faire, des savoir-être ? Vous m'avez parlé de la mise en place d'une boîte à lire ?

- Pour cette boîte à lire c'était pas très concluant du coup... Mais l'esprit de partage oui mais le souci étant c'est qu'il y en a qui en ont profité après il y en a d'autres qui ont joué le jeu. À partir du moment où c'est gratuit c'est génial car c'est accessible à tout le monde dans l'établissement. Le problème c'est que pour certains et certaines ça perd malheureusement de la valeur. Voilà ça c'est mon point de vue mais sinon ce que cela pourrait leur apporter c'est déjà de voir que partager gratuitement il y a une forme d'équité derrière et puis que chacun peut contribuer sous conditions. Oui, c'est chouette comme idée.

- Et pour résumée, pour quelle raison vous-utilisez ou utiliseriez vous des ressources issues du mouvement des Communs ?

- Peut être par engagement même si, encore une fois, j'ai pas l'impression de voir clairement les applications en fait. C'est certainement un manque de connaissance de ma part mais même pour en discuter avec d'autres collègues prof doc, j'ai pas le sentiment que chacun et chacune n'est pas conscient d'utiliser un Commun quand il l'utilise. Donc transmettre l'état d'esprit des Communs aux élèves... pour ma part que je parle de Wikipédia j'explique le concept bien évidemment mais ça va pas plus loin. Donc je dirais pas que je suis engagée là-dedans.

- Vous venez d'évoquer le fait que vous présentez Wikipédia aux élèves, comment vous expliquez le fonctionnement de ces ressources ?

- Oui quand j'utilise Piktochart par exemple j'explique après voilà c'est tout je vais pas plus loin.

13.25

- Pour en revenir aux séances, qu'est ce que les ressources issues du mouvement des Communs apportent durant les séances selon vous ? Sur l'apprentissage des élèves en particulier ?

- Oui je pense que Wikipédia c'est un bon exemple pour leur montrer que sur internet tout le monde est en mesure de publier quelque chose, de partager des connaissances mais que ça exige quand même un minimum de règles c'est-à-dire que à partir du moment où on contribue à une encyclopédie on peut pas y dire n'importe quoi et que malgré tout Wikipédia ils ont une forme de règlement parce que c'est vérifié, il y a des sources en bas. Oui pour leur montrer qu'il y a une rigueur, des règles.

- Oui d'accord. Pour finir là, ça va être plus des questions plus personnelles par rapport aux Communs : comment avez-vous connu le mouvement des Communs ? Est-ce qu'on vous en a parlé durant votre formation initiale ? Dans le cadre d'une autre formation ? Ou c'est dans le cadre de votre profession, au niveau de la veille ?

- J'en ai entendu parler quand j'étais journaliste déjà j'avais pas mal de collègues de promo qui étaient là-dedans mais aussi dans le libre comme avec OpenOffice, Linux donc j'en ai entendu parler. Après moi je suis pas experte dans le domaine. Sinon en formation autant que prof doc non j'ai pas souvenir.

- Et du coup, comment reliez-vous les Communs avec votre métier ?

- C'est un peu philosophique comme question... parce que les Communs c'est quand même le partage gratuit, ouvert c'est synonyme d'équité, d'égalité donc j'imagine que quand on est enseignant, j'espère, quand même le but c'est de donner à tous les élèves les mêmes chances donc les outils communs. Donc ça fait un peu écho à notre métier. Enfin c'est le sentiment que j'ai en tout cas.

16.37

- Et est-ce que les valeurs portées par le mouvement des Communs font écho à des valeurs personnelles chez vous ?

- Alors oui je me suis pas engagée dedans parce que j'ai pas forcément les compétences et les connaissances peut être techniques etc. C'est pas un sujet sur lequel je suis en veille permanente mais oui je pense que vu tout ce que l'on a dit depuis tout à l'heure, c'est des valeurs qui me parlent en tout cas.

- D'accord, et une dernière question pour terminer : est-ce que selon vous, l'utilisation des Communs découle de la profession ? Ou, est-ce une choix personnel ?

- Je pense que c'est au cas par cas mais j'imagine qu'il y a un petit peu des deux. Quand on est confronté à des contenus pour les élèves forcément on s'intéresse, on fouille, on regarde ce qui se fait. Et puis on va pas se mentir dans l'éducation on a pas non plus énormément de moyens économiques. Donc évidemment quand on peut trouver une ressource utile, gratuitement, si elle est bien faite on va s'y intéresser. Donc je pense que ça dépend de chacun, il y en a qui sont forcément plus engagé que moi là-dedans. Mais j'imagine que tous les profs docs peuvent avoir un intérêt pour les Communs.

- D'accord merci beaucoup, est-ce que vous envie de rajouter quelque chose qu'on n'aurait pas évoqué sur ce sujet ?

- Non, pas plus que ce qu'on a déjà dit.

18.58

Retranscription de l'entretien du 27/03/2020 de Margot (professeure documentaliste en collègue)

- Cyril : pour commencer, j'aimerais savoir si vous valorisez les ressources dans votre CDI et par quels moyens ?

- Margot : Moi je valorise des ressources dans le CDI avec les nouveautés que j'achète que ce soit les romans, les BD, les mangas, les documentaires. Ensuite je valorise des ressources sur le CDI virtuel : des ressources à écouter, à visionner. Je faisais aussi une présentation des nouveautés à travers un portail mais je le fais plus car j'ai plus le temps.

- D'accord et du coup, parmi ces ressources qu'est-ce qui vous décide à valoriser une ressource ? Quels sont les critères qui vous font valoriser des ressources ?

- Bon il y a les nouveautés et ensuite je fais pas mal de veille donc je sélectionne les ressources de la veille par rapport à ce que je peux envisager dont les élèves ont besoin. J'ai des collégiens donc je me demande si ça peut intéresser les enfants. Par rapport aux programmes aussi, j'essaye d'avoir une logique et de compléter des besoins de formations. Voilà, j'essaye de présenter des choses nouvelles qui peuvent susciter des intérêts. Je fais aussi des ressources par rapport à l'orientation.

- Alors maintenant on va passer à des questions plus centrées autour des Communs. Tout d'abord, pour vous c'est quoi un Commun ?

- Pour moi un Commun c'est une ressource partagée et gérée collectivement. Une ressource créée, réalisée collectivement. Voilà là comme ça je dirais ça. Après ça peut être un bien, un objet, un espace.

- Dans cette logique, est-ce que vous vous êtes intéressé au mouvement des Communs ? Si oui, avez-vous des idées là dessus ?

- Alors il y a deux ou trois ans ça m'a beaucoup intéressé, je m'étais questionné là-dessus. Comment organiser ce partage de ressources et essayer de le faire vivre aussi. Et après je me suis investi sur d'autres projets qui peuvent être aussi des Communs puisque j'ai mené des gros projet d'écriture collective donc ça peut être considéré comme un Commun, puisqu'on a aboutit à la publication d'un récit collectif. Donc voilà c'est vrai qu'il y a deux ou trois ans j'avais fait une formation notamment avec Marion Carbillet et Hélène Mulot et c'est vrai que ça m'avait intéressé ce questionnement et puis voilà c'est vrai que j'ai un peu laissé tomber le côté théorique et plus s'investir sur des projets concrets au collège. Mais finalement, on met en place quand même une attitude d'élève et de professeur collective et collaborative. Par exemple le projet d'écriture collective c'est un travail avec une classe et avec un ensemble de professeurs. Donc on mène le projet à plusieurs et après on le fait vivre sur toute une classe. Je pense que ça peut être considéré comme un Commun.

5.01

- Du coup, est-ce que vous mettez des ressources issues du mouvement des Communs à la disposition des élèves ?

- Non à part ce récit collectif là... À part ça non. Peut-être nous on a des logiciels libres qui sont installés sur les ordinateurs.

- Et sinon dans les séances ? Vous utilisez des ressources issues du mouvement des Communs ? Pour quel objectif ?

- Moi j'ai utilisé des ressources des Framas etc. mais je les trouve pas très ergonomiques quand on travaille avec une classe. C'est pratique quand il y a pas beaucoup d'élèves mais dès qu'on commence à dépasser 5 élèves ou 5 personnes ça commence à être une pagaille phénoménale. Donc je suis passée sur d'autres ressources, d'autres outils. Voilà après là dans ce contexte je suis un peu déconnectée du collège...

8.34

- Qu'est-ce que les Communs permettent ou permettraient de développer chez les élèves particulièrement ?

- Au collège c'est quand même difficile car pour eux toutes ces notions là, à part peut être pour les troisièmes, mais pour des petits de la sixième à la quatrième, je trouve que ces notions sont difficilement palpables et mesurables pour en avoir discuter avec eux. Après ce que ça peut amener : tout le côté de gestion, de réflexion, de modération collective, d'apprentissage à l'autonomie, la prise de décision et l'écoute des autres.

- D'accord, c'est intéressant et du coup pour quelle raison utilisez-vous ou utiliseriez vous des ressources issues du mouvement des Communs dans votre métier ?

- Au niveau éthique c'est intéressant, ça permet de réfléchir aux logiques mercantiles et consuméristes de nos sociétés. Et ça permet aussi un apprentissage raisonné des outils et d'avoir une prise de recul par rapport à ce que l'on utilise, comment on va l'utiliser et comment faire.

10.55

- Du coup ces ressources, comment vous les présentez aux élèves ? Vous avez expliqué que c'était des notions difficilement palpable au collège mais est-ce que vous expliquez tout de même le fonctionnement de ces ressources ?

- Alors quand on utilise des outils où on travaille tous ensemble, on explique le fonctionnement de l'outil et de la nécessité de respecter le travail des autres. C'est toujours un moment un peu compliqué parce que les élèves sont d'abord surpris de voir qu'ils peuvent travailler à plusieurs sur un même document et ils ont du mal à ne pas détruire et abîmer le travail des autres. Il y a toujours un temps d'appropriation de ces outils là. Donc même si on explique, il y a une phase délicate de compréhension, d'appropriation et de respect du travail des uns et des autres.

- Et qu'est ce que les ressources issues du mouvement des Communs peuvent apporter durant les séances selon vous ? Sur l'apprentissage des élèves notamment ?

- Alors ce sont des outils qui ne sont pas des obstacles mais ils sont pédagogiques. Car ils vont devoir se confronter à un fonctionnement d'un outil, à apprendre comment l'utiliser et du coup développer des compétences. Et après à comprendre comment l'outil fonctionne pour après avoir une prise de recul par rapport à cet outil là. Et ne pas être dépendant de l'outil mais pouvoir le manipuler avec bon escient avec un objectif précis, sans être guidé uniquement par l'outil.

13.20

- Oui d'accord. Pour finir on va passer à des questions plus personnelles sur votre rapport aux Communs : comment avez-vous connu le mouvement des Communs ? Est-ce qu'on vous en a parlé durant votre formation initiale ? Dans le cadre d'une autre formation, vous m'avez parlé d'une formation avec Hélène Mulot et Marion Carbillet ? Ou c'est dans le cadre de votre profession, au niveau de la veille ?

- Alors je me souviens de cette formation effectivement parce que ça avait été très riche, on a eu pas mal d'échanges. Après, la première fois que j'en ai entendu parler je sais plus. Certainement quand j'ai passé le CAPES j'ai dû faire mes premières lectures sur ce sujet là. Je me souviens bien de cette formation on a passé du temps à expliquer l'historique du mouvement et ensuite on avait travaillé sur des outils en parallèle de la rédaction de la matrice EMI qui était en train d'être rédigé par l'académie de Toulouse.

- Et plus globalement, comment reliez-vous les Communs avec votre métier ?

- Alors moi dans mon métier j'essaye de faire un petit peu que les élèves s'approprient le lieu du CDI ainsi que les cours, pour en faire quelque chose dont ils ont besoin et qui leur sert. Donc les cours et le CDI sont des lieux d'apprentissage collectif donc c'est plutôt adaptés et liés aux Communs oui. Après je sais pas est-ce qu'on associe les Communs au mouvement du livre ? Car je trouve que vos questions sont très orientées sur le livre. Après pour moi les Communs c'est quelque chose de collectif, de partagé, de raisonner en ensemble. Et pas forcément tous ces outils du livre. Ça peut mais c'est

qu'une partie infime. Moi je le vois plus général : comment les gens s'organisent ensemble pour gérer une ressource et la partager, la faire vivre en fonction de ce dont ils ont besoin.

- Oui c'est vrai, j'utilise cet angle des ressources pour parler des Communs avec les professeurs documentalistes car c'est en général plus compréhensible mais effectivement les Communs c'est plus large et c'est pas réduit qu'aux ressources effectivement.

17.36

- Oui c'est ce qui me semblait après c'est vrai que la période fait que je me suis un peu détaché de questions plus théoriques et universitaires.

- D'accord il y a pas de problème, n'hésitez pas à me faire part de vos idées car j'essaie de recueillir tous les points de vue des professeurs documentalistes autour de ce sujet. Et justement autour de ce mouvement des Communs, est-ce que les valeurs portées ce mouvement font écho à des valeurs personnelles chez vous ?

- Oui parce que quand même dans ma façon de consommer, j'essaie de participer à des initiatives raisonnées et collectives. Voilà.

- D'accord. Et du coup pour finir une dernière question : est-ce que selon vous, l'utilisation des Communs découle de la profession ? Ou, est-ce un choix personnel ?

- Alors là... Je pense que c'est très personnel comme choix. Après en tant que professeur documentaliste on est obligé de se poser ce genre de questions mais ça dépend aussi de choix personnels...

- Donc ce serait plus un choix personnel selon vous ?

- Oui, enfin moi à la base je pense que c'est un choix personnel. Après effectivement la profession pousse à se questionner là-dessus en particulier. Après selon l'ancienneté de formation aussi, on a une sensibilité plus ou moins forte.

- D'accord merci, vous avez envie de rajouter quelque chose à ce sujet ?

- Non j'avoue que j'ai été un peu pris au dépourvu dans ce contexte particulier mais je pense que j'ai rien de spécial à vous dire là-dessus.

21.50

Retranscription de l'entretien du 10/04/2020 de Michelle (professeure documentaliste en collègue)

- Cyril : Pour commencer, j'aimerais savoir si vous valorisez les ressources dans votre CDI et par quels moyens ?

- Michelle : Par rapport aux Communs dans le CDI, donc j'ai fait quelques projets au fil du temps notamment on a travaillé par rapport à des images d'archives ou des images qu'on trouvait sur Pixabay ou des licences Creative Commons etc. Le but du jeu c'était avec des élèves de sixième, le projet qu'on avait intitulé « les Communs en vacances » on avait pris une photo soit issue d'images d'archives, soit de Gallica, soit issues des archives départementales etc. Et ensuite il fallait retravailler l'image pour que ça ait un rapport avec les vacances donc on était parti de ça. Ensuite, on l'avait partagé sur un Padlet donc ça c'était un premier projet. Après les ressources donc là depuis on travaille pas mal sur Padlet, sur la production de ressources et notamment là ce matin j'ai relancé un projet avec des quatrièmes qui s'appelaient « témoignage de la biodiversité autour de nous ». Là pareil le but de jeu c'est de partager des photos, qu'on a pu prendre autour de nous, sur la nature, des fleurs, des animaux etc. Et donc là en parallèle je travaillais sur les licences Creative Commons. On avait travaillé aussi avec un professeur d'espagnol sur Vélasquez, et là on avait retravaillé les tableaux, donc là c'est pas forcément dans les Communs mais on avait fait pareil avec Dali et on avait fait un musée virtuel avec toutes les productions des élèves, en travaillant autour des licences.

- Du coup parmi les ressources de votre CDI, quels sont les critères qui vous font valoriser telle ou telle ressource ?

- Et bien là l'avantage des Communs c'est que l'on peut le retravailler, on peut expliquer aux élèves qu'il y a une autre manière de voir l'économie au sens large car moi je vais souvent le parallèle avec les GAFAM. Je leur explique par exemple, en tout début d'année, notamment en sixième, l'économie des GAFAM et je le met en parallèle, à chaque fois je montre un outil en lien. On travaille sur Google d'un côté, travailler sur le moteur de recherche, le navigateur Google Chrome et en parallèle je vais travailler sur Mozilla. Je vais parler de la manière dont c'est agencé, de la manière dont les gens travaillent pour créer ces outils là aussi, de la manière dont les données sont utilisées. Donc voilà, c'est un peu l'idée de ces ressources des Communs c'est de pouvoir réutiliser ces ressources et l'idée c'est de faire le contrepoint avec l'économie plutôt GAFAM. Voilà les deux choix que je peux opérer pour mettre en avant des ressources. Il y a également une année où j'ai demandé à des élèves, qui étaient assez férus d'informatique, de travailler sur Ubuntu sur des PC à disposition au CDI voilà des choses comme ça.

5.20

- D'accord et pour vous un Commun c'est quoi ?

- Alors pour moi un Commun c'est une ressource en fait qui est mise à disposition d'un grand nombre de personnes sans l'idée d'un monétisation forcément. C'est l'idée du partage, de mettre des ressources des Communs de la connaissance en commun pour pouvoir les partager. Et que la plupart des gens en profite sans avoir de monétisation.

- Du coup dans cette idée, vous vous êtes intéressé au mouvement des Communs ? Vous avez des idées là dessus ?

- Qu'est ce que vous entendez par là ? Si j'ai lu Elinor Ostrom ? Non, en parallèle j'ai regardé un petit peu de quoi il s'agissait après j'ai regardé des documentaires sur certaines figures comme Aaron Swartz. Ensuite, j'ai regardé aussi pas mal ce qui se faisait au niveau des Fablab, et notamment le livre de Michel Lallement « L'âge de faire ».

7.27

- Mettez-vous des ressources issues du mouvement des Communs à la disposition des élèves ? Et Pourquoi ?

- Alors là par exemple j'ai fait un Padlet avec des ressources et c'est vrai que quand je peux mettre des ressources issues des Communs, je le fait. Pour les mêmes raisons que j'ai évoqué tout à l'heure, c'est-à-dire que pour moi ça permet de partager, ça permet de voir une autre manière d'appréhender la société. Donc quelles ressources ? C'est tout ce qui est bibliothèque Europeana, comme Gallica etc. Ça peut être aussi des documentaires, tout ce que je trouve sous licences Creative Commons je vais les mettre en priorité sur tout ce qui est image, musique etc.

- D'accord et du coup est-ce que vous utilisez des ressources issues du mouvement des Communs dans vos séances ? Si oui, pour quel objectif ?

- Alors dans les séances quand je travaille avec des sixième par exemple oui. J'utilise des ressources qui sont en lien avec le mouvement des Communs par exemple là cette année on est en train de travailler sur l'éducation à la relation et donc j'utilise des ressources qui viennent de l'université de Namur en Belgique et ces ressources là elles font partie du mouvement des Communs. Après j'ai travaillé sur des séances à partir du livre d'Hélène Mulot et de Marion Carbillet « À l'école du partage » et donc j'ai beaucoup de séances qui sont construites autour de ces thèmes là. Et sur les ressources à proprement parlé, j'en ai plus qui me viennent à l'esprit là...

11.04

- Et qu'est-ce que les Communs en particulier permettent de travailler chez les élèves ?

- Justement l'idée du partage, ça permet aussi de se rendre compte du fait qu'il y a plusieurs façon d'appréhender les choses sur le web et qu'on a le choix en tant que citoyen en herbe. Dans nos comportement et nos manière d'utiliser le net, on a toujours le choix, on peut toujours aller vers un côté, vers l'autre même si c'est pas aussi tranché que ça. Mais voilà, ce que je veux essayer de leur montrer c'est que les géants du web sont connus, les élèves connaissent et pratiquent et je veux leur montrer qu'il y a autre chose. Et pour leur dire qu'au final ils ont le choix.

- Et plus globalement, pourquoi utilisez-vous des ressources issues du mouvement des Communs dans votre pratique ?

- Alors ce serait pas par facilité d'usage, c'est sur que non parce que parfois c'est compliqué, techniquement il faut quand même... Je pense aux outils proposés par Framasoft des choses comme ça, franchement on part avec une bonne volonté mais on se retrouve dans des situations où c'est beaucoup moins facile qu'avec ce qu'ils ont l'habitude d'utiliser. Ce serait plutôt par conviction. Après c'est vrai que nous au collège, on a fait le choix d'utiliser LibreOffice plein de logiciels plus éthiques qui permettent de montrer qu'il existe autre chose que ce qu'ils ont l'habitude d'utiliser chez eux. Donc oui ce serait plus par conviction.

- Du coup, Comment vous présentez ces ressources issues du mouvement des Communs aux élèves, aux professeurs ? Expliquez-vous le fonctionnement de ces ressources ?

- Alors avec des élèves de collège c'est pas toujours facile d'aller en profondeur mais oui j'explique je met en parallèle souvent. Par exemple, sur les moteurs de recherche, mais si je sais pas si on peut associer certains moteurs de recherche aux Communs mais... Il y a des démarche qui sont différentes. Quand je présente Google, je met en parallèle Ecosia, Lilo qui ont d'autres démarches en fait. L'idée c'est de, pas forcément aller en profondeur, mais qu'ils testent et qu'ils comprennent qu'il y a des choses différentes et variées. Et qu'on est pas obligé de toujours utiliser le même navigateur, le même moteur de recherche et que derrière il y a des choix citoyens.

14.45

- D'accord, alors on l'a déjà un peu évoqué mais qu'est ce que les Communs apportent durant les séances selon vous ? En particulier sur l'apprentissage des élèves ?

- Alors sur l'apprentissage des élèves, alors est-ce qu'il y a vraiment une différence entre utiliser LibreOffice et utiliser Word ? En terme d'apprentissage je pense pas, c'est pas vraiment flagrant. Est-ce qu'il y a une différence entre utiliser les ressources de Gallica et les images de Google images ? Alors là oui. C'est pas facile donc on travaille le sens de l'effort aussi : on trouve pas forcément ce qu'on cherche, il faut quand même être persévérant. Donc pareil quand il faut travailler dans le document de collecte, souvent je leur demande de faire des recherches d'images avec Wikipédia et ils trouvent pas forcément donc c'est pas toujours facile, ça apprend la persévérance. Après oui ça peut apporter aussi tout ce qui est notion de partage. L'idée de pouvoir créer à partir d'images qui sont mis à disposition par rapport à des images où on peut rien faire dessus. Au niveau création, c'est quand même intéressant ces ressources des Communs.

18.05

- Oui c'est vrai que c'est intéressant. Alors, pour finir on va passer à des questions plus personnelles sur votre rapport aux Communs : comment avez-vous connu le mouvement des Communs ? Est-ce qu'on vous en a parlé durant votre formation initiale ? Dans le cadre d'une autre formation ? Ou c'est dans le cadre de votre profession, au niveau de la veille ?

- En fait c'est parce que je connais Hélène Mulot depuis longtemps, on travaille ensemble depuis longtemps. Et donc c'est elle qui m'a aidé plus ou moins à travailler autour de cette idée là. Donc c'est plus relation entre collègue on va dire.

- D'accord, en tant que professeure documentaliste, comment vous reliez les Communs avec votre métier ?

- Disons que les Communs ça permet de faire en sorte que notre métier prenne tout son sens. Enfin pour moi, c'est vraiment cette chose centrale dans la manière d'appréhender ce que l'on fait dans l'intérêt du Collège. C'est-à-dire qu'on est sorti un peu ce qu'on faisait il y a quelques temps, où on était dans le côté lecture, séances de recherche etc. Là on est plus dans le partage, dans le lien avec les élèves. On part sur des activités qu'on aurait pas vraiment faites il y a quelques années. Je pense notamment à tout ce qui crée du lien, loisir créatif, des choses comme ça. Quand j'ai décidé de mettre ce genre d'activité en classe, dans le CDI, ça a été une étape assez marquante parce que les élèves étaient surpris. Ça a été très bénéfique parce que on va chercher un peu dans l'échange réciproque de savoirs, on va chercher aussi ce qui anime les élèves en dehors du scolaire et c'est ça qui est intéressant aussi. Donc oui ça a une place assez centrale dans mon métier.

- Du coup est-ce que les valeurs portées par le mouvement des Communs font écho à des valeurs personnelles chez vous ?

- Oui forcément, on revient sur du partage, sur l'idée que on est là davantage pour guider, accompagner que pour donner de la connaissance pure et simple même si ça fait partie de notre métier. Tous les temps en dehors des séances sont quand même important et dans le CDI on reste pas coller à notre écran à surveiller. On est là aussi pour apporter voilà des échanges et créer du lien.

21.21

- D'accord. Et du coup pour finir une dernière question : est-ce que selon vous, l'utilisation des Communs découle de la profession ? Ou, est-ce une choix personnel ?

- Je pense que c'est un choix personnel.

- Pourquoi vous pensez que c'est un choix personnel ?

- C'est assez simple. Lorsqu'on parle, lorsqu'on est en réunion de professeurs documentalistes notamment aux JDD. On sent bien que tout le monde n'est pas d'accord avec ça, que pour certains on perd l'essentiel de notre profession, on se fourvoie un peu selon eux. Pour certains, on est pas du tout dans le vrai. Pour eux, un professeur documentaliste doit être centré sur la lecture, sur les apprentissages numériques. Mais je pense que l'un ne va pas sans l'autre, c'est un plus, un fil conducteur. Ça n'empêche pas de faire le reste. C'est pour ça que je dis que c'est un choix personnel parce que je ressens lorsqu'on expose cette idée, il y a des collègues qui ne comprennent pas, qui sont pas prêt à le faire. Et je l'entend en plus, chacun fait en fonction de ses choix personnels c'est le propre du métier. On a pas de programme, on a des missions mais à l'intérieur des missions c'est vaste on peut le traiter on fonction de ce qu'on est.

- D'accord c'est intéressant, merci beaucoup, est-ce que vous envie de rajouter quelque chose qu'on n'aurait pas évoqué sur ce sujet ?

- Non, je crois que là... c'est bon. Je voulais juste dire que ça donne vraiment du sens au métier après c'est mon avis.

25.58

Retranscription de l'entretien du 06/05/2020 de Françoise (Professeure documentaliste en collège)

- Cyril : Tout d'abord, est-ce que vous valorisez des ressources dans votre CDI et par quels moyens ?

- Françoise : Alors les Communs non pas vraiment parce que je suis dans un établissement qui me permet pas de faire ça. J'ai pas le temps donc à par mettre en avant des ressources sur des présentoirs comme des nouveaux livres par exemple. Ensuite, il y a pas une communication autre sur le site de l'ENT par exemple car ce n'est pas lu. Il n'y a pas d'autres communications extérieure de toute manière. Donc j'utilise pas, c'est sur place que ça se voit. J'aimerais bien le développer au niveau des enseignants parce qu'il y a des ressources qui dorment. Mais clairement, c'est un travail de longue haleine. Pour faire quelque chose de vraiment mise en valeur, j'avais voulu le faire mais j'ai pas pu notamment avec des DVD. Ça a pas été jouable.

- Du coup parmi les ressources de votre CDI, comment vous vous décidez pour valoriser une ressource ? Quels sont les critères qui vous font valoriser telle ou telle ressource ?

- Alors l'idéal ce serait de tout valoriser parce que quand on a un budget, c'est jamais suffisant donc du coup le but c'est que vraiment la ressource, on a décidé de la prendre parce que on lui trouvait un intérêt, mais si effectivement elle est pas reliée. Comme les DVD notamment, si les gens ne savent pas qu'ils existent, ils ne les utilisent pas. Donc clairement c'est essentiel de mettre du lien entre quelque chose qu'on achète et l'utilisateur. Sachant que, des publics de collégien, ça marche énormément par l'affectif et le lien. Il suffit de montrer un livre et de leur en parler et ça marche. Le livre il est dans les rayons, il est super, il est génial, ils vont pas tomber dessus ou ils vont pas le regarder. Parce qu'il suffit qu'ils aient pas d'attrait pour la couverture ou il y a pas de liens. Ce serait essentiel, moi j'aimerais que mon travail tourne autour de ça quasiment parce que c'est pas neutre, il faut vraiment tout valoriser. C'est un truc qui fait défaut par manque de temps. Et ça changera beaucoup de chose car ça amènerait les élèves à aimer d'autres choses que ce qu'ils connaissent pas. Il y a un travail rythmé à l'année, de découverte, de passer du temps avec eux pour parler, échanger, montrer. Oui ça ça serait nécessaire.

6.54

- Alors maintenant on va passer à des questions plus centrées autour des Communs. Tout d'abord, pour vous c'est quoi un Commun ?

- Je me suis posée la question parce que c'est un terme qui revient mais moi un Commun comme ça... Il a fallu que je regarde un peu parce que pour moi les Communs ça veut rien dire pour moi. Rien du tout.

- Du coup vous êtes pas du tout intéressé au mouvement des Communs ? Vous avez pas des idées là dessus ?

- Moi mon intérêt c'est d'en faire un usage alors oui il y a Wikipédia qui fait partie des Communs mais bon... Wikipédia il se trouve que cette année on a un projet pédagogique qui est en cours. Et clairement, le fait d'être acteur, parce que là il s'agissait de mettre en oeuvre les élèves pour qu'ils créent des articles eux-même ça a permis de comprendre que le fonctionnement de Wikipédia était très intéressant par rapport à ce qu'on essaye d'appendre aux élèves. Là il y avait un intérêt mais c'est pas utiliser Wikipédia qui était intéressant, c'était déjà faire écrire les élèves, les faire mettre en recherche, les faire respecter les sources car là ça passe absolument pas si on respecte pas les sources. Et clairement ça avait tout son intérêt et en plus c'était les femmes scientifiques donc on était plusieurs établissements. Et là on a eu à faire Sophie Adenot qui est la première pilote d'essai d'hélicoptère et là clairement il n'y avait pas d'informations sur elle. Et il y a énormément de femmes qui n'ont pas de visibilité. Donc bref on devait faire ça et bon c'était difficile car on avait pas d'infos sur elle. Bon on a pas fini car on s'est retrouvé avec l'année coupée mais ils avaient démarré. L'intérêt c'est qu'ils étaient les premiers à créer ça donc je leur disais « vous vous rendez compte, vous êtes en train d'écrire un article chez vous ? C'est une classe de collègue qui a lancé un article sur Sophie Adenot et maintenant cet article il est en train de grossir parce que il y a des gens qui tombent dessus, des gens qui sont pointu qui sont en train de compléter ». Donc je trouvais ça assez fabuleux. Parce que ça c'était pour eux une fierté. Ça c'était génial ça apporte un plus. Après c'était un projet avec une université après on peut tout à fait le réaliser en autonomie car il existe plein d'autres choses comme le projet des femmes sans pages donc le projet « Les sans pagEs ». Ce projet incite à créer des pages sur des femmes. Donc c'est quand même intéressant et concrètement ça tient la route. Et comme on a une barrière, c'est pas le prof qui l'amène, c'est quand même fait par Wikipédia. Et ils savent en plus qu'ils y a d'autres gens qui vont passer sur leurs articles, des modérateurs et ils savent qu'ils doivent respecter certaines règles.

11.40

- Alors vous m'avez beaucoup parlé de Wikipédia, est ce que vous mettez des ressources issues du mouvement des Communs à la disposition des élèves ? Et Pourquoi ? Mettez-vous en avant des ressources issues du mouvement des Communs via les espaces numériques par exemple ?

- Donc moi c'est pas dans ce cadre là, je met surtout à disposition des élèves des sites qui peuvent les occuper, des jeux sérieux. Mais les Communs c'est pas majoritairement là... Le but c'est que quand un ordinateur est disponible au collège, qu'est ce qu'on peut faire dessus? Le temps de travail ? Est ce qu'on a le droit de faire quelque chose ? Moi c'est oui mais

c'est dans ce que je propose. À partir de là je fais une veille et je leur met sur un Pearltrees pour recenser. C'est l'avantage quand on change beaucoup d'établissement, quand on fait ça sur l'ENT du collège, il faut tout refaire à chaque fois. Tandis que là déjà, il y a pas ce problème. On peut le partager. Du coup moi j'utilise ça et à l'intérieur je réfléchis à ce qu'il y a dedans : il y a des ressources qui viennent de l'institution mais pas que, j'ai mis des choses que j'ai regardé de plus près. Là avec les ressources confinées j'en ai même créé un complètement temporaire car on nous les ouvre gratuitement mais qui vont disparaître. C'est pas forcément des ressources libres, des ressources des Communs mais elles sont de tous bords. Dans la mesure où elles sont valables, vérifiées, les sources sont multiples.

- D'accord mais du coup dans vos séances plus particulièrement vous utilisez des ressources issues du mouvement des Communs dans vos séances ? Si oui, pour quel objectif ?

- Les séances le problème c'est qu'on les fait avec les collègues. Il faut qu'il y est une évaluation et que il faut pas que la séquence s'éternise. Donc clairement quand on commence à dévier du chemin normal et qu'on commence à leur dire qu'on va utiliser tel truc, tel truc parce que c'est libre machin : ils s'en moquent. Là plupart du temps, ils veulent aller vite donc malheureusement... même un moteur de recherche si je commence à expliquer que Google c'est pas bien et que il vaut mieux utiliser d'autres trucs, déjà on perd du temps et ils nous le donnent pas. Donc malheureusement, on n'est pas dans cette logique là. La situation actuelle montre que plus personne ne respecte rien au niveau des droits d'auteur, on utilise des outils qui sont pas préconisés par l'Éducation nationale donc voilà. On est toujours dans cette limite là : faire vite et dépendre des autres. Donc moi je peux pas malheureusement le faire.

16.07

- Et, selon vous, si vous aviez le temps, la possibilité, qu'est-ce que les Communs permettez de développer chez les élèves ?

- Moi ce que je trouve intéressant c'est de leur faire saisir cette responsabilité que l'on a quand on utilise un outil. Évidemment quand on est sur des outils gratuits qui viennent des GAFAs ou compagnie, on est quand même dans cette logique de faire des fichiers, de tracer, de revendre, qui sont commerciaux au possible. Il y a ce côté là. Alors c'est compliqué avec des collégiens, peut-être qu'avec des lycéens il y a des collègues qui arrivent un peu plus à expliquer ces notions en leur montrant qu'ils sont tracés de partout et que à un moment donné ça peut être un problème. Mais au niveau des collègues c'est pas évident du tout. Eux des trucs qui les amusent ils ont pas de problèmes avec, ils voient pas plus loin que ça donc c'est compliqué de lutter. Ça serait essentiel que l'école soit dans cette logique. Mais même en interne on ne l'est pas, là on fait des visioconférences entre nous avec Zoom et même Blanquer a fait une visio avec Zoom alors... Et ça clairement il y eu piratage du système et tout alors...

- Pour résumer, pour quelles raisons utiliseriez vous des ressources issues du mouvement des Communs dans votre métier ?

- Ça serait un engagement je pense parce qu'après... Je pense oui que c'est par engagement.

- Du coup dans votre pratique, comment vous présentez les ressources issues du mouvement des Communs aux élèves, professeurs ? Expliquez-vous le fonctionnement de ces ressources ? Si oui comment ?

- Non pas trop... à part Wikipédia par exemple ça a été le cas parce qu'il fallait vraiment qu'ils comprennent pour être acteur et ils allaient utiliser Wikipédia pour lire, ils allaient être acteur. Donc là ça a été nécessaire, il y a vraiment eu une séance en expliquant qui était les gens qui écrivaient, que c'était bien mais qu'il y avait un danger là-dessus, que pour des articles d'actualité il peut y avoir beaucoup d'attaque comme en ce moment l'article sur Roman Polanski. Donc ça a un côté très vivant, c'est très intéressant. Pour le reste si ça reste qu'un outil dans une séance, là encore une fois expliquer en profondeur c'est pas un travail qu'on peut développer, que j'arrive à développer dans le temps que le collègue enseignant me donne. Et c'est bien pire que ça la plupart du temps. Donc non c'est rare les collègues qui veulent rentrer là-dedans, on est pas encore dans cette conscience..

20.05

- D'accord, je vois et dans l'éventualité où il y aurait du temps, selon vous qu'est ce que les ressources issues du mouvement des Communs pourrait apporter durant les séances ? Sur l'apprentissage des élèves notamment ?

- C'est quand même d'avoir une réflexion sur ce qu'on utilise. D'être pas que consommateur et de ce fait comprendre qui il y a derrière chaque chose. Comprendre aussi que ce qui est gratuit est-ce que cela l'est vraiment ou pas. Pourquoi les outils gratuits commerciaux sont aussi riches alors qu'ils sont gratuits ? Voilà il y a des choses, c'est intéressant d'allumer des lumières à ce niveau. Parce qu'ils sont baignés là-dedans et l'équilibre il est tellement en défaveur des ressources libres, des ressources des Communs. On se demande jusqu'où on peut pas basculer totalement vers un système écrasant et commercial.

- Alors, pour finir on va passer à des questions plus personnelles sur votre rapport aux Communs : comment avez-vous connu le mouvement des Communs ? Est-ce qu'on vous en a parlé durant votre formation initiale ? Dans le cadre d'une autre formation ? Ou c'est dans le cadre de votre profession, au niveau de la veille ?

- Je m'en rappelle pas vraiment parce que c'est quand même des choses qui s'égrainent depuis des années. Après en formation de temps en temps, c'est pas des formations uniquement sur ça mais ça revient. Dans des journées avec des inspecteurs, il y a toujours des sensibilisations à certaines choses donc là depuis des années il y a sûrement eu des points là-dessus. Après je pense que c'est beaucoup à travers la veille parce. Après la formation initiale, alors moi en troisième concours, je suis arrivée en deuxième année donc je vois pas la totalité de la formation et même dans ces moments là on avait pas vraiment de cours, d'interventions là-dessus. Donc non, je pense que c'est vraiment la veille, ce qu'on voit passer tout le temps au niveau professionnel et l'intérêt de s'y pencher. Après le fait de s'y pencher on va peut être aller creuser ou essayer de faire une formation sur le sujet. Oui je pense que c'est de la veille, c'est perso et ça passe comme ça à mon avis.

23.30

- D'accord, et plus globalement comment vous reliez les Communs avec votre métier ?

- Alors c'est quand même un peu regrettable car notre métier c'est pas que les ressources numériques et on nous parle que de ça quoi... On baigne que dans le monde numérique, on nous parle quasiment plus de livre ce qui est quand même dommage. Donc ça c'est cette volonté de suivre cette évolution des choses. C'est un peu forcé je dirais parce que moi clairement j'ai été, il y a quelques années plus sensibilisé à la lecture qu'au numérique et à ça. C'est vrai que moi maintenant chaque année dès qu'on est réuni, on parle presque jamais de lecture, on est que sur des outils, on est que sur des trucs comme ça. Mise à part ça, les Communs... je pense que c'est relié de fait à notre métier. Parce que c'est la gestion de

l'information, ça peut être par là que l'apprentissage passe. Après l'image est très très présente, il faut qu'on ait une école avec beaucoup de ludique. Ce qui est bien et en même temps au bout d'un moment on se demande jusqu'où ça va être ludique parce que l'habitude fait que les élèves au bout d'un moment ils sont pas idiots et ils voient bien que... Ils sont plus en demande de présence et d'échange avec l'enseignant que d'outils finalement. Parce que ces outils ils les ont tout le temps. Voilà moi je suis un peu critique là-dessus.

26.07

- D'accord c'est intéressant ce que vous dites et du coup est-ce que les valeurs portées par le mouvement des Communs font écho à des valeurs personnelles chez vous ?

- Oui bien sur c'est clair pare que forcément ça induit tellement de choses. Après ça revient un peu avec ce que j'ai dit mais quand on a en charge des élèves et qu'on nous parle tout le temps de plus-value, c'est bizarre mais à partir du moment où ils rentrent au collège et ils en sortent on parle de plus-value qu'on a amené à un élève. Évidemment c'est des études qui vont leur permettre d'avoir un travail qui vont faire leur vie mais c'est vrai qu'il y a un coté aussi citoyen, il y a un coté savoir se comporter en société et ça aussi on en parle de plus en plus. On est de plus en plus sur faire des jeunes qui travaillent et qui répondent à ce qu'on demande dans le monde de la société. Donc ce coté parallèle là, pour faire un contre-point avec les Communs, l'esprit critique, être citoyen ça a son importance et ça doit être préservé mais c'est compliqué parce que autant on met de belles banderoles autant concrètement c'est pas favorisé du tout.

- D'accord et donc pour finir une dernière question : est-ce que selon vous, l'utilisation des Communs découle de la profession ? Ou, est-ce une choix personnel ?

- C'est quelque chose qui est quand même demandé en interne, ça revient souvent. Après je pense qu'il y a beaucoup de personnel aussi. Enfin je veux dire qu'il y a des gens qui mettent un point d'honneur à être là-dedans, à défendre ça. Alors chez les profs docs il y a quand même une conscience de ça mais encore une fois chez d'autres collègues beaucoup moins. Donc c'est les deux mais je pense que c'est vraiment mis en place quand la personne est vraiment personnellement engagée. Moi je trouve que c'est bien mais la réalité ne me permet pas de le faire.

- D'accord c'est intéressant, merci beaucoup, est-ce que vous envie de rajouter quelque chose qu'on n'aurait pas évoqué sur ce sujet ?

- Non pas vraiment je vois pas après c'est pas mon créneau phare donc j'aurais travaillé dessus j'aurais pu développer mais là pas tellement non.

29.02

Retranscription de l'entretien du 06/05/2020 de Rémi (professeur documentaliste en collègue)

- Cyril : Tout d'abord, est-ce que vous valorisez des ressources dans votre CDI ?

- Rémi : Alors en ressource papier tout ce qui est nouveauté des choses qui peuvent être en lien avec des thématiques d'actualité, des projets au sein de l'établissement. Au niveau des ressources numériques, ça va être un peu la même chose à travers un portail que les élèves peuvent aller consulter et qui est en page d'accueil du navigateur web au CDI. Après des ressources libres, je vais avoir tendance à pas mal les privilégier parce que selon moi ça va être des contenus qui vont être valable et que je vais travailler avec en plus.

- D'accord et par quels moyens vous les valoriser ces ressources ?

- Alors en fait c'est une page, un peu comme un Padlet, c'est un service qui s'appelle Lasso et sur lequel je met des liens alors ça peut être tout et n'importe quoi : des jeux, une vidéo qui m'a plu etc. C'est un peu pour éveiller la curiosité et les occuper quand ils sont sur les ordis. Leur faire découvrir des choses quoi.

2.44

- Et du coup parmi ces ressources, comment vous vous décidez pour valoriser une ressource ? Quels sont les critères qui vous font valoriser telle ou telle ressource ?

- Alors ça peut être soit en lien avec quelque chose qui est déjà développé dans le collège. Par exemple nous on a un projet autour de la bande dessinée donc on a des ressources sur la bande dessinée. Ça peut être quelque chose qui sensibilise à l'environnement parce que on a aussi un club au collège qui fait pas mal d'actions là-dessus. Ça peut être quelque chose qui va éveiller leur curiosité, c'est surtout sur ça que j'essaie de travailler, l'envie d'apprendre.

- Alors maintenant on va passer à des questions plus centrées autour des Communs. Tout d'abord, pour vous c'est quoi un Commun ?

- Alors moi je dirai que c'est un bien non-marchand que chacun peut s'approprié et utiliser. Et éventuellement redistribuer.

- D'accord et dans cette logique, vous vous êtes intéressé au mouvement des Communs ? Si oui, avez-vous des idées là dessus ?

- Alors en fait je m'étais intéressé au mouvement des Communs mais ne sachant pas vraiment que ça s'appelait les Communs quoi. J'avais entendu parlé de ce mouvement là il y a quelques années et puis je m'étais pas trop intéressé tant que ça. Mais sachant que d'un autre côté ça fait longtemps que je suis intéressé par le logiciel libre qui rentre là-dedans. Donc moi je suis utilisateur de Linux, je fais la promotion du logiciel libre donc j'étais un petit peu là-dedans mais sans savoir vraiment que ça fait partie de ça.

- Du coup vous mettez des ressources issues du mouvement des Communs à la disposition des élèves ? Pourquoi ? Mettez-vous en avant des ressources issues du mouvement des Communs via les espaces numériques ?

- Alors là je réfléchis... à part les classiques comme Wikipédia... J'ai pas l'impression spécialement. À part peut-être des logiciels libres. Après dans le CDI je vois pas trop...

- D'accord mais du coup dans vos séances plus particulièrement vous utilisez des ressources issues du mouvement des Communs ? Si oui, pour quel objectif ?

- Alors je fais une partie des mes séances sur Wikipédia avec des sixièmes pour leur expliquer le fonctionnement général, pour combattre un peu les idées reçues que certains ont encore. Donc je leur apprend, je leur montre l'historique, les

contributeurs, les notes que l'on voit au dessus des articles et la structure un peu des articles. Je leur montre aussi Vikidia et Wikimini. On les utilise après pour faire les documents de collecte.

6.39

- Et selon vous qu'est-ce que les Communs en particulier permettent de développer chez les élèves ?

- Quelque chose lié au partage. Partager son savoir avec les autres juste pour le plaisir de partager et former une communauté avec les autres. Sans avoir besoin de monnayer quelque chose.

- Et donc pour résumer, pourquoi utilisez vous des ressources issues du mouvement des Communs dans votre profession ?

- Ça va être vraiment pas par facilité d'usage avec les élèves car il faut pas leur donner des choses trop compliqué à utiliser. Après dès que je peux prendre un outil des Communs, je vais quand même préférer prendre ça. Donc ça serait plutôt un engagement. Par exemple, on a un journal scolaire et j'avais plusieurs outils à disposition pour faire un blog et on a pris WordPress principalement parce que c'était un logiciel libre et qu'il était pratique.

8.29

- Ces ressources issues du mouvement des Communs, comment vous les présentez aux élèves, professeurs ? Expliquez-vous le fonctionnement de ces ressources ? Si oui comment ?

- Non je le présente pas particulièrement comme un argument auprès d'eux forcément. À part sur les Wikis où des collègues ont plus d'interrogations dessus et où là je vais expliquer un peu plus le fonctionnement en détail. Voilà mes si non pas d'argumentaire ou d'explication particulière là-dessus.

- Pour en revenir aux séances, qu'est ce que les ressources issues du mouvement des Communs apportent durant les séances selon vous ? Sur l'apprentissage des élèves en particulier ?

- Ils se rendent compte que quand on prend les logiciels propriétaires c'est souvent sous l'angle des données personnelles. Par exemple entre Firefox et Google Chrome parce que c'est les deux qu'on utilise le plus au collège. À ce moment là sinon je vois pas particulièrement.

- Alors, pour finir on va passer à des questions plus personnelles sur votre rapport aux Communs : comment avez-vous connu le mouvement des Communs ? Est-ce qu'on vous en a parlé durant votre formation initiale ? Dans le cadre d'une autre formation ? Ou c'est dans le cadre de votre profession, au niveau de la veille ?

- Alors lors de ma formation initiale non parce que lors des années 2004, 2006 c'était encore quelque chose dont on ne parlait pas beaucoup donc là j'en ai jamais entendu parler. C'était plus lors de formations avec des collègues du Tarn comme Marion Carbillet et d'autres collègues qui ont travaillé là-dessus.

11.12

- D'accord et globalement, comment vous reliez les Communs avec le métier de professeur documentaliste ?

- C'est à la fois dans la mise à disposition de ressources qui font partie d'un mouvement, les Communs c'est quand même un mouvement humaniste je pense. Du coup valoriser ça me paraît assez important par rapport aux élèves et à la culture qu'on veut leur inculquer. Et partager des ressources, utiliser des outils, c'est lié au métier de professeur documentaliste.

- Et est-ce que ces valeurs portées par le mouvement des Communs font écho à des valeurs personnelles chez vous ?

- Oui tout à fait oui, je pense que la culture et la connaissance ne devrait pas être soumises à la marchandisation. Donc globalement je suis depuis tout jeune sur les ordis et notamment les mouvements des hackers, piratage et tout ça donc c'est un peu lié.

- D'accord. Et du coup pour finir une dernière question : est-ce que selon vous, l'utilisation des Communs découle de la profession ? Ou, est-ce une choix personnel ?

- Alors j'étais en train de me demander si j'étais déjà sensible à ça avant de devenir prof doc... Alors oui parce que j'étais déjà dans le logiciel libre. Mais être prof doc ça a fait que renforcer mon attachement à ça.

- D'accord, merci beaucoup, est-ce que vous envie de rajouter quelque chose qu'on n'aurait pas évoqué sur ce sujet ?

- Non moi c'est bon.

14.32

Retranscription de l'entretien du 07/05/2020 de Mégane (professeure documentaliste en lycée)

- Cyril : Pour ma première question, j'aimerais savoir si vous valorisez des ressources dans votre CDI et par quels moyens ?

- Mégane : Je valorise les ressources à l'aide de présentoirs donc physiquement. Et puis sur l'ENT après. Les ressources numériques elles sont valorisées sur l'ENT et là où elles sont le plus valorisées c'est lors de séances en fait.

- D'accord et du coup, parmi ces ressources qu'est-ce qui vous décide à valoriser une ressource plutôt qu'une autre ? Quels sont les critères qui vous font valoriser des ressources ?

- Par rapport au besoin des usagers. Donc si ce sont des professeurs que j'ai en face de moi ou des élèves. Donc ça c'est le premier critère pour moi. Et ensuite par rapport à la récence de la ressource en fait. C'est les deux critères les plus importants dans la valorisation des ressources

- Alors maintenant on va passer à des questions plus centrées autour des Communs. Tout d'abord, pour vous c'est quoi un Commun ?

- Et bien en fait je sais pas trop... après tous les outils qu'il y a derrière en fait c'est des outils que je connais. Du coup je sais pas trop répondre à cette question. Derrière Commun j'ai l'idée de communauté en fait.

- D'accord, la notion de Commun est récente pour vous mais est-ce que vous vous êtes intéressé au mouvement des Communs un peu avant ? Si oui, avez-vous des idées là dessus ?

- Alors oui moi je travaille beaucoup avec Wikipédia et je travaille beaucoup avec les élèves sur cet outil et à l'aide de cet outil

3.41

- Du coup vous mettez des ressources issues du mouvement des Communs à la disposition des élèves ? Pourquoi ? Mettez-vous en avant des ressources issues du mouvement des Communs via les espaces numériques ?

- Alors oui ça m'arrive de mettre des ressources issues des Communs, des Ressources Éducatives Libres (REL) par exemple, et de les mettre dans le catalogue PMB. Avec mes deux autres collègues on les saisit comme tout autre notice, comme tout autre ressource numérique en fait. C'est principalement pour deux raisons : parce que je vais trouver que cette ressource est intéressante et utile. Et la deuxième raison c'est pour faire connaître aux usagers ces ressources là en fait.

- D'accord, vous m'avez parlé du fait que c'est lors de séances que vous valorisez le plus les ressources mais du coup dans vos séances plus particulièrement, vous utilisez des ressources issues du mouvement des Communs ? Si oui, pour quel objectif ?

- Alors oui par exemple pour Wikipédia, je l'utilise parce que déjà c'est un outil que les élèves utilisent très souvent donc pour faire des liens avec leurs pratiques. Alors j'utilise beaucoup la partie « référence bibliographique », c'est ce qui m'intéresse. Là ça me permet de leur expliquer comment on peut rebondir et comment on peut gérer la sérendipité sur internet.

- Et selon vous qu'est-ce que les Communs en particulier permettraient de développer chez les élèves ?

- Alors le travail collaboratif déjà, l'idée de se dire qu'internet c'est une communauté où il y a des personnes ressources et que eux ils peuvent aller chercher des ressources là, mais ils peuvent aussi participer. Là voilà derrière les Communs je vois vraiment le positif et pour moi ces des ressources positives.

- Et donc pour résumer, pourquoi utilisez vous des ressources issues du mouvement des Communs dans votre profession ?

- Alors ça a d'abord été par utilité parce que c'était mon usage personnel. Ensuite, en travaillant j'ai remarqué que c'était l'usage des élèves donc je me suis demandé comment je pourrais travailler cet usage là. Le mettre à profit pour atteindre des objectifs pédagogiques. Et puis en lisant beaucoup autour de ces Communs là, maintenant c'est plus par conviction que je les utilise et que je travaille sur les Communs par rapport à cette vision communautaire qu'est internet. Qui s'est un peu perdu pendant quelques années mais qui revient de plus en plus.

7.23

- Ces ressources issues du mouvement des Communs, comment vous les présentez aux élèves, professeurs ? Expliquez-vous le fonctionnement de ces ressources ? Si oui comment ?

- Ça dépend en fait. Ça dépend vraiment des personnes que j'ai en face, je vais, d'entrer de jeu, plutôt rester superficielle et leur montrer ce qui peut les intéresser eux. Donc je vais être assez succincte, sauf qu'à plusieurs reprises il y eu beaucoup de curiosités notamment de la part des élèves. Et donc là je suis allée un peu plus loin et je leur ai montré le fonctionnement de ces plateformes, de ces ressources.

- Pour en revenir aux séances, qu'est ce que les ressources issues du mouvement des Communs apportent durant les séances selon vous ? Sur l'apprentissage des élèves en particulier ?

- Alors j'en ai parlé tout à l'heure un petit peu, tout ce qui est sérendipité. Le fait de naviguer sur internet en tout âme et conscience, comment gérer sa recherche en utilisant les hyperliens. Et après je pense que c'est des compétences qui correspondent à la Nétiquette. Le fait de faire attention à ce qu'on dit, ce qu'on écrit.

9.17

- Alors, pour finir on va passer à des questions plus personnelles sur votre rapport aux Communs : comment avez-vous connu le mouvement des Communs ? Est-ce qu'on vous en a parlé durant votre formation initiale ? Dans le cadre d'une autre formation ? Ou c'est dans le cadre de votre profession, au niveau de la veille ?

- Alors c'est vraiment à l'IUFM que j'ai découvert les Communs avec des professeurs comme Gilles Sahut qui sont à la pointe du sujet et qui ont éveillé ma curiosité là-dedans.

- D'accord et globalement, comment vous reliez les Communs avec le métier de professeur documentaliste ?

- Alors pour moi ça illustre parfaitement le métier de professeur documentaliste. Parce que on est la plupart du temps seul en poste par contre on ne peut pas exercer ce métier sans mutualiser et sans travailler des liens avec les autres. Donc voilà je pense que ça illustre notre métier.

- Et est-ce que ces valeurs portées par le mouvement des Communs font écho à des valeurs personnelles chez vous ?

- Oui tout à fait sinon je ferais pas ce métier là.

- D'accord. Et du coup pour finir une dernière question : est-ce que selon vous, l'utilisation des Communs découle de la profession ? Ou, est-ce un choix personnel ?

- Un peu des deux, je pense que c'était un choix inconscient, personnel au début. Mais c'est devenu affirmé avec la profession.

- D'accord merci beaucoup, est-ce que vous avez quelque chose à rajouter sur ce sujet ? Quelque chose que l'on aurait pas évoqué et que vous souhaitez partager ?

- Non non je trouve que c'est un sujet intéressant.

12.02